

SYVADEC

Caractérisation des Ordures
Ménagères Résiduelles et des
Encombrants Ménagers
de déchèterie

Rapport final
Version 2 • Avril 2018



Fiche de suivi



Intitulé de l'étude

Caractérisation des Ordures
Ménagères Résiduelles et des
encombrants ménagers de
déchèterie

Mission suivie par

Frédéric MORETTI
frederic.moretti@syvadec.fr
04 95 34 00 14

Chef de projet

Marie-Amélie MARCOUX
marie.marcoux@ecogeos.fr

Auteurs

Elsa DUFRESNE
Guillaume PERRIN

Relecteur

Marie-Amélie MARCOUX

Révision	Date	Modifications • observations
R0	03/04/2018	Rapport final provisoire
R1	27/04/2018	Mise à jour des tonnages OMR et RSOM Corrections dans des calculs de gisements Corrections diverses suite commentaires SYVADEC

N° d'affaire	Nombre de pages	Nombre d'annexes
1611	73	6



Sommaire



Sommaire	3
Glossaire	5
1. Contexte et objectifs de l'étude	6
1.1. Le Syndicat de Valorisation des Déchets Corse	6
1.2. Contexte de l'étude	8
1.3. Objectifs de l'étude	9
1.4. Méthodologie générale	9
1.5. Contenu du rapport	9
2. Plans d'échantillonnage et méthodologies de caractérisation..	11
2.1. Plan d'échantillonnage des OMR	11
2.2. Plan d'échantillonnage du TV de déchèterie	15
2.3. Organisation générale	16
2.4. Méthodologies d'échantillonnage et de caractérisation normalisées	17
2.5. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation des OMR	17
2.5.1. Echantillonnage des OMR	17
2.5.2. Caractérisation des OMR	19
2.5.3. Grille de tri des OMR.....	22
2.6. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation du TV	23
3. Caractérisation des OMR.....	28
3.1. Méthodologie d'analyse des données	28
3.1.1. Calcul de moyennes par sous-secteur et d'une moyenne territoriale	28
3.2. Résultats de caractérisation des OMR : moyenne territoriale annuelle du SYVADEC	31
3.2.1. Répartition granulométrique	31
3.2.2. Répartition par catégorie de matériau	32
3.2.3. Répartition par gisements de prévention et de détournement	34
3.2.4. Gaspillage alimentaire : déchets évitables	36
3.2.5. Gisement valorisation organique.....	36
3.2.6. Gisement recyclable (consignes de tri actuelles)	37
3.2.7. Gisement « Extension des consignes de tri »	38
3.2.8. Gisement « Autres collectes spécifiques »	39
3.2.9. Gisement résiduel.....	40
3.3. Compositions moyennes par EPCI	41
3.3.1. Répartition par catégorie de matériau	41
3.3.2. Répartition par gisements de prévention et de détournement	43
3.4. Impact de la saisonnalité	49
3.4.1. Impact du tourisme à l'échelle des collectivités.....	49
3.4.2. Impact du tourisme à l'échelle du SYVADEC, répartition par gisement de prévention et de détournement	49
4. Résultats de caractérisation du TV	52
4.1. Méthodologie d'analyse : répartition par gisement	52
4.2. Composition des bennes	54
4.2.1. Répartition granulométrique	54
4.2.2. Répartition selon les potentiels de détournement par benne.....	54
5. Données consolidées.....	60
5.1. Efficacité de collecte à l'échelle du SYVADEC	60
5.2. Efficacité de collecte à l'échelle des EPCI	61
5.2.1. Efficacité sur la CAPA.....	62
5.2.2. Efficacité sur la CAB.....	62
5.2.3. Efficacité sur la CCSV.....	63
5.2.4. Efficacité sur la CCSC	63
5.2.5. Efficacité sur la 4C.....	64
5.2.6. Efficacité sur la CCCB	64
5.2.7. Efficacité CCBIR	65
5.3. Efficacité globale de captage, déchèteries incluses	65



6.	Synthèse	67
6.1.	Composition des OMR	67
6.1.1.	A l'échelle du SYVADEC	67
6.1.2.	Spécificités des OMR de chaque EPCI	69
6.1.3.	Impact de la saisonnalité	70
6.2.	Composition du TV de déchèterie	71
6.3.	Efficacité de collecte à l'échelle du SYVADEC	72
7.	Annexes.....	74
7.1.	Annexe 1 : Caractérisation des OMR : résultats annuels 2017	74
7.1.1.	Composition annuelle des OMR du SYVADEC	75
7.1.2.	Composition annuelle des OMR de la CA du Pays Ajaccien (CAPA)	77
7.1.3.	Composition annuelle des OMR de la CA de Bastia (CAB)	79
7.1.4.	Composition annuelle des OMR de la Communauté de Communes du Sud Corse (CCSC)	81
7.1.5.	Composition annuelle des OMR de la CC du Sarténais Valinco (CCSV).....	83
7.1.6.	Composition annuelle des OMR de la CC de Calvi Balagne (CCCB)	85
7.1.7.	Composition annuelle des OMR de la CC du Centre Corse (4C).....	87
7.1.8.	Composition annuelle des OMR de la CC Ile Rousse Balagne (CCBIR).....	89
7.2.	Annexe 2 : Caractérisation des OMR : résultats saisonniers 2017	91
7.3.	Annexe 3 : Caractérisation du tout-venant de déchèterie	93
7.3.1.	Composition 2017 des bennes de TV par déchèterie	93
7.3.2.	Composition moyenne 2017 des bennes de TV par déchèterie et à l'échelle du SYVADEC	95
7.3.3.	Composition des bennes de TV en fonction du potentiel de valorisation des déchets	97
7.3.4.	Composition moyenne des bennes de TV en fonction du potentiel de valorisation des déchets	99
7.4.	Annexe 4 : Equivalence des sous-catégories de tri	101
7.4.1.	Sous-catégories de tri des OMR.....	101
7.4.2.	Sous-catégories de tri du TV.....	102
7.5.	Annexe 5 : Bilan 2017 des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées (<u>hors collecte en déchèterie et refus de tri</u>)	104
7.5.1.	SYVADEC.....	104
7.5.2.	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	106
7.5.3.	Communauté d'Agglomération de Bastia	107
7.5.4.	Communauté de Communes du Sarténais Valinco	108
7.5.5.	Communauté de Communes du Sud Corse	109
7.5.6.	Communauté de Communes du Centre Corse.....	110
7.5.7.	Communauté de Communes de Calvi - Balagne	111
7.5.8.	Communauté de Communes de Ile Rousse Balagne	112
7.6.	Annexe 6 : Bilan des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées <u>déchèteries incluses</u>	113



DMA : Déchets Ménagers et Assimilés (DMA = OMA + déchets de déchèterie)

Catégorie : grande famille de déchets, composée d'un même type de matériau (verre, métaux...) ou de matériaux ayant des caractéristiques physiques comparables (combustibles, incombustibles, éléments fins, etc.).

Criblage : tri par tranche granulométrique. Outre l'indication sur la répartition granulométrique des déchets, cette étape est indispensable à la méthodologie de tri normalisée.

CS : collecte sélective. Collecte (en mélange ou non) des papiers et des emballages recyclables ainsi que du verre, effectuée en porte-à-porte ou en points d'apport volontaire.

Échantillonnage : constitution d'un échantillon représentatif des déchets à caractériser selon un protocole normalisé. Le principe de base consiste à échantillonner une quantité restreinte de déchet représentative de la population globale, en fonction de l'hétérogénéité du gisement (dans le temps et dans l'espace). La masse à prélever étant d'autant plus importante que la granulométrie est élevée, des sous-échantillonnages peuvent être nécessaires, après homogénéisation, pour ramener la masse de l'échantillon à une masse compatible avec les besoins de l'analyse.

Intervalle de confiance : le calcul des intervalles de confiance sur les résultats obtenus permet de déterminer le niveau de fiabilité atteint : un intervalle de confiance à 95 % signifie que cet intervalle a 95 % de chances de contenir la valeur qu'aurait donnée une interrogation exhaustive. Plus ces intervalles sont réduits, plus les résultats peuvent être considérés comme fiables et robustes.

Hétéroclite : fragment disparate qui apporte de l'hétérogénéité de par sa masse, son volume (exemple : un grand carton, une boule de pétanque, un cric, une chaise, une grosse chaussure, etc.) ou son caractère exceptionnel.

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées (OMA = OMR + CS)

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

Pelletage fractionné : opération de sous-échantillonnage consistant à rassembler le lot sur une aire plane et propre ; prélever des pelletées

Plan de prélèvement : le plan de prélèvement constitue la traduction des objectifs (préalablement traduits en buts techniques) en un nombre d'échantillons à prélever selon les spécificités du territoire. Il est élaboré selon le niveau de confiance visé et selon l'analyse de composition souhaité permettant de prendre les décisions de gestion, d'investissement selon les objectifs.

Quartage : opération de sous-échantillonnage consistant à homogénéiser la fraction à réduire en la pelletant sur elle-même, former une galette de déchets, partager la galette en quatre quarts puis choisir, au hasard, deux quarts opposés. Cette opération peut être répétée plusieurs fois consécutivement jusqu'à obtention de la quantité recherchée.

Réemploi : toute opération par laquelle des produits ou des composants qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.



1. Contexte et objectifs de l'étude

1.1. Le Syndicat de Valorisation des Déchets Corse

Créé en Juillet 2007, le SYVADEC est un syndicat mixte à vocation régionale, assurant le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés pour un total de 323 communes adhérentes soit une population syndicale de 302 457 habitants en 2017 (Population Insee¹).

¹ Population DGF : 383 435 habitants en 2017

Territoires Adhérents Syvadec 2017

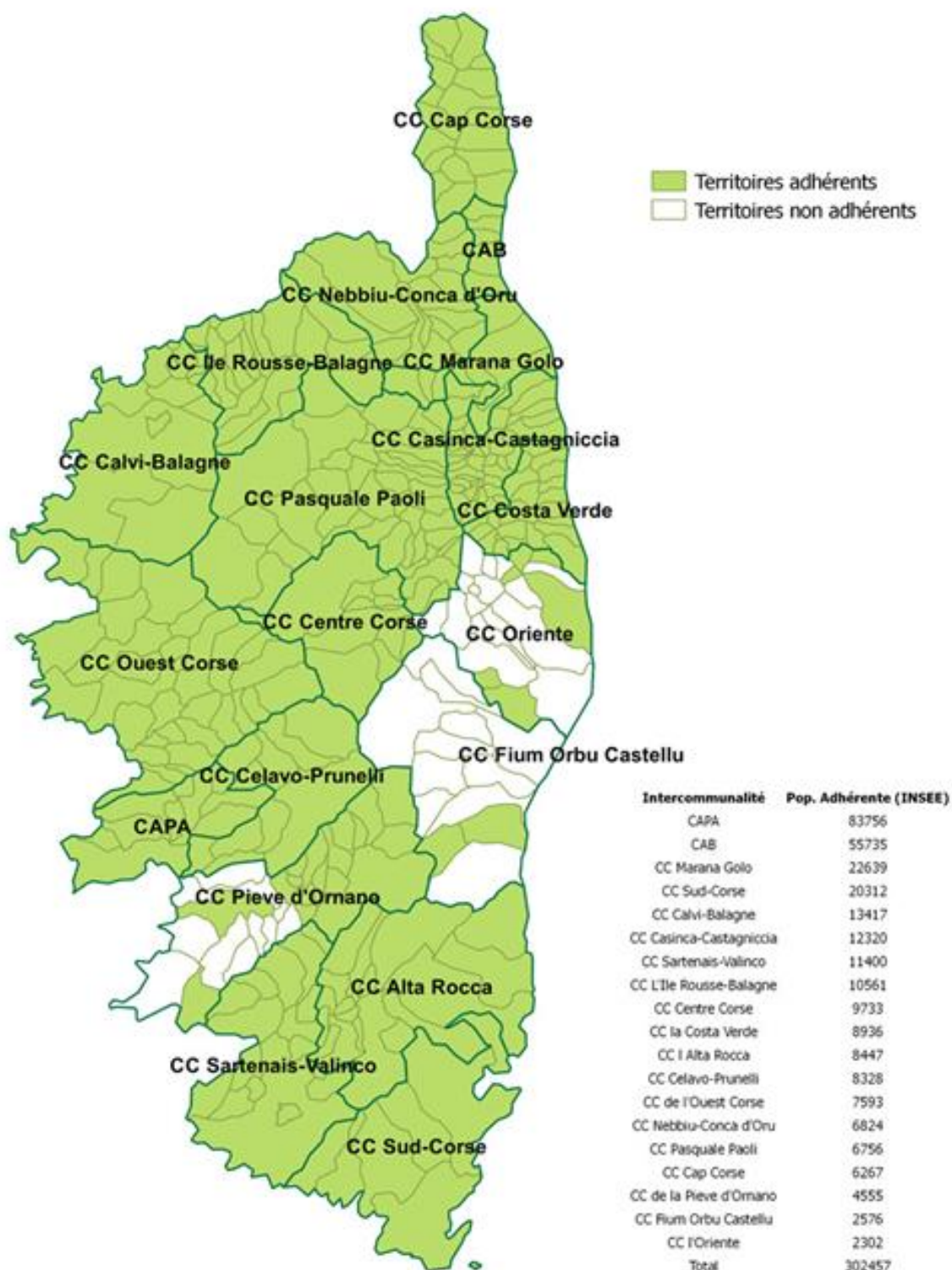


Figure 1. Territoire du SYVADEC en 2017.

Des modifications ont eu lieu au 1^{er} janvier 2017 dans les collectivités adhérentes du SYVADEC :

- La CC Cinque Pieve est désormais incluse dans la CC Ile Rousse – Balagne ;
- La CC Taravo a été scindée en 2 :
 - une partie (5 communes : Argiusta-Moriccio, Casalabriva, Moca-Croce, Petreto-Bicchisano, Sollacaro) constituée de 1 406 habitants a rejoint la CC Sartenais Valinco ;
 - l'autre partie (14 communes, soit 2 470 habitants) a rejoint la CC Pieve d'Ornano qui est adhérente seulement partiellement au SYVADEC.

Afin de répondre à ces défis en matière de gestion des déchets ménagers, les missions du SYVADEC s'organisent selon 4 axes stratégiques :

● **Axe N°1 : Moderniser et finaliser notre réseau d'infrastructures et assurer la sécurité de traitement**

Les objectifs 2016-2020 du SYVADEC sont de :

- Moderniser et sécuriser l'existant et remplacer l'obsolète ;
- Finaliser le réseau d'infrastructures ;
- Porter des projets d'installations de traitement et éventuellement de prétraitement conformes aux nouvelles orientations de la CTC : en application de la feuille de route de la CTC en la matière.

● **Axe N°2 : Adapter nos filières de valorisation et notre service aux objectifs ambitieux de nos adhérents en matière de tri**

Les objectifs 2016-2020 du SYVADEC sont de :

- Accroître la valorisation en recyclerie ;
- Créer et consolider la filière de valorisation des biodéchets ;
- Optimiser la filière Textiles ;
- Mettre en place des modalités de cotisations plus incitatives.

● **Axe N°3 : Optimiser la qualité du service et maîtriser les coûts**

Les objectifs 2016-2020 du SYVADEC sont de :

- Renforcer le service aux collectivités et aux ménages ;
- Améliorer en continue la qualité environnementale des infrastructures ;
- Optimiser tous les coûts.

● **Axe N°4 : Concevoir et diffuser les outils pour réduire les déchets à la source**

Les objectifs 2016-2020 du SYVADEC sont de :

- Développer un nouveau programme compostage ambitieux ;
- Sensibiliser à des comportements durables ;
- Aider au développement d'une politique de réemploi régionale.

1.2. Contexte de l'étude

Afin de suivre et mesurer l'impact des actions menées dans ce cadre, une première campagne de caractérisation des OMR et du tout-venant des déchèteries a été organisée en 2010. Dérivée du MODECOM, la méthodologie a par la suite été reprise lors de plusieurs opérations menées en régie par le service valorisation du syndicat, de 2011 à 2014. Pour cette période, seules les OMR ont été caractérisées.

En 2015, une nouvelle campagne de caractérisation des OMR et du tout-venant (TV) de déchèterie a été organisée avec pour objectifs :

- d'**élargir le référentiel d'étude** pour gagner en représentativité territoriale ;
- d'appliquer une **méthodologie** préconisée par le référentiel **CARADEME**.

Dans cette continuité, le SYVADEC s'est engagé dans la réalisation de 2 campagnes de caractérisations annuelles, en 2016, 2017 et 2018.

1.3. Objectifs de l'étude

Les objectifs de la campagne de caractérisation des OMR et du tout-venant (TV) de déchèterie sont les suivants :

- Établir un état des lieux de la **composition** qualitative et quantitative moyenne des ordures ménagères résiduelles et du tout-venant **extrapolé à l'ensemble du territoire** ;
- Déterminer la part du gisement pouvant faire l'objet d'**actions de prévention** et/ou de **valorisation** dans les OMR et le TV de déchèterie ;
- Déterminer et évaluer l'impact de la **saisonnalité** (et notamment du tourisme) sur la composition des OMR et du TV de déchèterie grâce à des campagnes d'été et d'automne ;
- Évaluer l'**efficacité des opérations de prévention** effectuées sur le territoire (promotion du compostage domestique, opérations de communication...) ;
- Confronter et **comparer les résultats** à ceux des précédentes campagnes de 2010, 2015 et 2016 pour tous les flux et, pour les OMR, aux caractérisations effectuées en régie mais aussi à la campagne MODECOM nationale de 2007 réalisée par l'ADEME.

Plus spécifiquement, pour le TV de déchèterie, l'objectif est d'évaluer la part potentielle de **réemploi**.

1.4. Méthodologie générale

Afin de garantir la fiabilité des résultats et de pouvoir les comparer à ceux obtenus lors des campagnes précédentes ainsi qu'à l'échelle nationale, la campagne de caractérisation a été réalisée selon les normes en vigueur (présentées dans le tableau ci-dessous) tout en prenant en compte les préconisations du **guide CARADEME** (ADEME, 2014), adaptées au territoire selon l'expertise d'ECOGEOS et en concertation avec le SYVADEC.

Tableau 1. Méthodologie d'analyse : références normatives.

Type de déchet	Référence	Intitulé
OMR	NF X30-413 (mars 2016)	Constitution d'un échantillon de déchets ménagers et assimilés contenus dans une benne à ordures ménagères
	NF X30-408 (déc. 2013)	Méthode de caractérisation - Analyse sur produit brut
TV de déchèterie	NF X30-474 (oct. 2014)	Constitution et caractérisation d'un échantillon ponctuel sur une benne de déchets ménagers et assimilés collectés sélectivement

1.5. Contenu du rapport

Ce rapport s'inscrit dans une étude de caractérisations des déchets du SYVADEC menée sur 2016, 2017 et 2018, avec deux campagnes de caractérisations annuelles.

Tableau 2. Campagnes réalisées dans le cadre de l'étude et rapports présentés.

Campagnes	Dates	Rapports	
		Intermédiaire	Annuel
C1	Septembre 2016	Rapport intermédiaire C1	Rapport annuel 2016
C2	Décembre 2016		
C3	Juillet 2017	Rapport intermédiaire C3	Rapport annuel 2017
C4	Octobre 2017		
C5	A réaliser en 2018		
C6			

Ce rapport présente les résultats des campagnes de caractérisations effectuées en 2017 sur le territoire du SYVADEC.

Il fait suite :

- Au rapport intermédiaire 2016, qui présentait les résultats relatifs à la première campagne de caractérisation, réalisée en période touristique ;
- Au rapport annuel 2016, qui présentait les résultats de caractérisation consolidés sur les deux campagnes réalisées en 2016 (septembre et décembre) ;
- Au rapport intermédiaire 2017, qui présentait les résultats relatifs à la troisième campagne de caractérisation, réalisée en période touristique

Ce rapport annuel présente :

- la composition du gisement annuel 2017 d'OMR sur l'ensemble du territoire et la comparaison avec les années précédentes, les spécificités relatives aux différents EPCI, l'impact de la saisonnalité,
- la composition des bennes de tout-venant du territoire,
- les performances de collecte sélective du territoire.



2. Plans d'échantillonnage et méthodologies de caractérisation

2.1. Plan d'échantillonnage des OMR

Le plan d'échantillonnage des OMR a été établi par le SYVADEC au vu des objectifs de l'étude, des critères d'échantillonnage choisis et de sa représentativité à l'échelle du territoire. Il suit globalement les plans d'échantillonnage des campagnes de caractérisation précédentes, de manière à favoriser leur comparabilité.

Ce plan d'échantillonnage est basé sur la répartition des échantillons sur l'ensemble du territoire du SYVADEC, selon deux critères :

- le **type de secteur** : deux typologies principales ont été définies sur le territoire, un secteur « Urbain et commercial », qui représente 67 % du territoire² et un secteur « Rural et Touristique », représentant les 33 % restant.
- les **intercommunalités** : en effet, des différences de population et de gestion des déchets entre les différents EPCI impactent la production des déchets ménagers.

A titre d'information, le tableau suivant présente les équipements et services disponibles sur les différents EPCI du territoire.

Tableau 3. Equipements et services disponibles sur les territoires en 2017.

	Déchèteries	Tri sélectif	Composteurs individuels distribués depuis 2010	Bornes Textiles
CAB	Arinella (Bastia)	Papier : <ul style="list-style-type: none"> PAV (colonnes aériennes) Tournées de CS en PAP pour les professionnels Emballages : <ul style="list-style-type: none"> PAV (bacs et colonnes enterrées sur le centre-ville de Bastia) PAP (bacs et sacs jaunes sur centre-ville de Bastia) Verre : <ul style="list-style-type: none"> PAV (colonnes aériennes) Cartons : <ul style="list-style-type: none"> Tournées de CS en PAP pour les professionnels Vrac en centre-ville Biodéchets : <ul style="list-style-type: none"> Tournées de CS pour 50 gros producteurs 	980 (= 2017)	17 (-1 / 2016)

² Source : INSEE, 2014.

	Déchèteries	Tri sélectif	Composteurs individuels distribués depuis 2010	Bornes Textiles
		<ul style="list-style-type: none"> 2017 : mise en place collecte en PAP secteur Furiani pour les particuliers 		
CAPA	Stiletto (Ajaccio)	Papier : <ul style="list-style-type: none"> PAV (colonnes aériennes) Tournées de CS en PAP pour les professionnels (administrations) Emballages : <ul style="list-style-type: none"> PAV PAP (bacs) Verre : <ul style="list-style-type: none"> PAV (colonnes aériennes) Tournées de CS en PAP pour les professionnels Cartons : <ul style="list-style-type: none"> Tournées de CS en vrac pour les professionnels 	780 (= 2017)	19 (+7 / 2016)
Sartenais Valinco	Viggiannello Moca-Croce	Papier, verre, emballages : <ul style="list-style-type: none"> PAV PAP (bacs) Verre : <ul style="list-style-type: none"> Tournées de CS en PAP pour les professionnels Cartons : <ul style="list-style-type: none"> Tournées de CS en PAV (bacs grillagés) pour les professionnels Vrac pour les professionnels Biodéchets : <ul style="list-style-type: none"> PAP pour les professionnels 	452 (= 2017)	8 (+3 / 2016)
Sud Corse	Porto Vecchio, Bonifacio, Figari	Papier, verre, emballages : <ul style="list-style-type: none"> PAV Verre : <ul style="list-style-type: none"> Tournées de CS en PAP pour les professionnels Cartons : <ul style="list-style-type: none"> Tournées de CS pour les professionnels, ouverte aux particuliers (bacs et colonnes aériennes) 	893 (= 2017)	13 (= 2016)
Calvi Balagne	Notre Dame de la Serra	Papier, verre, emballages : <ul style="list-style-type: none"> PAV PAP (bacs) Papier : <ul style="list-style-type: none"> Administrations et professionnels collectés en même temps que les particuliers - en PAP Verre : <ul style="list-style-type: none"> Tournées de CS en PAP pour les professionnels Cartons : <ul style="list-style-type: none"> Tournées de CS en PAV (bacs grillagés) sur tout le territoire PAP pour les professionnels Biodéchets : <ul style="list-style-type: none"> PAP pour 231 producteurs 2017 : PAP pour 10 particuliers sur secteur Galeria 	390 (= 2017)	17 (+11 / 2016)
Centre Corse	Corte	Papier, verre, emballages : <ul style="list-style-type: none"> PAV Verre : <ul style="list-style-type: none"> Tournées de CS en PAP pour les professionnels Fermentescibles : <ul style="list-style-type: none"> PAP pour les professionnels (programme SCOW) 	300 (= 2017)	4 (+1 / 2016)
Ile Rousse Balagne	Pietralba Ile Rousse	Papier, verre, emballages : <ul style="list-style-type: none"> PAV PAP (bacs) Cartons : <ul style="list-style-type: none"> Uniquement l'été : tournées de CS en PAV (bacs grillagés) et PAP pour les professionnels Biodéchets : <ul style="list-style-type: none"> PAP et PAV pour les professionnels, 1 à 2 fois par jour 	329	5

	Déchèteries	Tri sélectif	Composteurs individuels distribués depuis 2010	Bornes Textiles
Pieve d'Ornano	Cauro	Papier, verre, emballages : <ul style="list-style-type: none"> ▪ PAV ▪ PAP (bacs) 	250	1

Au total, **36 échantillons d'OMR** (soit 18 par campagne) ont ainsi été prélevés. Pour sélectionner les échantillons, des échanges avec les représentants des EPCI ont été réalisés, de manière à identifier les circuits de collecte les plus représentatifs.

Le tableau ci-dessous présente les secteurs et sous-secteurs (EPCI) échantillonnés et leurs poids relatifs par rapport à la population 2017 (exprimée en population INSEE). Le nombre d'échantillons caractérisés par campagne pour chaque EPCI est également indiqué.

Tableau 4. Poids des secteurs par rapport à la Population 2017 - représentativité au sein de l'étude et nombre d'échantillons caractérisés par campagne.

Secteur	EPCI	Population INSEE (2017)	Contribution sous-secteur/pop INSEE 2017	Contribution du secteur	Poids des sous-secteurs - représentativité au sein de l'étude	Nbre éch.
Urbain et commercial	CA de Bastia (CAB)	55 735	37,3%	67,3%	25,1%	3
	CA du Pays Ajaccien (CAPA)	83 756	56,1%		37,8%	5
	CC Centre Corse (4C)	9 733	6,5%		4,4%	2
Rural et touristique	CC du Sartonais-Valinco (CCSV)	11 400	20,5%	32,7%	6,7%	3
	CC du Sud Corse (CCSC)	20 312	36,5%		11,9%	2
	CC de Calvi Balagne (CCCB)	13 417	24,1%		7,9%	2
	CC Ile Rousse Balagne (CCBIR)	10 561	19,0%		6,2%	1

Au sein des différents EPCI (7 EPCI représentés), des échantillons sont sélectionnés sur la base de leur représentativité du sous-secteur. Leur nombre au sein des EPCI varie en fonction du poids du sous-secteur. Ainsi, 5 échantillons ont été prélevés pour la CAPA, qui représente 38 % de la population, contre seulement 1 pour la CCBIR, qui ne représente que 6 % de la population. Par ailleurs, une pondération est appliquée à chaque échantillon pour rendre compte de son poids dans la moyenne territoriale, sur la base des tonnages collectés (cf. **Tableau 5**). A titre d'exemple, une pondération de 26,8 % est appliquée à l'échantillon de la CAPA en provenance de Mezzavia pour le calcul de la moyenne de la CAPA.

L'ex CC 5 Pieve a fusionné avec la CC Ile Rousse pour former la nouvelle intercommunalité Ile Rousse Balagne. L'échantillon en provenance de celle-ci ne représente que 6 % de cette intercommunalité et ne peut pas être considéré comme représentatif. Les résultats de cet échantillon ne peuvent donc pas être extrapolés à l'intégralité de ce nouveau territoire.

Pour information, les contributions des sous-secteurs ont également été calculées selon la population DGF et le tonnage produit. Les résultats ne varient pas ou très peu, l'ensemble des résultats du rapport sont présentés selon la population INSEE, par souci de cohérence.

Au total, **36 échantillons d'OMR** (soit 18 par campagne) ont ainsi été prélevés. Pour sélectionner les échantillons, des échanges avec les représentants des EPCI ont été réalisés, de manière à identifier les circuits de collecte les plus représentatifs.

Tableau 5. Plan d'échantillonnage et pondération au sein des sous-secteurs.

EPCI	Communes/secteurs	Tournées échantillonnées	Contribution tournées / secteurs OMR	Pondération entre tournées
CAPA	Mezzavia	Vazzino	10,5%	26,8%
	Ajaccio	Sanguinaires	8,1%	20,7%
	Alata/Appietto	Alata/Appietto	5,5%	13,9%
	Afa	Afa	6,3%	15,9%
	Ajaccio	Cannes/Salines	8,9%	22,7%
Représentativité CAPA			39,3%	
Sartenais Valinco	Sartène	Centre-ville + abords	21,3%	40,4%
	Propriano	Centre-ville + abords	24,5%	46,4%
	Taravo	La Rocca (Viggianello, arbellara, granca, fozzano, foce, santa maria figaniella)	7,0%	13,2%
Représentativité Sartenais Valinco			52,7%	
CAB	Bastia	Centre-ville / boulevard Paoli (Tournée 20h00- 00h00)	13,4%	42,6%
	Bastia	Montesoro	12,0%	38,3%
	Furiani	Furiani - secteur la Rocade (Tournée 05h00 - 09h00)	6,0%	19,1%
Représentativité CAB			31,4%	
Sud Corse	Porto Vecchio	"centre-ville" PoVo	9,5%	24,4%
	Porto Vecchio	les plages (tournée été) et 4 chemins PoVo (tournée hiver)	29,5%	75,6%
Représentativité Sud Corse			39,0%	
Ile Rousse Balagne	Villages du haut	tournée de Belgodère	25,5%	100%
Représentativité CCBIR			25,5%	
Calvi Balagne	Calvi	Calvi Centre-ville	30,0%	78,9%
	Galéria	Galéria	8,0%	21,1%
Représentativité Calvi Balagne			38,00%	
Centre Corse	Corte	Corte, bas de la ville	37,1%	47,8%
	Corte	Corte, haut de la ville	40,5%	52,2%
Représentativité Centre Corse			77,6%	

2.2. Plan d'échantillonnage du TV de déchèterie

En 2017, 3 bennes de TV par campagne ont été échantillonnées par campagne, en provenance des déchèteries suivantes :

- **Déchèterie du Stiletto** (CAPA) : 2 982 tonnes de TV collectées en 2017 ;
- **Déchèterie de l'Arinella** (CAB) : 2 883 tonnes de TV collectées en 2017 ;
- **Déchèterie de Sainte Lucie de Porto Vecchio** (SLPV) : 394 tonnes de TV collectées en 2017.

Les déchèteries de Stiletto et de l'Arinella avaient déjà été caractérisées en 2016, alors que celle de Ste Lucie n'a été caractérisée qu'en 2017.

Tableau 6. Plan de prélèvement des bennes de TV de déchèterie, campagnes été et automne 2017.

	CAPA-C3 / C4		CAB- C3 / C4		SLPV- C3 / C4	
Caractéristiques de la benne échantillonnée						
Provenance	Le Stiletto (Ajaccio)		L'Arinella (Bastia)		Sainte Lucie de Porto Vecchio	
Tonnage benne	1 980	2 240	5 380	4 260	2 660	2 520
Dates	17/07/2017	16/10/2017	25/07/2017	23/10/2017	24/07/2017	23/10/2017
Filières présentes en déchèterie						
Tout-venant	Avant 2010		Avant 2010		Avant 2010	
Ferrailles	Avant 2010		Avant 2010		Avant 2010	
Bois	Pas de benne bois		Avant 2010		Avant 2010	
Végétaux	Avant 2010		Avant 2010		Avant 2010	
Cartons	Avant 2010		Avant 2010		Avant 2010	
Meubles (DEA)	Octobre 2014		Octobre 2014		2014	
D3E	GEHF / GEF / PAM / Ecrans Avant 2010		GEHF / GEF / PAM / Ecrans en mélange Avant 2010		1 benne recevant les 4 flux GEHF/GEF/PAM/Ecrans en mélange Avant 2010	
DDS	Juin 2013 Uniformisation des flux en janvier 2014 (convention Eco DDS)		Novembre 2012 Uniformisation des flux en janvier 2014 (convention Eco DDS)		2013 Uniformisation des flux en janvier 2014 (convention Eco DDS)	
Piles	Avant 2010		Avant 2010		Avant 2010	
Lampes	Avant 2010		Avant 2010		Avant 2010	
Textiles (TLC)	1 borne textile installée en 2013		Bornes retirées en 2013 (vandalisme), réinstallées en novembre 2016		1 borne textile installée en 2013	
Gravats	Fin 2016		Fin 2016		Pas de benne gravats	

En l'absence de filière bois dans la partie sud de la Corse, la déchèterie du Stiletto ne possède pas de benne dédiée à ce matériau, qui est positionné en TV. Cependant, ce dernier fait désormais l'objet d'un marché de réception, tri et valorisation depuis le mois de novembre 2017. Par conséquent, le bois est donc bien recyclé/valorisé via cette prestation nouvelle.

Parmi les déchets dangereux, la filière EcoDDS collecte uniquement les DDS correspondant aux critères décrits dans les consignes (basées sur un volume et/ou poids seuil par type de flux). Les cartouches d'encre sont également collectées depuis peu sur les déchèteries. Les autres déchets dangereux (DASRI, MNU, huiles, DDS hors champs EcoDDS, bouteilles de gaz, extincteurs...) sont strictement interdits sur les déchèteries et devraient être refusés. Il existe toutefois des filières de collecte hors déchèterie :

- Les médicaments non utilisés (MNU) et DASRI sont collectés en pharmacie ;
- Les huiles et autres DDS sont collectés par 2 entreprises agréées en Corse ;

- Les bouteilles de gaz sont dirigées vers les stations essences ;
- Les extincteurs vers les fournisseurs locaux.

2.3. Organisation générale

Les campagnes de caractérisation se sont déroulées aux dates suivantes :

- **Campagne estivale** : du 17/07/2017 au 26/07/2017 ;
- **Campagne hors saison** : du 18/10/2017 au 25/10/2017.

Les échantillonnages d'OMR se sont déroulés sur 7 sites différents (cf. figure suivante) et le tri des échantillons s'est systématiquement déroulé sur le quai de transfert Teghime à Bastia.

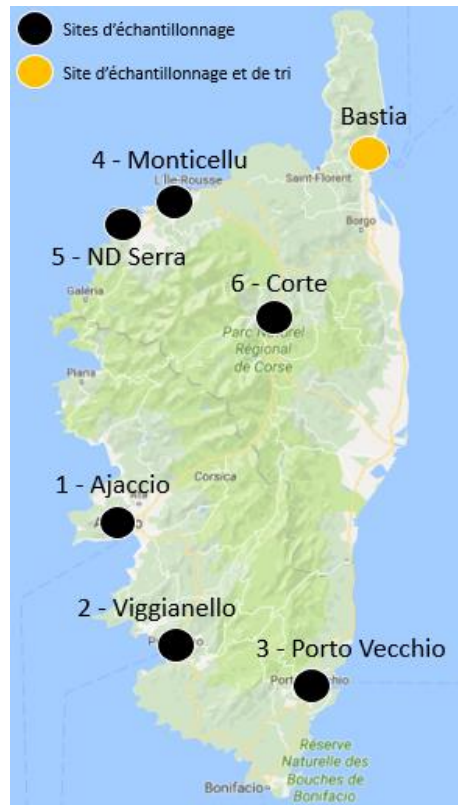


Figure 2. Localisation des différents sites d'échantillonnage et de tri.

Les caractérisations des bennes de TV issues des déchèteries du Stiletto (CAPA), de l'Arinella (CAB) et de Sainte Lucie de Porto Vecchio (CC ALTA ROCCA) se sont déroulées sur les sites d'Environnement Services à Ajaccio, d'AM Environnement à Biguglia et de Francisci Environnement à Aghione, pour les fractions grossières et sur le quai de transfert d'ordures ménagères de Teghime pour les fractions fines.

La plupart des échantillonnages se sont déroulés en extérieur, mais n'ont pas été impactés par la météo (absence de pluie).

2.4. Méthodologies d'échantillonnage et de caractérisation normalisées



L'emploi de méthodologies normalisées permet :

- **une représentativité des résultats** par rapport au territoire étudié ;
- **une reproductibilité de l'analyse** sur des campagnes ultérieures ;
- **une comparabilité des résultats** obtenus avec les données de référence nationales (campagne MODECOM nationale 2007 et 2017 (en cours)), avec les résultats d'autres collectivités, et avec des campagnes précédentes ou ultérieures réalisées sur le même territoire.

Le tableau suivant présente les différentes normes appliquées pour les caractérisations des OMR et du TV.

Tableau 7. Normes suivies pour les opérations de caractérisation des flux d'OMR et de TV.

Flux	Etablissement du planning d'échantillonnage	Echantillonnage	Caractérisation
OMR	NF EN 14 899 <i>Procédure-cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'échantillonnage</i> Avril 2006	NF X30-413 <i>Constitution d'un échantillon de déchets ménagers et assimilés contenus dans une BOM</i> Avril 2006	NF X30-408 <i>Méthode de caractérisation - Analyse sur produit brut</i> Décembre 2013
TV		XP X30-484 <i>Caractérisation de déchets ménagers issus d'une benne de déchèterie</i> Juillet 2014	

De plus, les préconisations du **guide CARADEME** (ADEME, 2014 - *Guide pour la réalisation de campagnes de caractérisation des DMA*), plus récent, sont également suivies.

Les méthodologies appliquées sont détaillées dans le rapport intermédiaire de la première campagne de septembre 2016 et dans le rapport final des campagnes de caractérisation de l'année 2016.

2.5. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation des OMR

2.5.1. Echantillonnage des OMR

Les bennes présélectionnées sont acheminées sur le lieu d'échantillonnage après la réalisation de leur circuit de collecte classique et leur contenu est déversé au sol. Pour chaque échantillon, la date et l'heure du prélèvement ainsi que la provenance sont répertoriés dans une fiche de saisie.



Figure 3. Dépotage d'une benne d'OMR (ex CC 5 Pieve).

À partir du flux de déchets déversé, un **échantillon primaire de 500 kg** est constitué sur la base de la méthode décrite dans la norme **NF X30-413** « Déchets - Constitution d'un échantillon de déchets ménagers contenus dans une benne à ordures ménagères » et illustrée dans le schéma suivant.



Figure 4. Schéma global de constitution des échantillons d'OMR.

Pour cela, des **prélèvements élémentaires d'environ 50 kg** sont réalisés à partir du tas homogénéisé. Les déchets sont prélevés à l'aide d'une chargeuse à godet et déversés dans des bacs de 460 L. La moitié des bacs sont sélectionnés aléatoirement, pesés à l'aide d'un transpalette-peseur et déversés sur l'aire bétonnée pour la constitution de l'échantillon primaire. Le contenu des bacs non sélectionnés est remis dans le circuit de traitement des OMR. L'opération est répétée jusqu'à obtention de l'**échantillon primaire de 500 kg**.

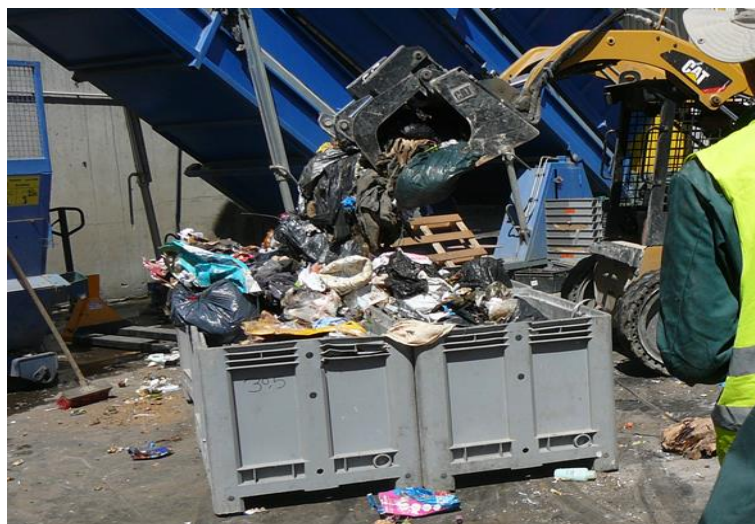


Figure 5. Réalisation de l'échantillon primaire à l'aide de la chargeuse.

Cette méthode d'échantillonnage, conforme à la norme NF X30-413, garantit le **caractère représentatif** et **aléatoire** de la constitution de l'échantillon.

2.5.2. Caractérisation des OMR

Une fois l'échantillon primaire de 500 kg constitué, il est caractérisé selon la **norme NF X30-408** « Déchets ménagers et assimilés - Méthodes de caractérisation - Analyse sur produit brut ».

La première étape de caractérisation consiste à **ouvrir l'intégralité des sacs contenant des déchets** et à les vider au sol avec le reste de l'échantillon (cf. figure ci-dessous). Les sacs de collecte vides sont ensuite pesés séparément.

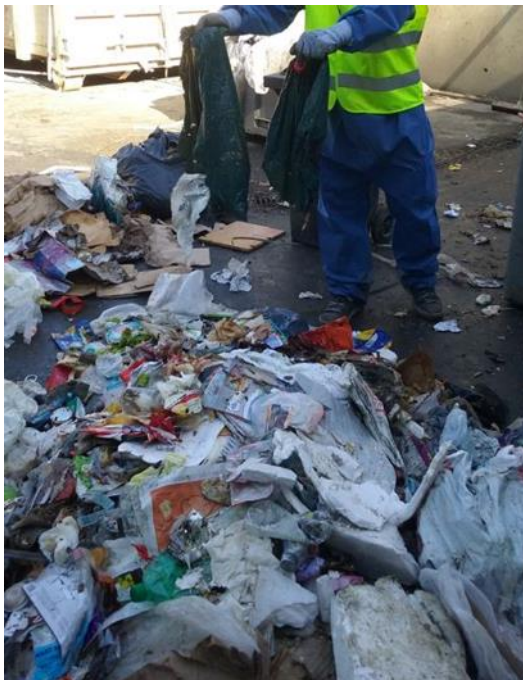


Figure 6. Ouverture des sacs et retrait des hétéroclites.

Les **éléments hétéroclites** (éléments apportant de l'hétérogénéité à l'échantillon, particulièrement lourds ou volumineux comme de grands films plastiques, de grands cartons, des objets métalliques lourds, etc.) sont retirés de l'échantillon primaire. Ils sont ensuite triés par fraction granulométrique et par catégories et sous-catégories de déchet et pesés. La figure ci-dessous montre quelques exemples d'éléments hétéroclites qui ont été observés durant la campagne.

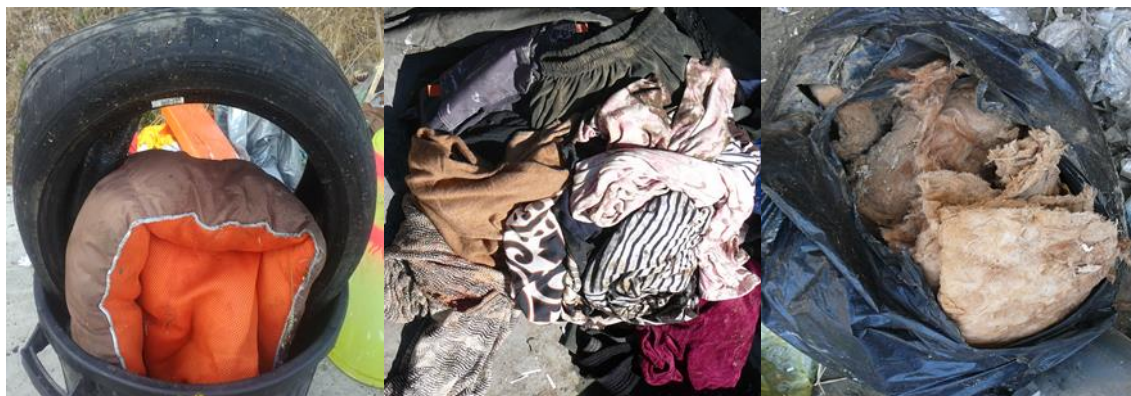


Figure 7. Exemple d'éléments hétéroclites observés au sein des échantillons d'OMR.

Les **déchets restants** (c'est-à-dire l'échantillon primaire de 500 kg moins les sacs de collecte vides et les éléments hétéroclites) sont ensuite mélangés par brassage à l'aide du chargeur afin de constituer un **tas homogène**.

Un **échantillon secondaire représentatif**, d'une masse proche de 125 kg, est alors prélevé dans ce tas par pelletage fractionné à l'aide de la chargeuse et acheminé vers la zone de caractérisation.



Figure 8. Brassage et prélèvement de l'échantillon secondaire de 125 kg.

La **fraction de taille supérieure à 100 mm** (notée « > 100 »), constituée des éléments les plus gros (hors hétéroclites), est **triée intégralement** selon les catégories et sous-catégories spécifiées dans la grille de tri.



Figure 9. Tri de la fraction > 100 mm.

La **fraction granulométrique comprise entre 20 et 100 mm** (notée « 20-100 »), constituée des éléments moyens, est homogénéisée puis pesée. Un **sous-échantillon de 7 kg** environ est ensuite constitué par pelletage fractionné puis trié selon les mêmes catégories et sous-catégories que la fraction « > 100 ».



Figure 10. Tri des moyens (fraction 20-100 mm).

Pour finir, la **fraction fine**, constituée d'éléments de taille inférieure à 20 mm, est pesée en intégralité.



Figure 11. Fraction fine (< 20 mm).

Pour résumer, l'ensemble des étapes de caractérisation des OMR est présenté sur les schémas suivants.

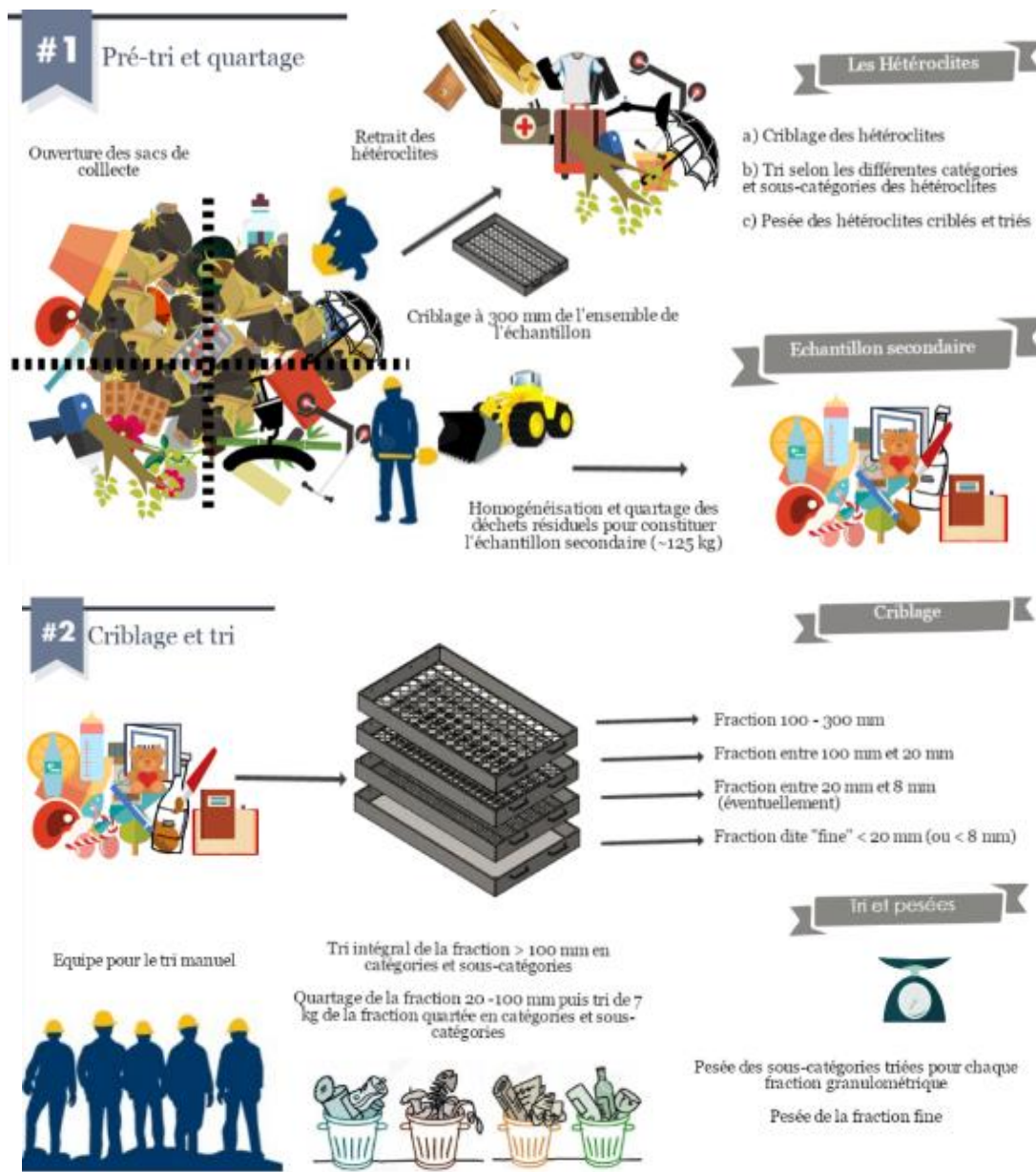


Figure 12. Étapes de caractérisation des OMR.

2.5.3. Grille de tri des OMR

La **grille de tri** suivie lors de la caractérisation est présentée dans le tableau ci-dessous. Elle se compose de 13 catégories et 47 sous-catégories.

Tableau 8. Grille de tri : catégories et sous-catégories de déchets triées.

Catégories OMR	Sous-catégories OMR
01. Putrescibles	01.01.01 Déchets alimentaires compostables 01.01.02 Déchets alimentaires non compostables 01.01.03 Emballages ouverts 01.02 Aliments non déballés 01.03 Autres putrescibles 01.04 Déchets de jardin
02. Papiers	02.01 Emballages papiers 02.02 Journaux, revues, magazines 02.03 Imprimés publicitaires 02.04 Papiers bureautiques 02.05.01 Autres papiers recyclables 02.05.01 Autres papiers non recyclables
03. Cartons	03.01 Emballages cartons plats 03.02 Emballages cartons ondulés 03.03.01 Autres cartons recyclables 03.03.02 Autres cartons non recyclables
04. Composites	04.01 Briques ELA 04.02 Autres emballages composites 04.03 PAM
05. Textiles	05.01.01 Vêtement et tissus en bon état 05.01.02 Autres textiles
06. Textiles sanitaires	06.01 Fraction hygiénique 06.02 Fraction papiers souillés
07. Plastiques	07.01.01 Sacs de collecte 07.01.02 Emballages souples 07.02 Bouteilles et flacons 07.03.01 Emballages pl. rigides 07.03.02 PSE 07.04 Autres plastiques
08. Combustibles non classés	08.01 Emballages en bois 08.02.01 Chaussures bon état 08.02.02 Maroquinerie bon état 08.02.03 Autres combustibles
09. Verre	09.01 Emballages en verre 09.02 Autres verres
10. Métaux	10.01 Emballages métaux ferreux 10.02 Emballages aluminium 10.03 Autres métaux
11. Incombustibles non classés	11.01 Tous incombustibles
12. DMS	12.01 Déchets diffus spécifiques 12.02 Tubes fluorescents et ampoules basse consommation 12.03 Piles et accumulateurs 12.04 DASRI 12.05 Batterie de voiture 12.06 Cartouches d'impression 12.07 Médicaments non utilisés 12.08 Autres déchets ménagers spéciaux
13. Fines	13.01 Éléments fins < 20 mm

Cette grille de tri présente des adaptations par rapport à la norme NF X30-413 afin de garder une certaine **comparabilité** par rapport aux campagnes de caractérisation précédentes et pour **affiner** les sous-catégories en fonction des objectifs de l'étude, des actions locales de prévention (en place ou prévues) et des consignes de tri territoriales.

2.6. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation du TV

L'échantillonnage et le tri de la fraction > 400 mm des bennes de déchèterie ont été réalisés sur une zone située en extérieur pour les trois déchèteries. Les caractérisations n'ont toutefois pas été impactées par la météo (absence de pluie). Le tri de la fraction < 400 mm s'est déroulé en extérieur pour la benne en provenance de la déchèterie de la CAPA ; pour les benne en provenance de la CAB et de Sainte Lucie Porto Vecchio, les échantillons de la fraction < 400 mm ont été rapatriés sur le site de Teghime pour être triés.

Les bennes présélectionnées ont été acheminées sur le lieu d'échantillonnage et leur contenu déversé au sol.



Figure 13. Vidage d'une benne de Tout-venant.

Conformément à la norme **XP X30-484**, la caractérisation porte sur **l'intégralité** de chaque benne. La grille de tri retenue pour la caractérisation des bennes de déchèterie est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9. Grille de tri des bennes de TV de déchèterie.

Catégories	Sous-catégories
01. Déchets putrescibles	01.01 Déchets Alimentaires 01.02 Déchets de jardin 01.03 Autres déchets putrescibles
02. Papiers	02.01 Livres non récupérables 02.02.01 JRM 02.02.02 Papiers bureautique 02.02.03 Autres papiers recyclables 02.02.04 Autres papiers non recyclables
03. Cartons	03.01 Cartons ondulés 03.02.01 Cartons plats 03.02.02 Autres cartons
04. Composites	04.01 DEEE non récupérables 04.02 Câbles électriques 04.03 Matelas non récupérables 04.04 Mobiliers tapissés non récupérables 04.05.01 Briques ELA 04.05.02 Autres composites
05. Textiles	05.01 Textiles (hors ameublement) non récupérables 05.02 Textiles d'ameublement non récupérables 05.03 Autres textiles
06. Textiles sanitaires	06.01 Textiles sanitaires
07. Plastiques	07.01.01 Bouteilles et flacons 07.01.02 Plastiques rigides 07.02.01 Plastiques souples recyclables 07.02.02 Plastiques souples non recyclables 07.03 Mobiliers plastiques non récupérables 07.04.01 Polystyrène valorisable 07.04.02 Polystyrène non valorisable 07.05 Mousses

Catégories	Sous-catégories
08. Combustibles	08.01 Bois traité 08.02 Bois non traité 08.03 Bois non transformé biomasse 08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés non récupérables 08.05 Pneumatiques 08.06.01 Articles de literie rembourrés 08.06.02 Autres combustibles
09. Verre	09.01 Verre d'emballage 09.02 Autre verre
10. Métaux	10.01 Ferreux 10.02 Non ferreux 10.03 Mobiliers métalliques non récupérables 10.04 Emballages métalliques
11. Incombustibles non classés	11.01.01 Plaques de Placoplatre + PSE 11.01.02 Autres produits contenant du plâtre 11.02 Gravats 11.03 Laines minérales 11.04 Mobiliers non récupérables 11.05 Autres incombustibles non classés
12. Déchets dangereux (DMS)	12.01.01 Déchets Diffus Spécifiques champs ECODDS 12.01.02 DDS hors champs ECODDS 12.02 Tubes fluorescents et lampes BC 12.03 Piles et accumulateurs 12.04 Déchets d'activités de soin perforants 12.05 Huiles minérales 12.06 Cartouches d'impression 12.07 Bouteilles de gaz 12.08 Médicaments non utilisés 12.09 Autres déchets spéciaux
13. Fraction < 100 mm	13.01 Fraction < 100 mm
14. Réemploi	14.01 Textiles 14.02 Maroquinerie 14.03 Meubles 14.04 DEEE 14.05 Puériculture 14.06 Bricolage 14.07 Livres 14.08 Décoration

Une catégorie **réemploi** a été ajoutée par rapport à la norme. Il convient de noter toutefois que la méthodologie employée (caractérisation en bennes après dépôt par les usagers) n'est pas adaptée à la détermination des éléments réemployables. En effet, lors du dépôt des déchets dans les bennes, certains éléments peuvent être abimés et il n'est pas possible de déterminer leur état avant dépôt. Par ailleurs, le compactage des bennes contribue à augmenter le taux de casse et par conséquent diminuer le potentiel de réemploi des déchets caractérisés : dans le cas du SYVADEC, les bennes du Stiletto ne sont pas compactées mais celles de l'Arinella le sont (partiellement avec un petit chargeur).

Dans un premier temps, une sélection visuelle des **éléments de taille supérieure à 400 mm** (tri positif) est réalisée : tous les éléments dont la taille est supérieure à 400 mm sont sortis du tas de déchets déversé et triés selon les catégories et sous-catégories présentées dans le tableau ci-dessus. Ils sont ainsi regroupés par catégorie / sous-catégorie dans des contenants (caisses-palettes, bacs ou palettes en fonction de leur encombrement)



Figure 14. Tri des éléments > 400 mm sur les bennes de déchèterie.

À l'issue du tri des éléments supérieurs à 400 mm, chaque catégorie/sous-catégorie est pesée à l'aide d'un transpalette-peseur ou d'une balance, de portée 2000 kg et 60-150 kg respectivement.

Les **éléments de taille inférieure à 400 mm** sont ensuite homogénéisés à l'aide de la chargeuse. Un échantillon de 250 kg minimum est prélevé par quartages successifs pour caractérisation. Le déchet résiduel est repris à l'aide de la chargeuse pour être évacué.



Figure 15. Homogénéisation et échantillonnage de la fraction < 400 mm

L'échantillon de fraction < 400 mm est passé sur un crible de maille 100 mm. Les éléments moyens (**fraction 100-400 mm**) sont **triés en intégralité** selon la même grille de tri que les éléments de taille supérieure à 400 mm. Les éléments **inférieurs à 100 mm** sont considérés comme des éléments fins (catégorie 13) et sont pesés sans être triés, conformément à la norme en vigueur.



Figure 16. *Éléments moyens (fraction 100-400 mm) et éléments fins (fraction < 100 mm) d'une benne de TV.*

Le schéma ci-après reprend l'ensemble des étapes suivies pour la caractérisation d'une benne de déchèterie.

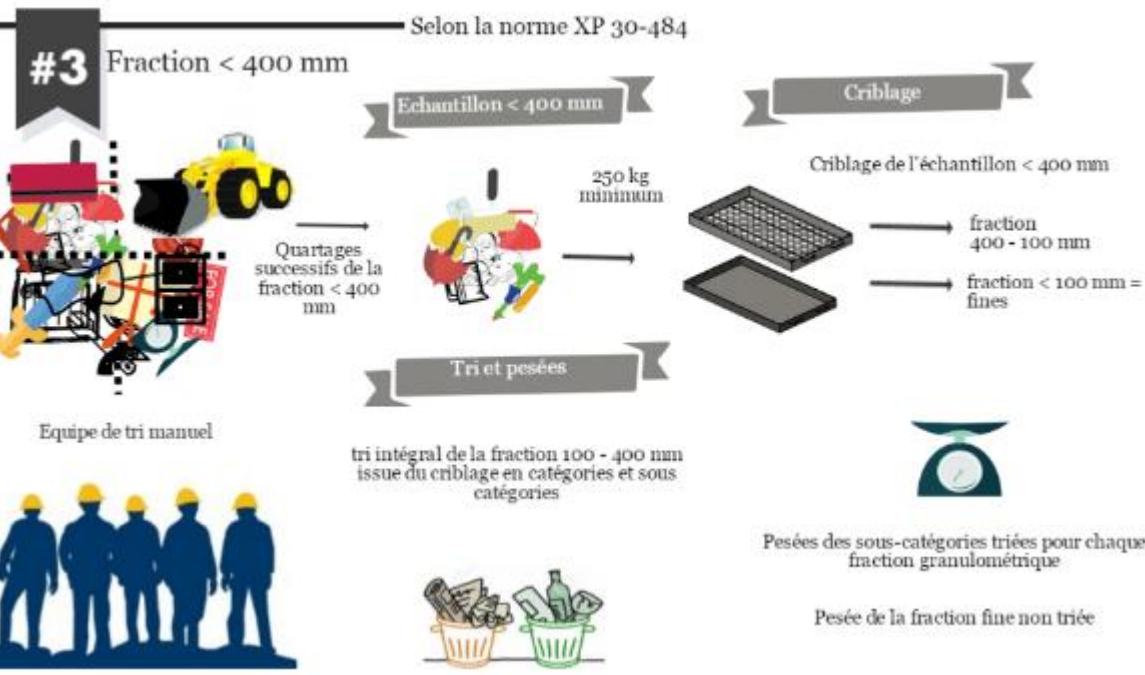
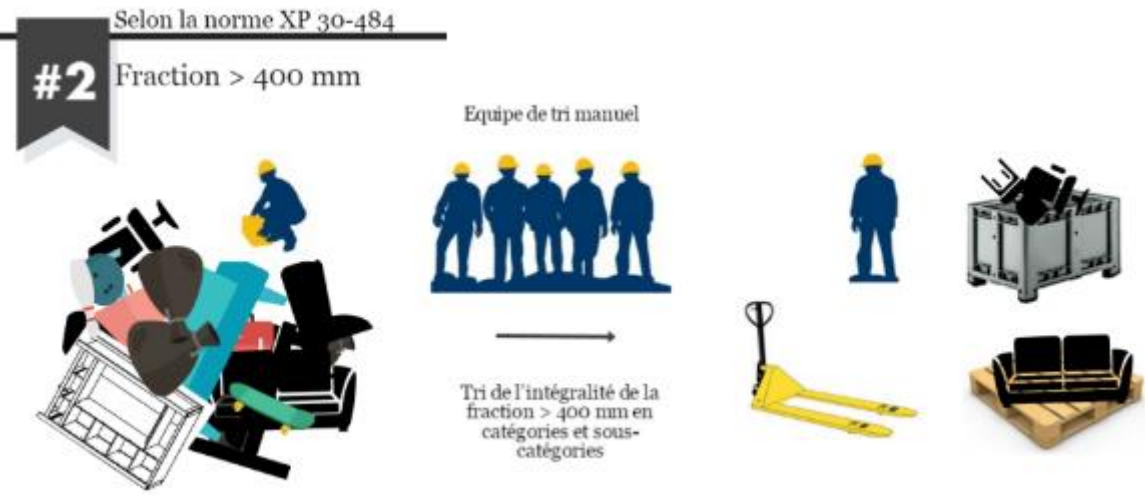
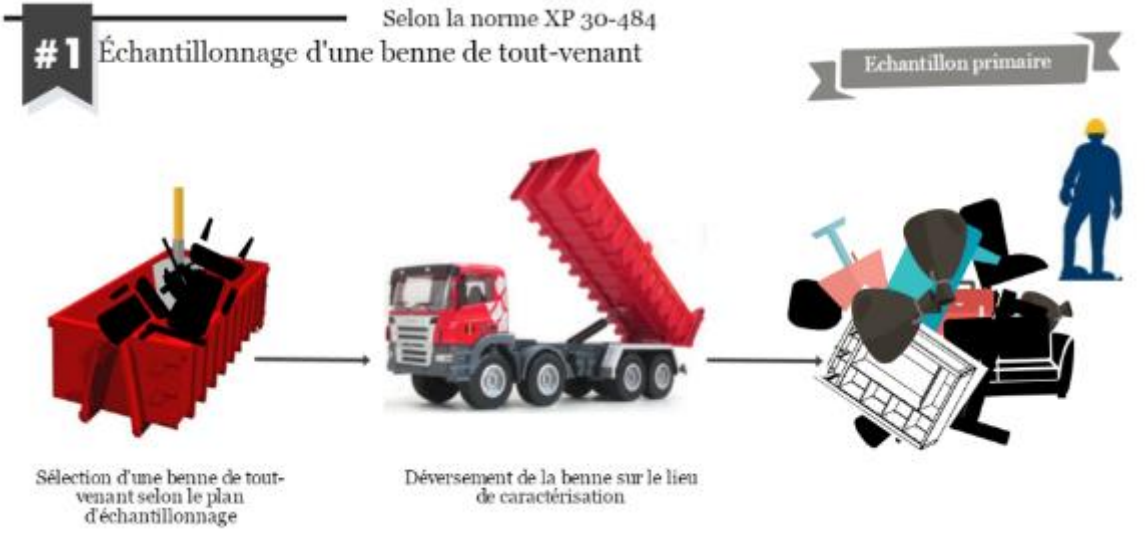


Figure 17. Échantillonnage et caractérisation d'une benne de TV de déchèterie.



3. Caractérisation des OMR

3.1. Méthodologie d'analyse des données

3.1.1. Calcul de moyennes par sous-secteur et d'une moyenne territoriale

Les résultats de caractérisation des OMR, calculés pour chaque échantillon en intégrant les compositions des différentes fractions de déchets (« > 100 mm », « 20-100 mm » et « < 20 mm ») sont exprimés en pourcentage de masse humide et regroupés pour chaque flux dans le fichier Excel joint au rapport.

Pour chaque campagne, la composition moyenne, l'écart-type, l'intervalle de confiance à 95 % (IC 95 %) et les valeurs minimales et maximales sont calculés **par sous-secteur (EPCI)** sur la base des pondérations par échantillon présentées dans le Tableau 5 plus haut. Ces compositions moyennes sont présentées dans le tableur Excel annexé au présent rapport « Bilan OMR 2017 ».

A partir de ces compositions moyennes par sous-secteur, une **moyenne territoriale saisonnière pondérée** est calculée sur la base des pondérations présentées dans le Tableau 10.

Puis, une composition annuelle est calculée, sur la base des pondérations correspondant aux poids respectifs de chaque saison. Pour cela, la durée de la saison touristique est estimée à partir des tonnages mensuels d'OMR collectés en 2017 (cf. figure ci-dessous).

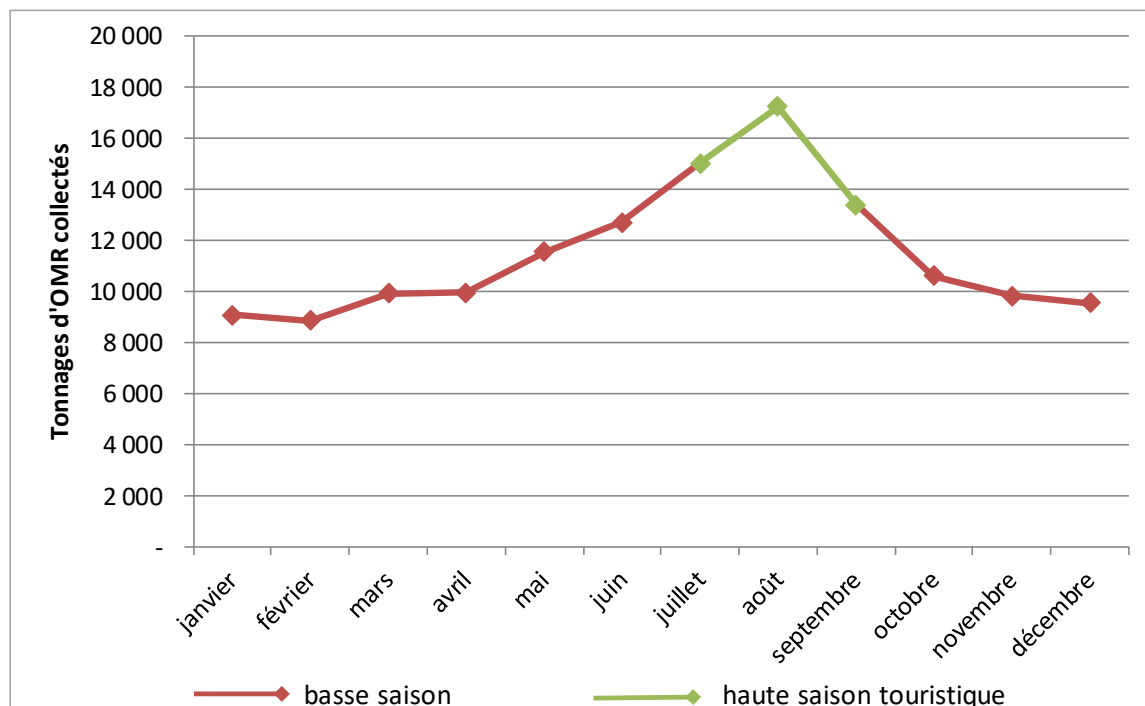


Figure 18. Evolution mensuelle des tonnages d'OMR collectées en 2017.

Les pondérations appliquées sont présentées ci-après.

Tableau 10. Pondérations saisonnières pour le calcul de la moyenne annuelle.

	Haute saison	Basse Saison	TOTAL 2017
Durée estimée	3 mois (juillet à septembre)	9 mois	12 mois
OMR collectées	45 654	92 101	137 755
Pondération correspondante	33 %	67 %	
Ratio (kg/hab./mois), pop. INSEE	50,3	33,8	38,0
Ratio (kg/hab./an), pop. INSEE	603,8	406,0	455,5

Pour l'analyse des résultats, les sous-catégories sont ensuite regroupées selon leur **potentiel d'évitement** ou de **valorisation** comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau 11. Classement des sous-catégories d'OMR selon leur potentiel de valorisation.

Potentiel de valorisation	Sous-catégories
Gaspillage alimentaire	01.01.03 Emballages ouverts 01.02 Aliments non déballés
Valorisation organique	01.01.01 Déchets alimentaires compostables (compostage à domicile) 01.01.02 Déchets alimentaires carnés 01.04 Déchets de jardin 13.01 Fraction organique < 20 mm biodégradable (70%)
Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles	02.01 Emballages papiers 02.02 Journaux, magazines, revues 02.03 Imprimés publicitaires 02.04 Papiers bureautiques 02.05.01 Autres papiers recyclables 03.01 Emballages cartons plats 03.02 Emballages cartons ondulés 04.01 Briques ELA 07.02 Bouteilles et flacons 09.01 Emballages en verre

Potentiel de valorisation	Sous-catégories	
	10.01 Emballages métaux ferreux 10.02 Emballages aluminium	
Extension des consignes de tri	07.01.02 Emballages souples 07.03.01 Emballages plastiques rigides 07.03.02 PSE	
Autres collectes spécifiques	04.03 PAM	
	05.01.01 Vêtements et tissus en bon état 05.01.02 Autres textiles	
	08.02.01 Chaussures bon état 08.02.02 Maroquinerie bon état	
	12.01 Déchets diffus spécifiques 12.02 Tubes fluorescents et ampoules basse consommation 12.03 Piles et accumulateurs 12.04 DASRI 12.05 Batteries de voiture 12.06 Cartouches d'impression 12.07 Médicaments non utilisés 12.08 Autres déchets ménagers spéciaux	
	Déchets résiduels	01.03 Autres putrescibles
		02.05.02 Autres papiers non recyclables
		03.03.02 Autres cartons non recyclables
		04.02 Autres emballages composites
06.01 Fraction hygiénique 06.02 Fraction papiers souillés		
07.01.01 Sacs de collecte 07.04 Autres plastiques		
08.01 Emballages en bois 08.02.03 Autres combustibles		
09.02 Autres verres		
10.03 Autres métaux		
11.01 Tous incombustibles		
13.02 Fraction < 20 mm non biodégradables (30%)		

Remarques sur ce classement :

- Il s'agit d'un classement sans double compte. Les sous-catégories sont positionnées dans les différents gisements selon les actions de prévention mises en place sur le territoire.
- Le gisement de **gaspillage alimentaire** n'est pas exhaustif. Ainsi, les restes de repas (restes d'assiettes) non caractérisés dans le cadre de cette étude pourraient également faire l'objet d'actions de prévention.
- Contrairement à ce qui a été fait lors de l'analyse des résultats des précédentes campagnes de caractérisation de 2016, la sous-catégorie « 01.01.02 Déchets alimentaires carnés » a été intégrée au gisement **Déchets compostables**. En effet, alors qu'en 2016 seuls les déchets compostables par compostage à domicile avaient été comptabilisés (déchets carnés exclus), ce gisement comptabilise ici les déchets qui peuvent être collectés comme biodéchets pour valorisation organique industrielle.
- Une importante quantité des **fines (< 20 mm)** est composée de matière organique non synthétique, une partie des éléments fins (70 %) est positionnée en « déchets compostables » et l'autre partie (30 %) est placée en « déchets résiduels »³.

³ ECOGEOS - Données internes

3.2. Résultats de caractérisation des OMR : moyenne territoriale annuelle du SYVADEC

Dans la suite de ce rapport, les résultats sont indiqués en termes de composition moyenne produite sur le territoire (en %) ainsi qu'en termes de gisement (en kg/hab./an), qui permet une comparaison des résultats obtenus sur la **base quantitative**.

3.2.1. Répartition granulométrique

La méthodologie de tri et de criblage utilisée permet d'estimer la répartition granulométrique moyenne des déchets. Cette répartition est présentée graphiquement dans la figure ci-dessous.

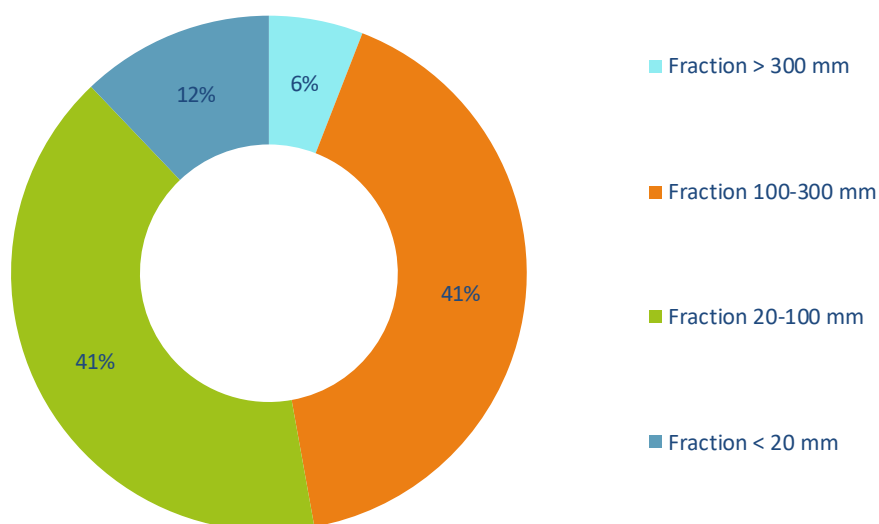


Figure 19. Répartition granulométrique moyenne des OMR.

Les bennes caractérisées présentent ainsi en moyenne 6 % d'éléments de grande taille (> 300 mm), 41 % d'éléments compris entre 100 et 300 mm, 41 % d'éléments compris entre 20 et 100 mm et 12 % de fines (< 20 mm).

Les éléments identifiés comme **encombrants** (> 300 mm) dans les bennes échantillonnées représentent une part non négligeable des OMR. Il s'agit principalement des déchets qui auraient dû être amenés en déchèterie ou dans une filière de traitement adaptée (cartons ondulés, films plastiques de grande dimension, textiles, objets encombrants divers...). Une batterie de voiture a également été trouvée au sein de l'échantillon SV2 en provenance de Propriano, caractérisée le 18 octobre 2017.



Un rappel aux usagers de la collecte des encombrants en déchèterie permettrait de limiter la part d'encombrants au sein des OMR, qui peuvent gêner la collecte (encombrement des bennes et/ou endommagement à cause du poids).



Figure 20. Exemples d'éléments encombrants au sein des OMR.

Concernant les **éléments fins**, l'analyse visuelle montre qu'il s'agit d'une matrice constituée principalement de déchets biodégradables, notamment de restes alimentaires. Cette matrice est toutefois souillée par des déchets indésirables pour une utilisation telle quelle en vue d'une valorisation organique (morceaux de plastique, morceaux de verre, piles...).



Figure 21. Fraction fine < 20 mm.



Dans la suite du rapport, il est considéré que 70 % des fines correspondent à de la matière organique compostable.

3.2.2. Répartition par catégorie de matériau

La figure ci-dessous présente la **répartition moyenne par catégorie de matériau** pour l'ensemble du territoire du SYVADEC ainsi que les intervalles de confiance à 95 %, indiquant les variations d'un échantillon à l'autre. Comme précisé dans le guide CARADEME⁴ le calcul des **intervalles de confiance** sur les résultats

⁴ ADEME (2014) Guide pour la réalisation de campagnes de caractérisation des déchets ménagers, 95p.

obtenus permet en effet de déterminer le niveau de fiabilité obtenu : un intervalle de confiance à 95 %, comme calculé ici, signifie que cet intervalle a 95 % de chances de contenir la valeur qu'aurait donnée une interrogation exhaustive. **Plus ces intervalles sont réduits, plus les résultats peuvent être considérés comme fiables et robustes.** Les intervalles de confiance obtenus au niveau territorial par catégorie de déchets sont globalement satisfaisants, puisqu'inférieurs à 1 %. Ceci est lié au grand nombre d'échantillons caractérisés pour le calcul de la moyenne annuelle.

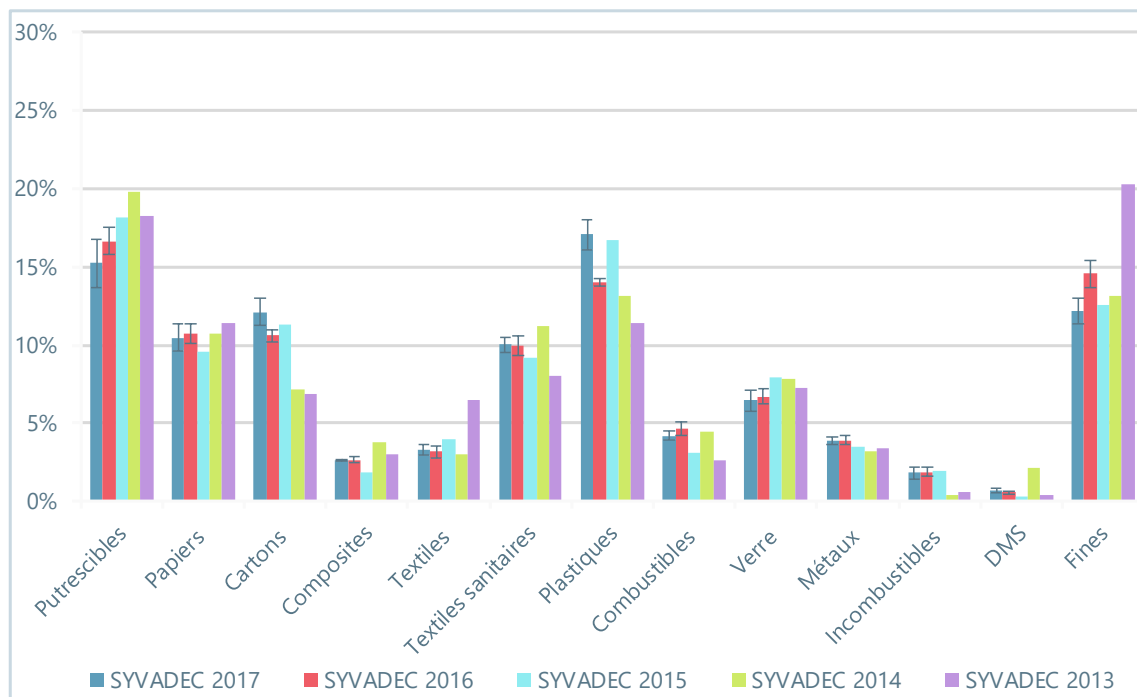


Figure 22. Répartition des OMR par catégorie de déchet de 2013 à 2017 (valeur moyenne en % et IC 95 %).

Cette représentation indique également les compositions moyennes obtenues à l'échelle du territoire lors des précédentes caractérisations (de 2013 à 2017). A noter que cette représentation qualitative (en %) est donnée à titre indicatif seulement, car elle ne prend pas en compte l'évolution des quantités collectées annuellement.

A partir des ratios de collecte annuels des OMR (exprimés en kg/hab./an), une comparaison quantitative des gisements présents au sein des OMR depuis 2013 peut être réalisée.

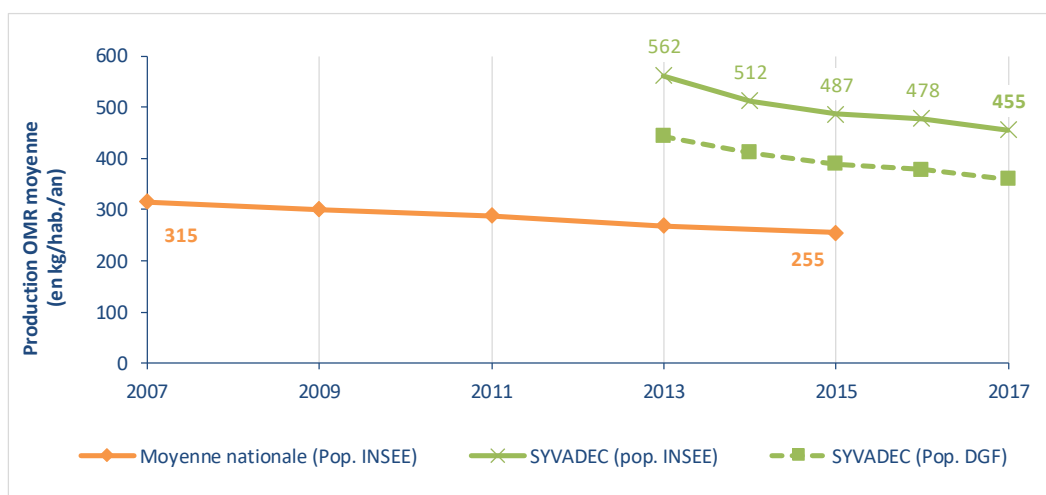


Figure 23. Evolution des ratios de collecte des OMR sur le territoire du SYVADEC et comparaison aux données nationales actuellement disponibles⁵.

⁵ Source des données nationales : ADEME - SINOE® Déchets - Données nationales provisoires pour 2015.

En 2017, **455 kg/hab./an d'OMR** (à partir de la population INSEE) ont été collectées en moyenne sur le territoire du SYVADEC.

Les quantités d'OMR collectées sont en baisse constante sur le SYVADEC depuis 2013, mais sont toujours très supérieures à la moyenne nationale.

La répartition quantitative par catégories de matériaux est présentée sur la figure suivante, en kg/hab./an.

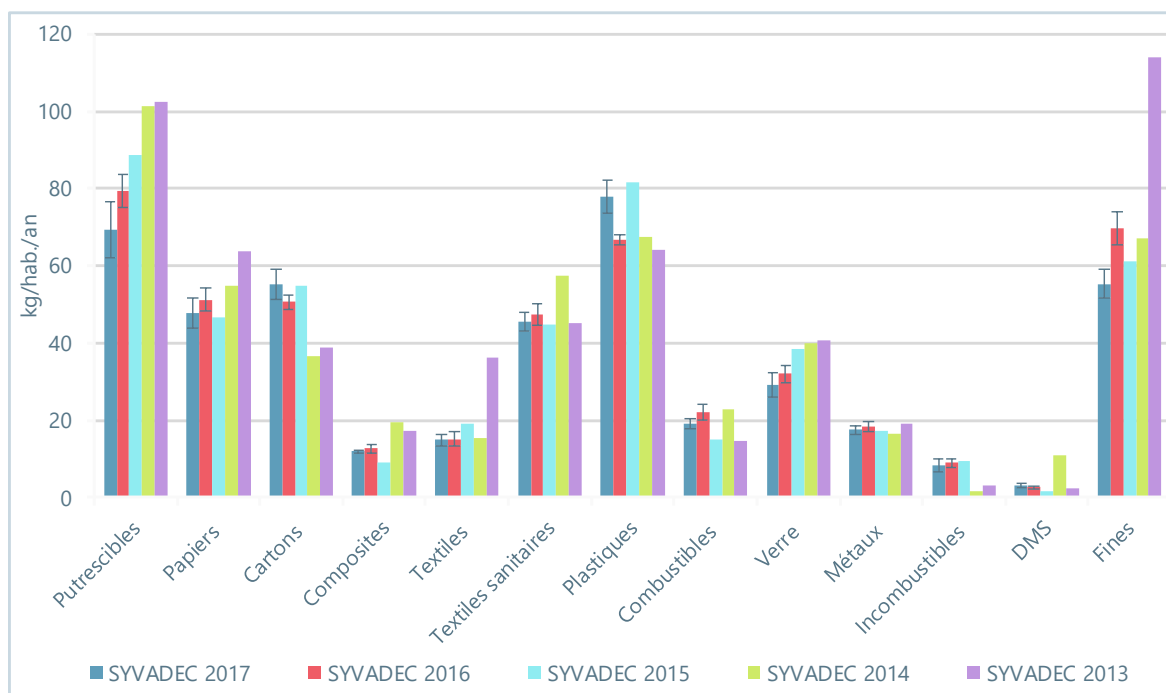


Figure 24. Répartition des OMR par catégorie de déchet de 2013 à 2017 en kg/hab./an.

Les quantités de déchets putrescibles diminuent régulièrement et de manière relativement importante depuis 2013. En 2017, ils représentent 69,4 kg/hab./an, contre 79,6 kg/hab./an en 2016 (et 102,5 kg/hab./an en 2013).

Au contraire, on observe une **augmentation des plastiques par rapport à 2016** : 77,9 kg/hab./an en 2017 contre 66,8 kg/hab./an en 2016. Les plastiques sont les matériaux présents en quantité plus importante au sein des OMR du SYVADEC.

Pour les autres catégories de matériaux, les variations observées sont moindres, à l'exception des fines < 20 mm qui diminuent tout comme les putrescibles.

3.2.3. Répartition par gisements de prévention et de détournement

La répartition par potentiel de prévention et de détournement est réalisée selon la grille définie dans le paragraphe relatif à la méthodologie d'analyse des résultats (cf. Tableau 11). Elle est présentée sur la figure suivante.

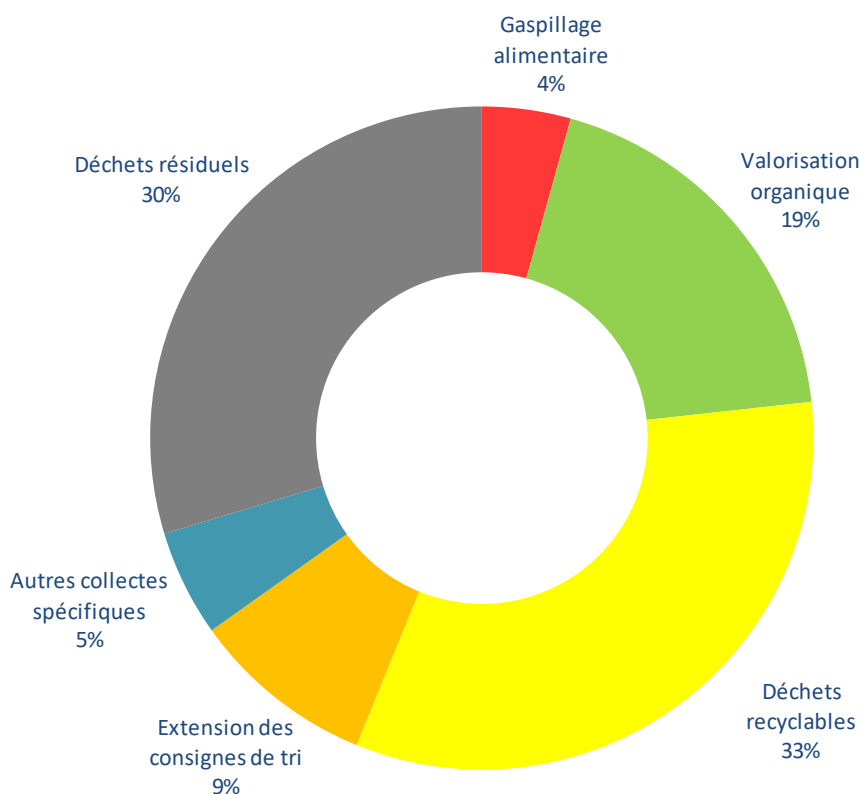


Figure 25. Répartition par gisement de prévention et de détournement sur le SYVADEC.

Le **gisement principal** est constitué de **déchets recyclables**, qui représentent **33 % des OMR** du SYVADEC en 2017.

La figure ci-dessous présente l'évolution des gisements de prévention et de détournement, en kg/hab./an, de 2015 à 2017.

De nombreuses sous-catégories avaient été triées en mélange lors des caractérisations effectuées en 2014 et 2013 (déchets alimentaires et emballages ouverts ; papiers bureautiques et autres papiers ; fraction papiers ouillés et emballages en papier ; emballages plastiques rigides et autres plastiques ; etc.), rendant la comparaison par gisement plus difficile pour ces années.

Aussi, l'évolution des gisements est analysée uniquement depuis l'année 2015.

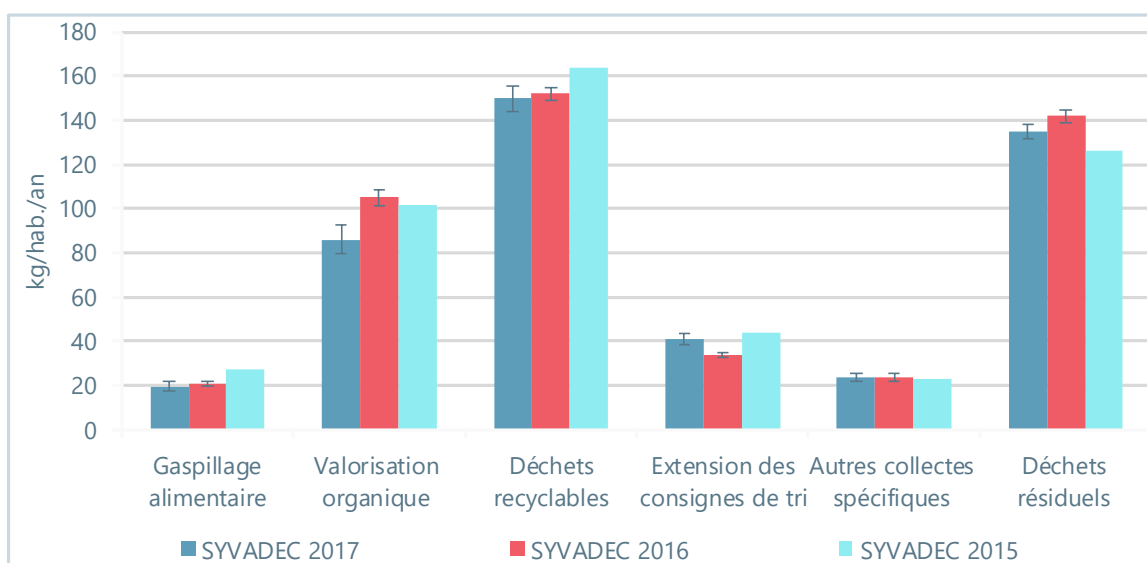


Figure 26. Evolution des gisements de prévention et détournement de 2015 à 2017, en kg/hab./an.

3.2.4. Gaspillage alimentaire : déchets évitables

Le gaspillage alimentaire représente 4,3 %, soit 19,7 kg/hab./an, des OMR du SYVADEC en 2017.

Cette quantité est équivalente à celle de 2016.

A noter que le gaspillage alimentaire est constitué de :

- 5,1 kg/hab./an d'aliments encore sous emballages, en nette diminution par rapport à 2016 (8,9 kg/hab./an) ;
- 14,6 kg/hab./an d'aliments non emballés, en augmentation par rapport à 2016 (12,1 kg/hab./an).



Figure 27. Gaspillage alimentaire.

3.2.5. Gisement valorisation organique

18,9 % des déchets pourraient être valorisés organiquement, soit 86,2 kg/hab./an, regroupant les déchets alimentaires non carnés et carnés, les déchets de jardin et la part organique de la fraction fine (70 % du total de la fraction fine).

Ce gisement est globalement **en baisse depuis 2015.**

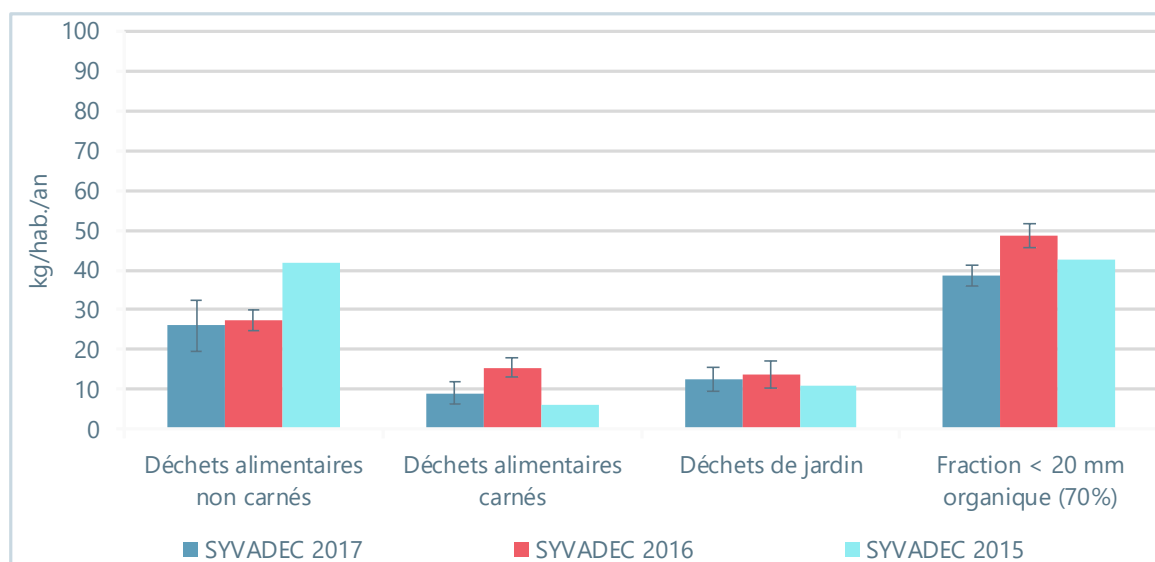


Figure 28. Evolution des déchets valorisables organiquement de 2015 à 2017.

Les **quantités de déchets alimentaires non carnés sont similaires** en 2017 (26,0 kg/hab./an) et 2016 (27,4 kg/hab./an) mais sont bien inférieures à 2015 (41,9 kg/hab./an).

Au contraire, on observe une **diminution des déchets alimentaires carnés** de 15,5 kg/hab./an en 2016 à 9,1 kg/hab./an en 2017, mais toujours supérieur aux quantités trouvées en 2015 (6,2 kg/hab./an).

Les **quantités de déchets de jardin n'ont pas évolué** depuis 2015, elles représentent toujours 12,4 kg/hab./an en moyenne en 2017.

Ainsi, des sacs pleins de feuilles, tonte de pelouse, etc. sont retrouvés au sein des OMR du SYVADEC.

Enfin, la **part organique des fines**, qui avaient augmenté en 2016 (48,7 kg/hab./an) par rapport à 2015, a de nouveau **diminué en 2017** (38,8 kg/hab./an).



Figure 29. Déchets alimentaires et déchets de jardin au sein des OMR du SYVADEC.

3.2.6. Gisement recyclable (consignes de tri actuelles)

32,9 % de **déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles**, soit **149,9 kg/hab./an**, dont :

- **Papiers** : 9,6 %, soit 43,7 kg/hab./an ;
- **Déchets d'emballages ménagers** : 17,1 %, soit 78,0 kg/hab./an ;
- **Emballages en verre** : 6,2 %, soit 28,2 kg/hab./an.

L'évolution de 2015 à 2017 des déchets recyclables selon les consignes de tri est présentée sur la figure suivante.

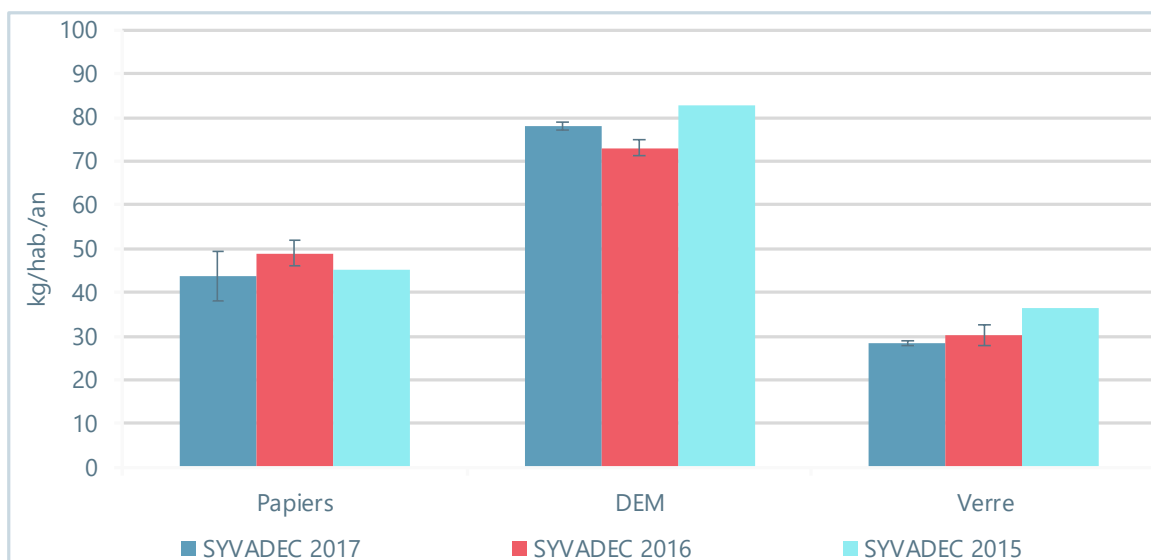


Figure 30. Evolution des déchets recyclables de 2015 à 2017.

Les déchets recyclables restent le **gisement majoritaire** au sein des OMR du SYVADEC, même si on observe une légère tendance à la diminution depuis 2015.

Les **emballages en verre** ont diminué de 36,3 kg/hab./an en 2015 à 28,2 kg/hab./an en 2017.

Les **déchets d'emballages ménagers**, qui avaient diminué en 2016 (73,1 kg/hab./an) par rapport à 2015 (82,7 kg/hab./an), ont de nouveau augmenté en 2017 (78,0 kg/hab./an).

La figure suivante présente le détail des DEM par type de matériau.

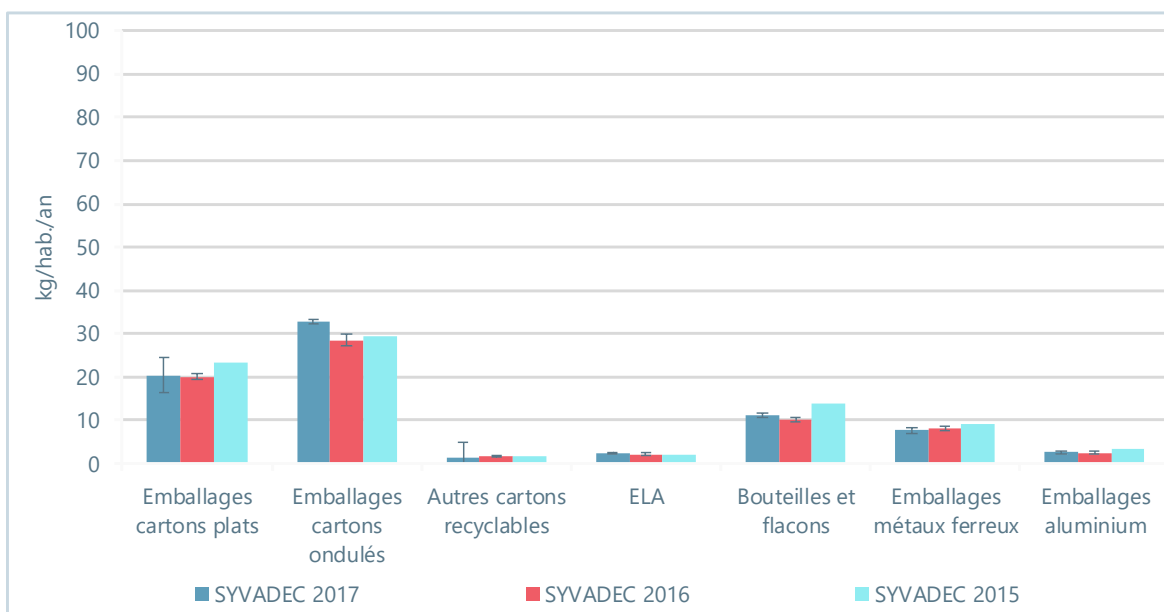


Figure 31. Evolution des DEM de 2015 à 2017.

Seuls les **emballages en carton ondulé ont augmenté en 2017**, passant de 28,5 kg/hab./an en 2016 à 32,7 kg/hab./an en 2017.

On n'observe pas d'évolution significative pour les autres déchets d'emballage ménagers.

Les quantités de **papers** semblent avoir légèrement diminué en 2017 par rapport à 2016, mais les intervalles de confiance importants en 2017 ne permettent pas de conclure quant à l'évolution de ces déchets.



Figure 32. Papiers bureautiques et bouteilles et flacons plastiques au sein des OMR du SYVADEC.

3.2.7. Gisement « Extension des consignes de tri »

9,0 % de **déchets concernés par l'extension de consigne de tri**, soit 40,9 kg/hab./an.

Leur évolution de 2015 à 2017 est présentée sur la figure suivante.

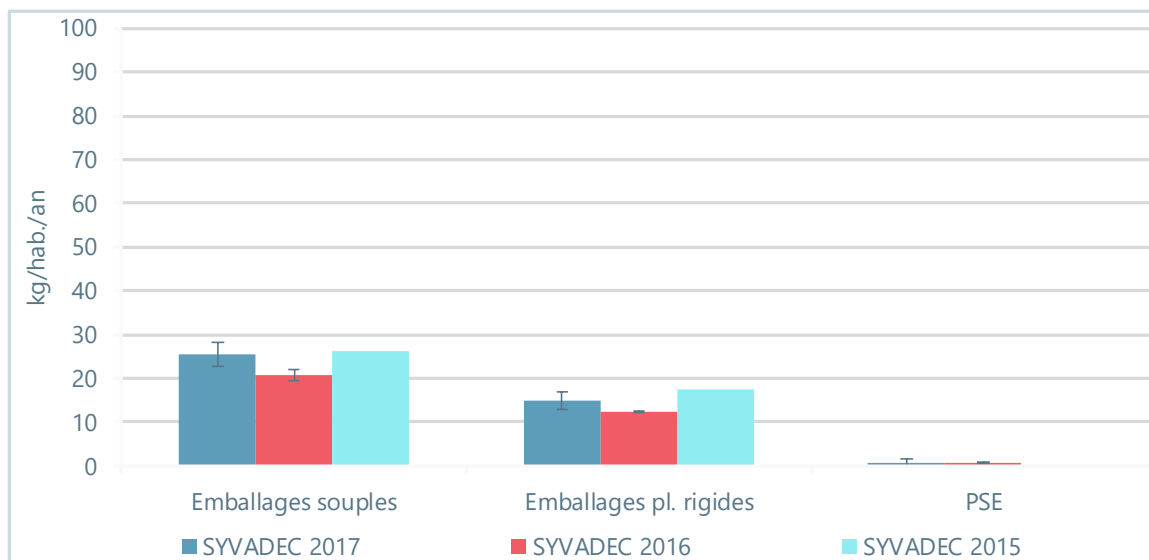


Figure 33. Evolution des déchets concernés par l'extension des consignes de tri.

Leur quantité au sein des OMR du SYVADEC avait diminué en 2016, passant de 43,6 kg/hab./an en 2015 à 33,7 kg/hab./an en 2016, mais elle semble avoir **augmenté de nouveau en 2017** : 40,9 kg/hab./an.

Il convient cependant de noter que les déchets d'emballages plastiques sont souillés au sein des OMR par les déchets putrescibles, les fines, les jus provenant d'un début de fermentation des déchets, etc. et leur poids est donc surestimé par rapport à leur masse réelle.

Cette surestimation dépend du degré de souillure des déchets et ne peut être estimée par la méthodologie de caractérisation sur déchets bruts.

Aussi, il est difficile de conclure à une réelle augmentation des emballages en plastique en 2017, celle-ci pouvant provenir de la surestimation du poids de ces déchets.

Les emballages plastiques concernés par la future extension des consignes de tri sont composées en 2017 de :

- 5,6 % **d'emballages souples**, soit 25,5 kg/hab./an ;
- 3,2 % **d'emballages en plastique rigide**, soit 14,8 kg/hab./an ;
- 0,2 % de **PSE**, soit 0,7 kg/hab./an.

Ces déchets pourront potentiellement être détournés des OMR vers les déchets recyclables avec la mise en place de l'extension des consignes de tri.

3.2.8. Gisement « Autres collectes spécifiques »

● 5,2 %, soit 23,6 kg/hab./an, de déchets qui auraient dû faire l'objet d'une collecte et d'un traitement spécifiques au sein des OMR (**DEEE, DMS, TLC**).

Leur évolution de 2015 à 2017 est présentée sur la figure suivante.

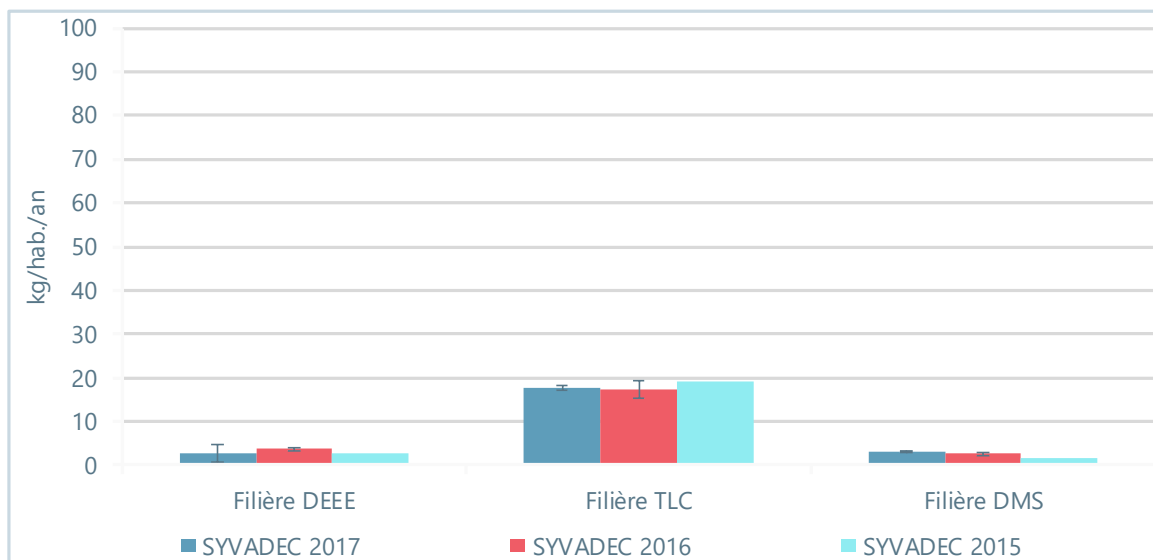


Figure 34. Evolution des quantités de déchets concernés par d'autres collectes spécifiques.

Les quantités de DEEE, TLC et DMS ont peu évolué depuis 2015.

Les **DEEE** représentent 2,8 kg/hab./an, leur quantité n'a pas évolué depuis 2015.

Les **DMS** sont passés de 1,5 kg/hab./an en 2015 à 3,0 kg/hab./an en 2017. Parmi ceux-ci on trouve 1,6 kg/hab./an de **DDS** et 0,7 kg/hab./an de **médicaments non utilisés**. Il y avait également quelques DASRI au sein de certaines bennes.

Les **TLC** représentent **17,7 kg/hab./an** en 2017.

Parmi ces derniers, on trouve :

- 8,7 kg/hab./an de **vêtements et tissus** et 2,7 kg/hab./an de **chaussures et maroquinerie en bon état**, qui auraient pu faire l'objet de don à des particuliers ou à des associations pour permettre leur réemploi ;
- 6,3 kg/hab./an **d'autres textiles**.



Figure 35. Textiles en bon état et DASRI au sein des OMR du SYVEDAC.

3.2.9. Gisement résiduel

● 29,7 % de **déchets résiduels**, soit 135,1 kg/hab./an.

Ils sont en légère diminution par rapport à 2016 (142,0 kg/hab./an).

La figure suivante présente la répartition des déchets résiduels présents en quantités plus importantes au sein des OMR du SYVADEC.

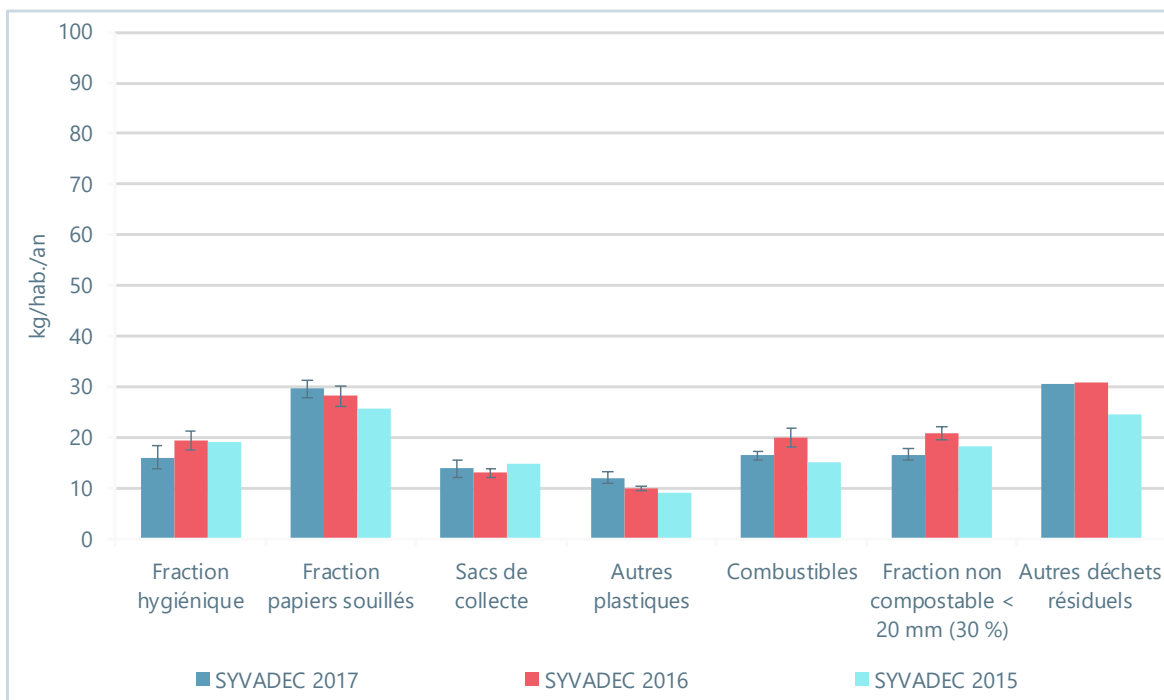


Figure 36. Déchets résiduels au sein des OMR du SYVADEC.

Les déchets majoritaires au sein du gisement résiduel sont les suivants :

- **Textiles sanitaires** : 45,6 kg/hab./an (contre 47,5 kg/hab./an en 2016), dont :
 - 16,0 kg/hab./an de **fraction hygiénique** ;
 - 29,6 kg/hab./an de **fraction papiers souillés** ;
- **Plastiques hors emballages** (sacs de collecte + autres plastiques) : 25,9 kg/hab./an (contre 22,9 kg/hab./an en 2016) ;
- **Combustibles divers** : 16,1 kg/hab./an (contre 20,0 kg/hab./an en 2016).

Ces déchets ont bien leur place au sein des OMR, toutefois leur utilisation pourrait être restreinte par des actions de prévention, comme par exemple l'utilisation de couches lavables, etc.

Les papiers souillés peuvent également faire l'objet d'une valorisation organique industrielle s'ils sont collectés en mélange avec les biodéchets.

3.3. Compositions moyennes par EPCI

Le nombre d'échantillons caractérisé par EPCI est rappelé dans le tableau suivant.

Tableau 12. Nombre d'échantillons caractérisés par EPCI.

EPCI	Nombre d'échantillons par campagne	Nombre d'échantillons 2017
CA de Bastia (CAB)	3	6
CA du Pays Ajaccien (CAPA)	5	10
CC Centre Corse (4C)	2	4
CC du Sarténais-Valinco (CCSV)	3	6
CC du Sud Corse (CCSC)	2	4
CC de Calvi Balagne (CCCB)	2	4
CC Ile Rousse Balagne (CCBIR)	1	2

3.3.1. Répartition par catégorie de matériau

La figure ci-dessous présente la répartition, en %, par catégorie de matériau sur les 7 EPCI adhérentes du SYVADEC prises en compte dans le plan d'échantillonnage de la campagne 2017.

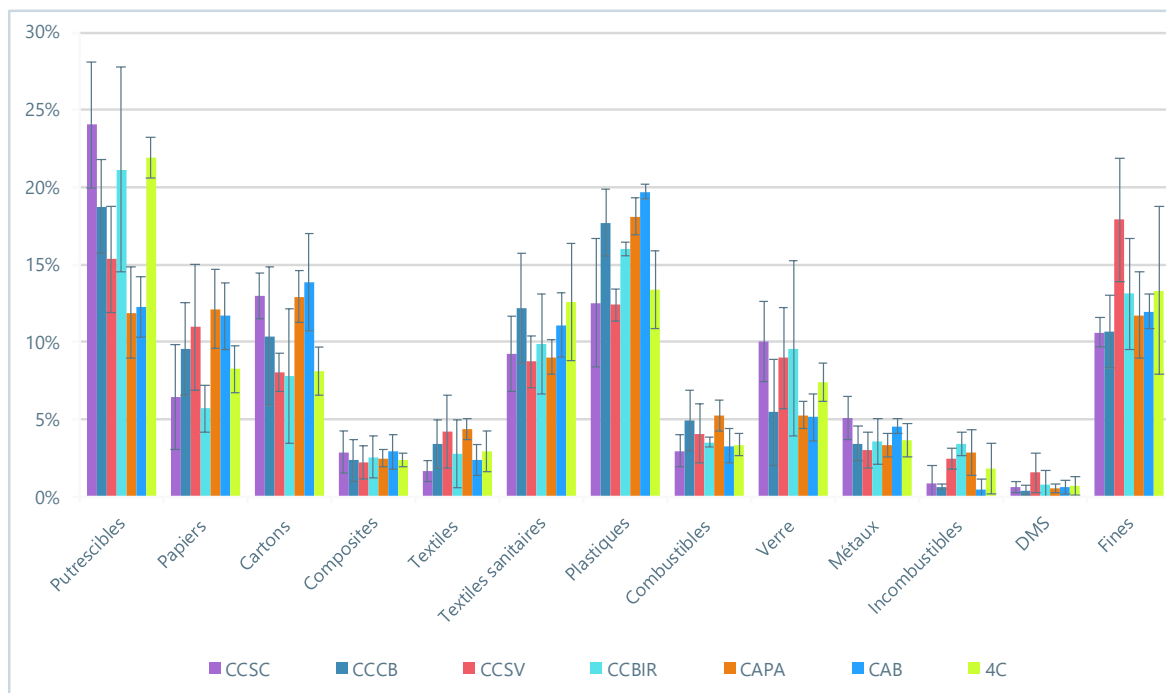


Figure 37. Répartition par catégorie de matériaux, en %, par EPCI.

Les intervalles de confiance par ECPI sont importants, à cause du faible nombre d'échantillons caractérisés par collectivité : entre 2 et 10 échantillons par EPCI sur les 2 campagnes réalisées en 2017.

Pour une comparaison sur une base quantitative, les ratios de production 2017 moyens par EPCI (cf. Tableau ci-dessous) sont intégrés aux compositions, de manière à estimer les gisements d'évitement ou de détournement.

Tableau 13. Ratios de collecte des OMR par EPCI en 2017.

EPCI	Ratio 2017 (en kg/hab./an)
CCSC	783,8
CCCB	580,3
CCSV	566,2
CCBIR	519,5
CAPA	393,0
CAB	370,5
4C	357,8
SYVADEC	455,5

La figure suivante présente l'évolution des ratios de captage des OMR entre 2016 et 2017 sur chaque EPCI.

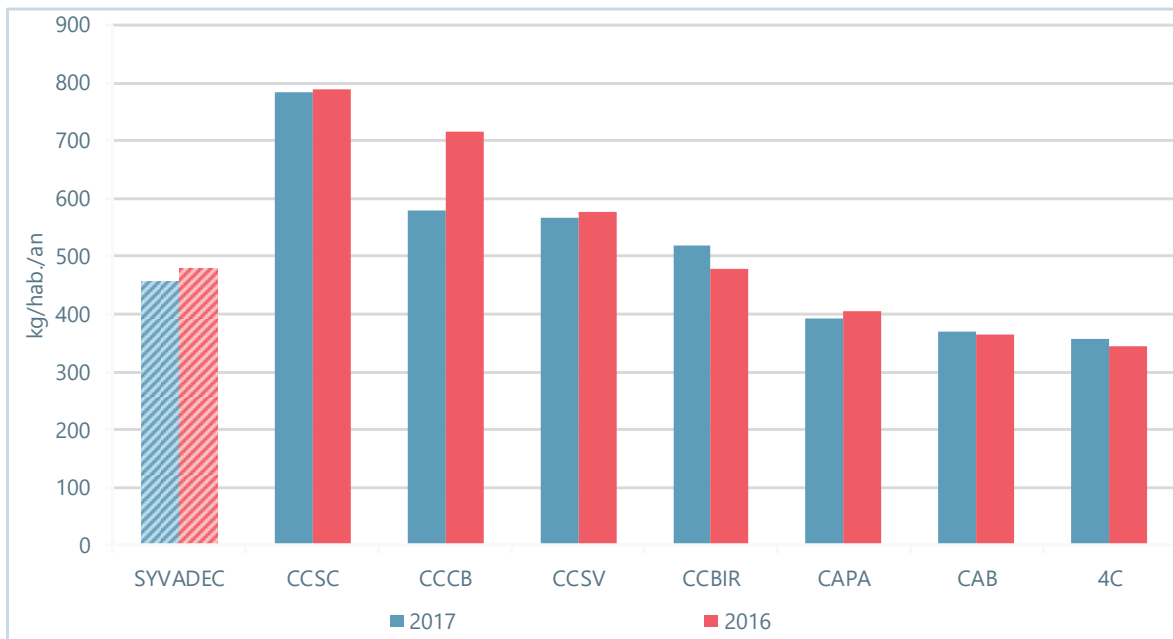


Figure 38. Evolution des ratios de collecte entre 2016 et 2017 par ECPI.

On note ainsi des **disparités importantes** entre les différents EPCI (ratios de 358 kg/hab./an sur la CC Centre Corse à 784 kg/hab./an sur la CC Sud Corse), qui peuvent refléter des différences liées au tourisme, plus présent sur certaines zones du territoire et/ou des différences de pratiques des usagers, liées aux équipements et actions de communications mises en place localement.

Le ratio de collecte sur la CCCB a diminué de 715 kg/hab./an à 580 kg/hab./an. Sur les autres collectivités, il n'y a pas d'évolution significative des ratios de collecte entre 2016 et 2017.

3.3.2. Répartition par gisements de prévention et de détournement

La répartition par potentiel de prévention et de détournement est réalisée selon la grille définie dans le paragraphe relatif à la méthodologie d'analyse des résultats (cf. Tableau 11). Elle est présentée sur la figure suivante.

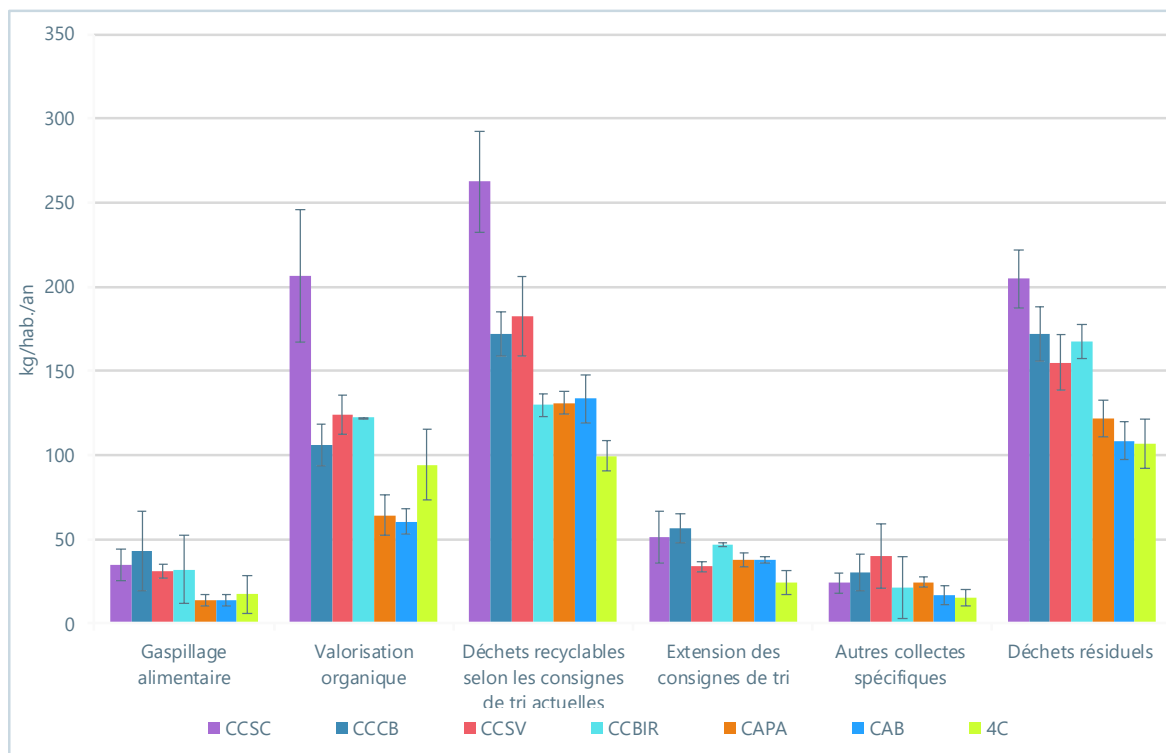


Figure 39. Répartition par gisement de prévention et de détournement, par EPCI.

Les différences entre EPCI les plus importantes sont surtout observées pour les gisements de valorisation organique et de déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles.

Pour ces deux gisements, la CC Sud Corse présente des quantités de déchets beaucoup plus importantes que les autres collectivités.

Gaspillage alimentaire

La **CAPA, la CAB et 4C** présentent des quantités de **gaspillage alimentaires plus faibles** (entre 13,6 et 17,3 kg/hab./an).

Les autres collectivités présentent entre 31,0 kg/hab./an (CCSV) et 43,2 kg/hab./an (CCCB) de gaspillage alimentaire au sein de leurs OMR.

A noter que la CCBIR présente une quantité d'aliments encore emballés plus importants que les autres EPCI : 12,9 kg/hab./an alors que les autres collectivités en ont toutes des quantités inférieures à 9 kg/hab./an.

Valorisation organique

La **CCSC** présente des quantités de déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation organique **beaucoup plus importante** que les autres EPCI : 206,5 kg/hab./an, en augmentation importante par rapport à 2016 (179,6 kg/hab./an, incluant les déchets alimentaires non compostables).

Le gisement de valorisation organique a également **augmenté de manière importante** sur la **4C**, passant de 75,6 kg/hab./an en 2016 à 94,3 kg/hab./an en 2017.

Les collectivités ayant le **gisement valorisation organique le plus faible** sont la **CAPA** (64,2 kg/hab./an) et la **CAB** (60,4 kg/hab./an).

La figure suivante présente la composition du gisement de valorisation organique par EPCI.

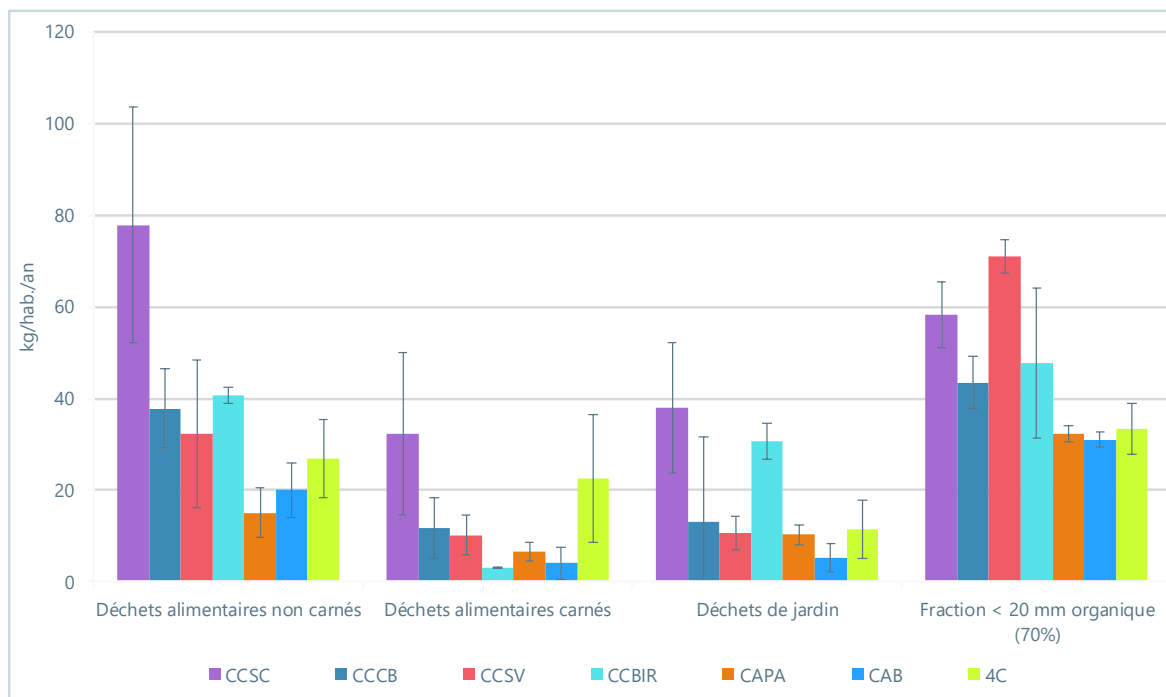


Figure 40. Gisement valorisation organique par EPCI.

Les **déchets alimentaires** non carnés et carnés sont présents en quantités beaucoup plus importantes au sein des OMR de la **CCSC** (77,9 et 32,4 kg/hab./an respectivement) où ils sont en augmentation par rapport à 2016 (57,1 et 21,3 kg/hab./an en 2016).

La **4C** présente également des quantités de **déchets alimentaires carnés** relativement importants (22,6 kg/hab./an en 2017, contre 11,0 kg/hab./an en 2016).

On note des quantités importantes de **déchets de jardin** au sein de la **CCSC** (37,9 kg/hab./an) et de la **CCBIR** (30,7 kg/hab./an).

Gisement recyclable selon les consignes de tri actuelles

La quantité de **déchets recyclables** selon les consignes de tri actuelles est **particulièrement importante sur la CCSC**, avec 262,3 kg/hab./an sur cette collectivité, contre 99,5 kg/hab./an (4C) à 182,3 kg/hab./an (CCSV) sur les autres EPCI.

On peut également remarquer une **augmentation des quantités de déchets recyclables entre 2016 et 2017** au sein des OMR de la **CCSC** (de 233,0 kg/hab./an en 2016 à 262,3 kg/hab./an en 2017) et sur la **CAB** (de 117,3 kg/hab./an en 2016 à 133,5 kg/hab./an).

La répartition des déchets recyclables en 2017 par EPCI est présentée sur la figure suivante.

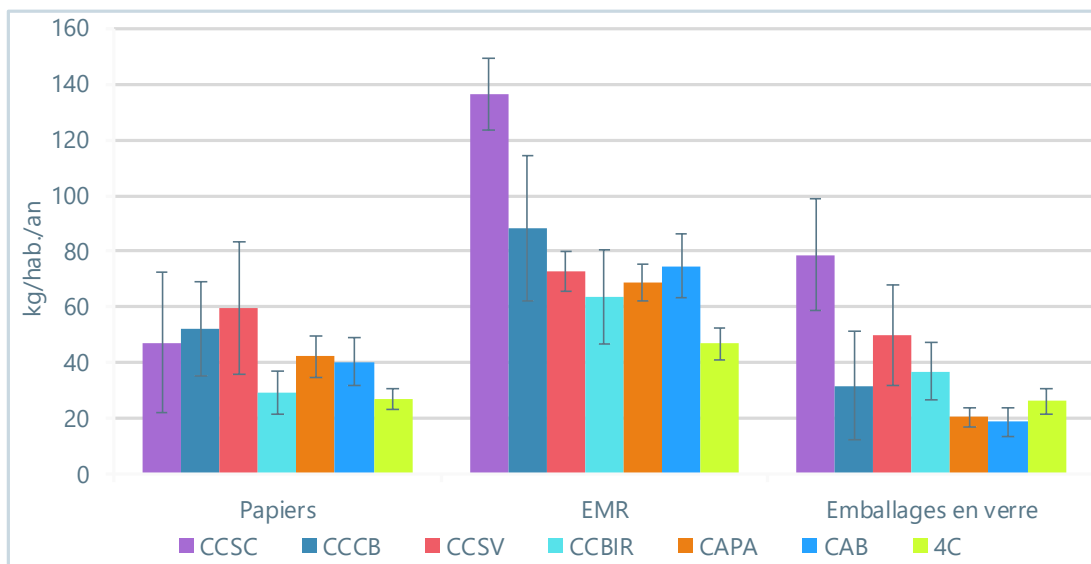


Figure 41. Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles par EPCI.

Papiers

La répartition des papiers par EPCI est présentée sur la figure suivante.

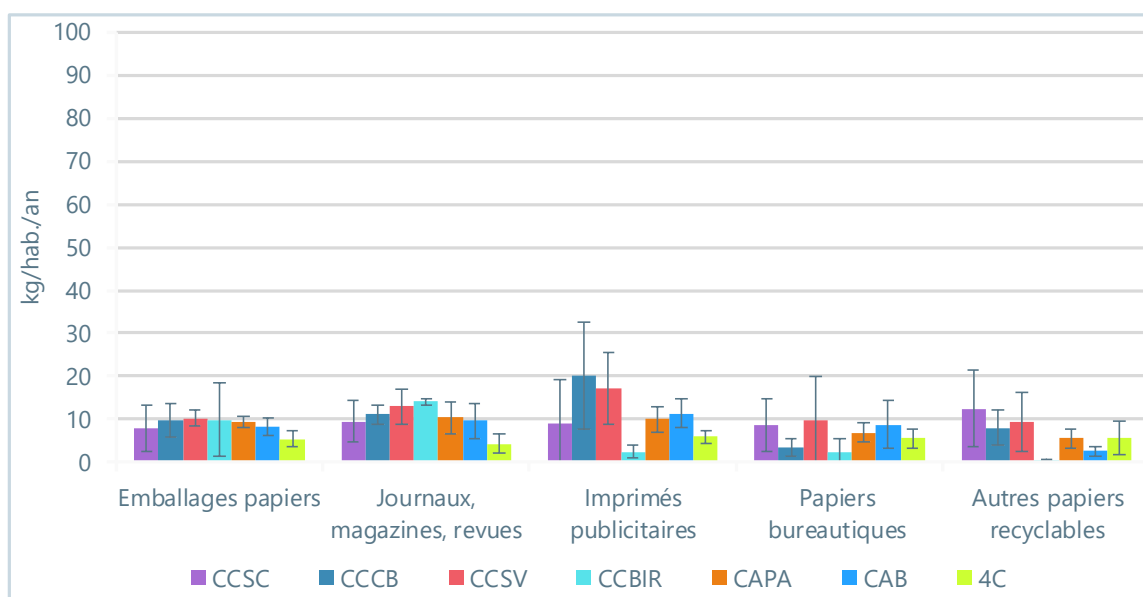


Figure 42. Répartition des papiers par EPCI.

Les intervalles de confiance sont importants pour les différentes catégories de papiers. Aussi les interprétations présentées ci-dessous doivent être considérées comme des tendances.

La **CCCB** et la **CCSV** ont des quantités **d'imprimés publicitaires non sollicités** au sein de leurs OMR **plus importantes** que les autres collectivités (20,2 et 17,2 kg/hab./an respectivement) et en augmentation par rapport à 2016, où ils représentaient respectivement 12,6 et 13,0 kg/hab./an.

Les imprimés publicitaires peuvent également faire l'objet d'actions de prévention via l'apposition du **STOP PUB** sur les boîtes aux lettres.

Au contraire, la **CCBIR** présente des quantités **d'imprimés publicitaires beaucoup plus faibles** que les autres collectivités : 2,5 kg/hab./an.

La quantité de **papiers bureautiques** est également **plus faible** au sein des OMR de la **CCBIR** et de la **CCCB** (2,3 et 3,3 kg/hab./an, contre 5,5 à 9,9 kg/hab./an sur les autres collectivités).

On peut enfin noter une quantité de **JRM plus faible** au sein des OMR de la **4C** (4,3 kg/hab./an, contre 9,5 à 14,0 kg/hab./an sur les autres EPCI).

Emballages ménagers recyclables

La **CCSC** présente 136,5 kg/hab./an d'EMR, en augmentation par rapport à 2016, où ceux-ci représentaient 125,9 kg/hab./an.

Ceci est principalement dû à des quantités **d'emballages en cartons** très importantes sur collectivité : 99,3 kg/hab./an (contre 84,7 kg/hab./an en 2016).

Les quantités d'EMR sur les autres collectivités sont comprises entre 46,8 kg/hab./an sur la 4C et 88,3 kg/hab./an sur la CCCB.

Emballages en verre

Les emballages en verre sont aussi présents en quantités plus importantes au sein des OMR de la **CCSC**, avec 78,7 kg/hab./an, également en augmentation par rapport à 2016 (50,0 kg/hab./an).

Les autres EPCI présentent entre 18,7 kg/hab./an d'emballages en verre sur la CAB et 49,9 kg/hab./an sur la CCSV (également en augmentation par rapport à 2016 sur cette dernière collectivité : 43,5 kg/hab./an en 2016).

Gisement Extension des consignes de tri

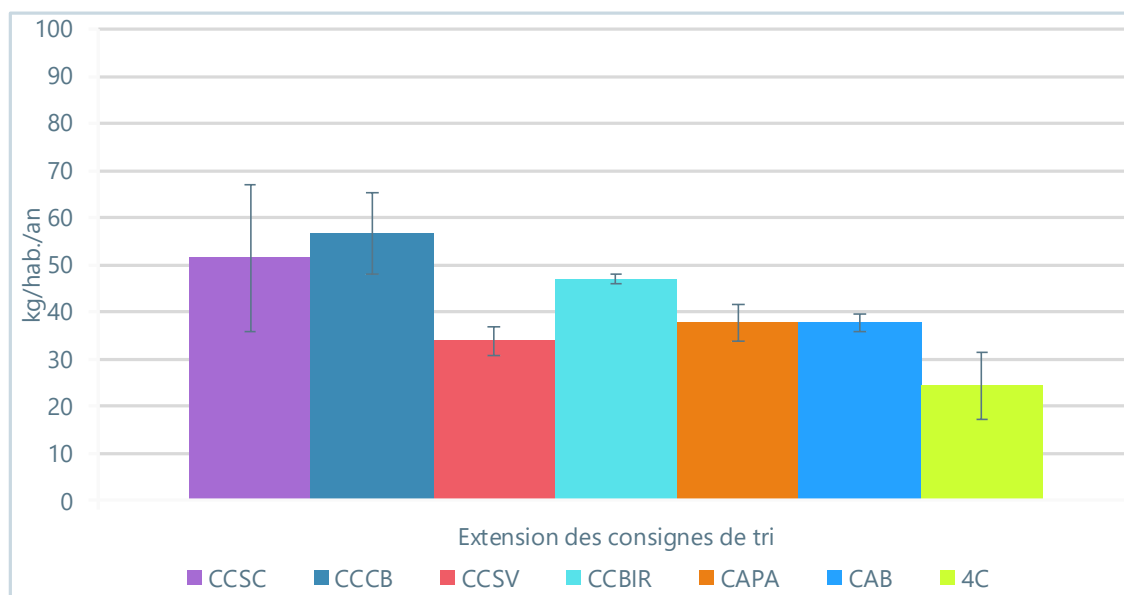


Figure 43. Extension des consignes de tri par EPCI.

Les gisements d'extension des consignes de tri sont compris entre 24,4 kg/hab./an sur la 4C et 56,7 kg/hab./an sur la CCCB.

Autres collectes spécifiques

Les quantités de déchets concernés par les filières DEEE, TLC et DMS par EPCI sont présentées sur la figure suivante.

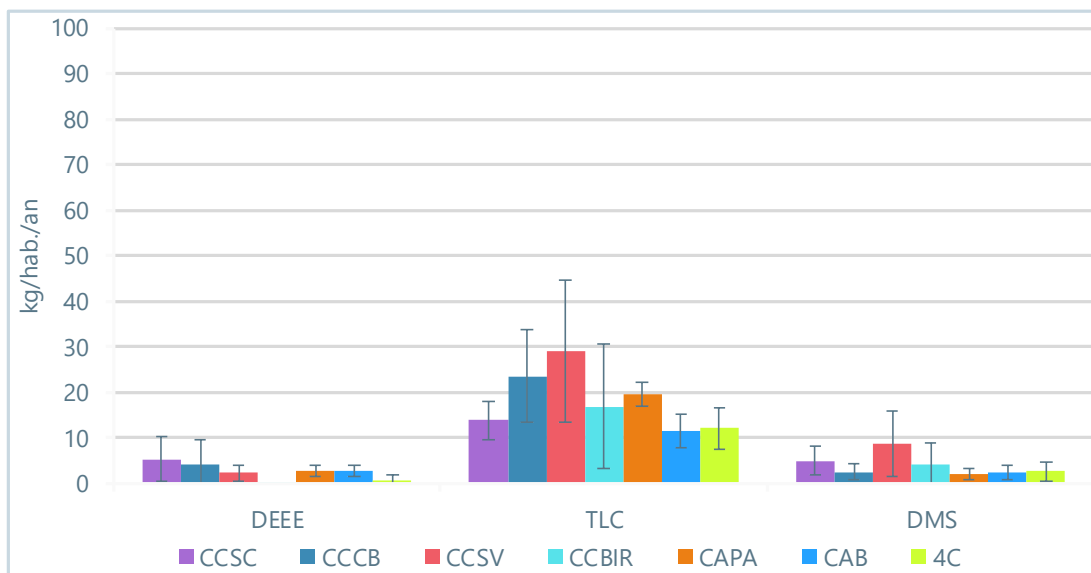


Figure 44. Déchets concernés par d'autres collectes spécifiques, par EPCI.

Les échantillons d'OMR en provenance de la CCBIR et de la 4C ne contenaient pratiquement pas de **DEEE**. Les autres collectivités présentent entre 2,3 kg/hab./an (CCSV) et 5,3 kg/hab./an (CCSC) de DEEE, soit des valeurs relativement faibles.

Les quantités de **TLC** semblent plus importantes au sein de la CCSV (29,0 kg/hab./an) et de la CCCB (23,6 kg/hab./an), bien que les intervalles de confiance importants et se recoupant entre les collectivités ne nous permettent pas de conclure sur une prépondérance des TLC au sein de certaines d'entre elles.

Enfin, les quantités de **DMS** sont faibles au sein de toutes les collectivités. La CCSV présente une quantité de DMS plus importante que les autres EPCI. Cela est principalement dû à une batterie de voiture présente au sein de l'échantillon SV2 - Propriano, caractérisé le 18 octobre 2017.

Gisement résiduel

Les quantités des déchets résiduels majoritaires sont présentées sur la figure suivante, par EPCI.

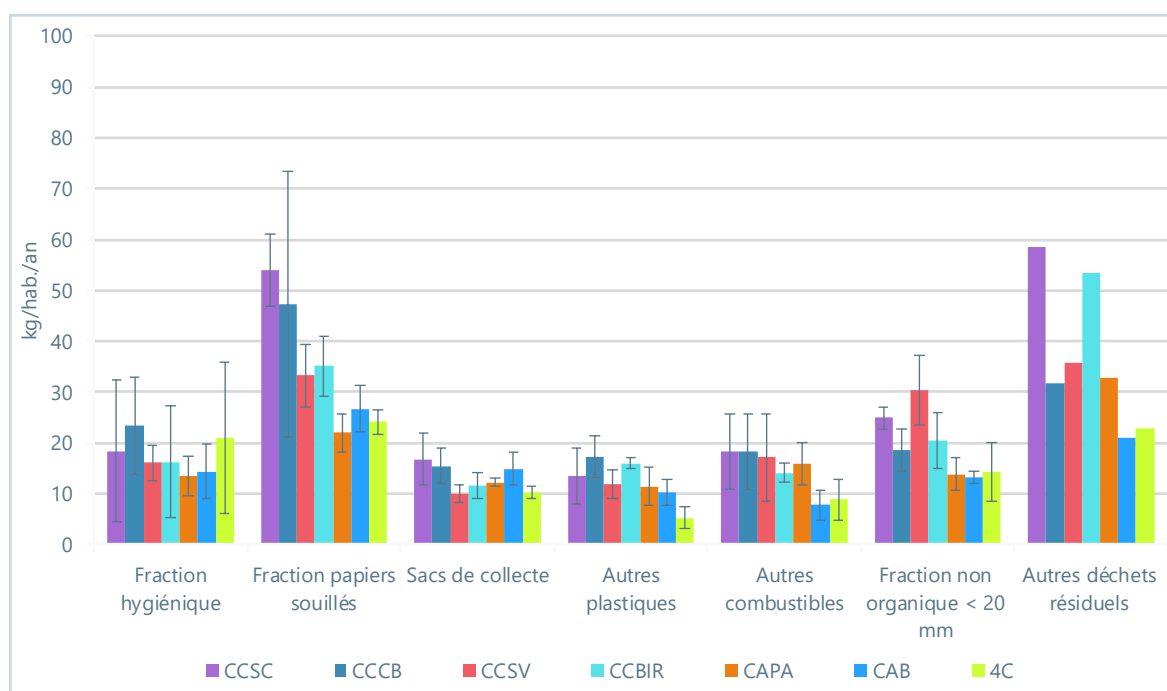


Figure 45. Répartition des déchets résiduels principaux, par EPCI.

La **CCSC** et la **CCCB** présentent des quantités de **fraction papiers souillés** beaucoup plus importantes que les autres collectivités (54,0 et 47,3 kg/hab./an respectivement), avec cependant des disparités très importantes au sein de la CCCB, variant de 27,3 kg/hab./an à 89,7 kg/hab./an au sein des 4 échantillons caractérisés sur cette collectivité.

Les autres catégories de déchets résiduels présentent moins de disparité entre les EPCI.

3.4. Impact de la saisonnalité

2 campagnes de caractérisations ont été réalisées en 2017, au cours desquelles des tournées similaires ont été caractérisées afin de permettre une comparaison entre les 2 campagnes et l'évaluation de l'impact du tourisme sur les gisements présents au sein des OMR.

- En **période touristique** : juillet 2017, caractérisation de 18 échantillons d'OMR ;
- En **période non touristique** : octobre 2017, caractérisation de 18 échantillons d'OMR.

De manière à réaliser une comparaison sur une base quantitative, une analyse sur l'ensemble du territoire du SYVADEC est réalisée à partir des ratios de production d'OMR moyens par saison (cf. Tableau 10 : **33,8 kg/hab./mois pour la basse saison et 50,3 kg/hab./mois pour la haute saison**).

On observe une **augmentation moyenne de 31 %** de la quantité d'OMR collectées mensuellement sur le territoire du SYVADEC sur les 3 mois de la saison estivale (juillet, août, septembre).

3.4.1. Impact du tourisme à l'échelle des collectivités

La figure suivante montre les ratios de collecte, en kg/habitant/mois, en période touristique (de juillet à septembre) et en hors saison touristique, pour chaque EPCI.

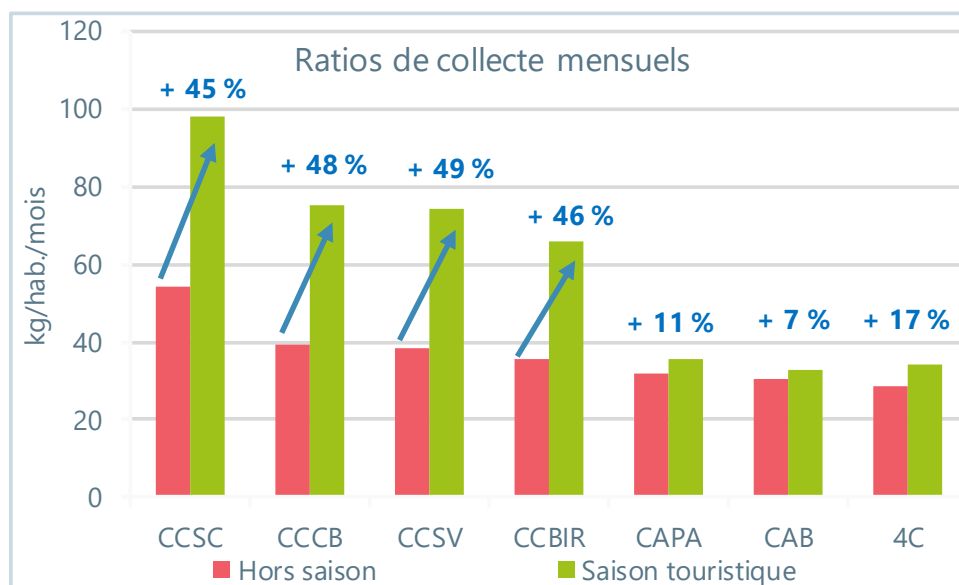


Figure 46. Ratios de collecte, en kg/hab./mois, en période touristique et non touristique, par EPCI.

Les EPCI les plus impactés par le tourisme en termes de ratios de collecte d'OMR, sont aussi les **EPCI qui ont les ratios de collecte les plus élevés : CCSC, CCCB, CCSV et CCBIR**. Sur ces collectivités, l'augmentation d'OMR collectées mensuellement est comprise entre 45 et 49 %.

Au contraire, l'impact du tourisme sur la CAPA, la CAB et la 4C est beaucoup plus limité (augmentation comprise entre 7 et 17 %).

3.4.2. Impact du tourisme à l'échelle du SYVADEC, répartition par gisement de prévention et de détournement

La figure ci-dessous présente la répartition par gisement de prévention et de détournement, en kg/hab./mois, en saison touristique et hors saison, à l'échelle du SYVADEC.

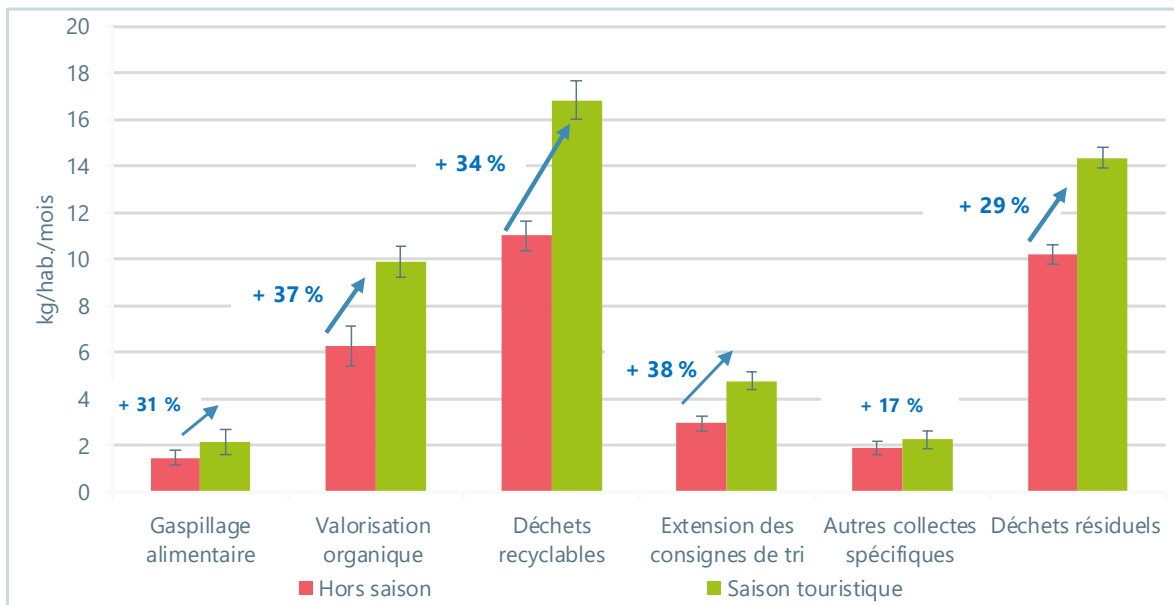


Figure 47. Gisements de prévention et de détournement, en fonction de la période, en kg/hab./mois.

On observe une **augmentation générale de tous les gisements de 29 à 38 % en saison touristique**, à l'exception des déchets concernés par d'autres collectes spécifiques qui n'augmentent que de 17 %.

Valorisation organique

Les déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation organique augmentent de 37 % en moyenne.

La figure suivante montre l'impact du tourisme sur le gisement « Valorisation organique », à l'échelle du SYVADEC.

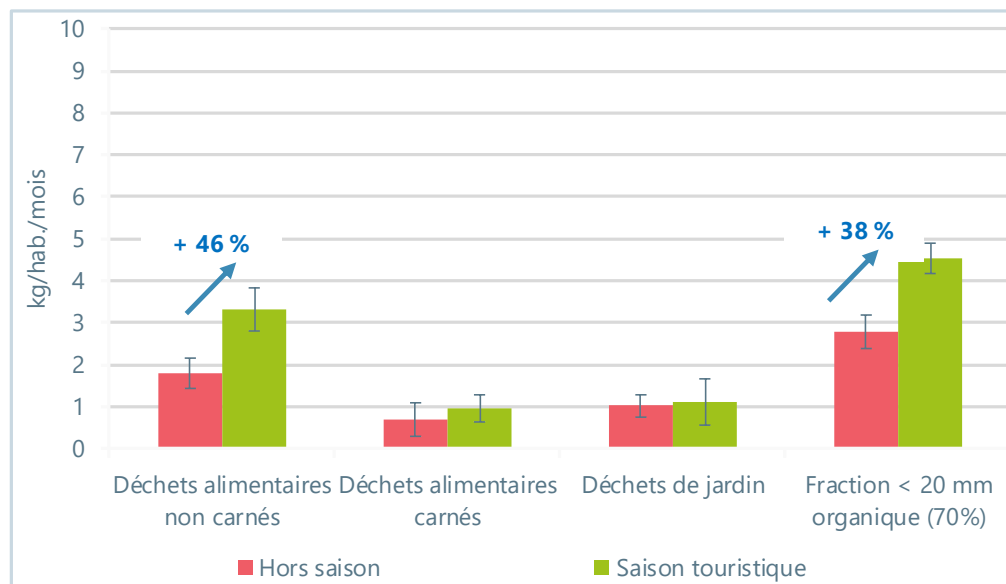


Figure 48. Impact du tourisme sur les déchets du gisement Valorisation organique.

Les quantités des **déchets alimentaires non carnés augmentent de 47 % en saison touristique**, passant de 1,8 kg/hab./mois à 3,3 kg/hab./mois. La fraction organique des fines (qui correspond en grande partie à des déchets alimentaires) augmente également de manière importante en saison touristique (+38%).

Au contraire, les déchets alimentaires carnés et surtout les déchets de jardin ne sont pas impactés de manière significative par le tourisme.

Gisement recyclable selon les consignes de tri actuelles

L'impact du tourisme sur le gisement de déchets recyclables est illustré sur la figure suivante.

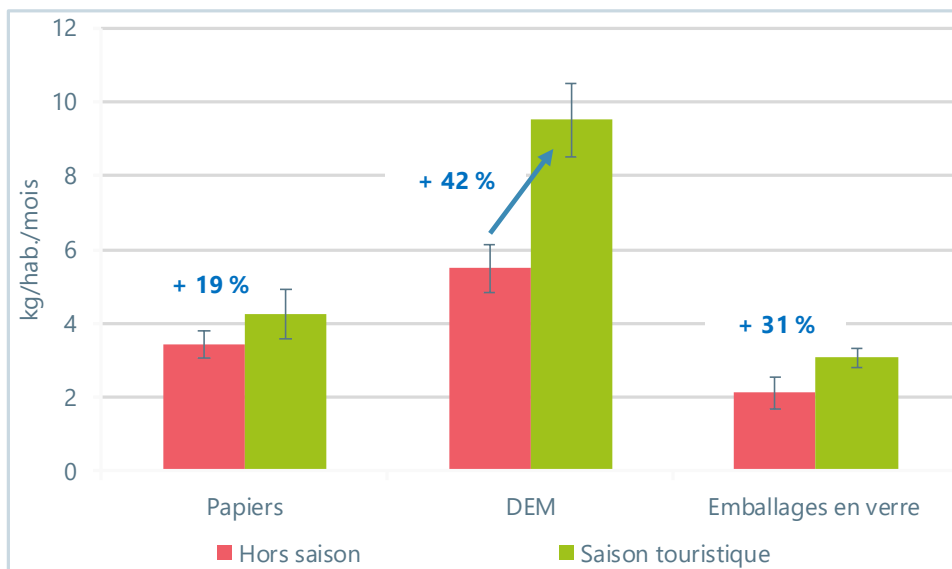


Figure 49. Impact du tourisme sur les gisements de déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles.

Les quantités de **papiers** sont légèrement plus importantes en saison touristique : 4,3 kg/hab./mois, contre 3,4 kg/hab./mois hors saison touristique.

Les **emballages en verre** augmentent également légèrement en saison touristique, passant de 2,1 kg/hab./mois hors saison à 3,1 kg/hab./mois en période touristique.

Les **déchets d'emballages ménagers** augmentent quant à eux de manière importante avec le tourisme, passant de 5,5 kg/hab./mois hors saison à 9,5 kg/hab./mois en saison touristique, soit **42 % d'augmentation**, et ce quelle que soit la catégorie d'emballage ménager recyclable concernée, comme illustré sur la figure suivante.

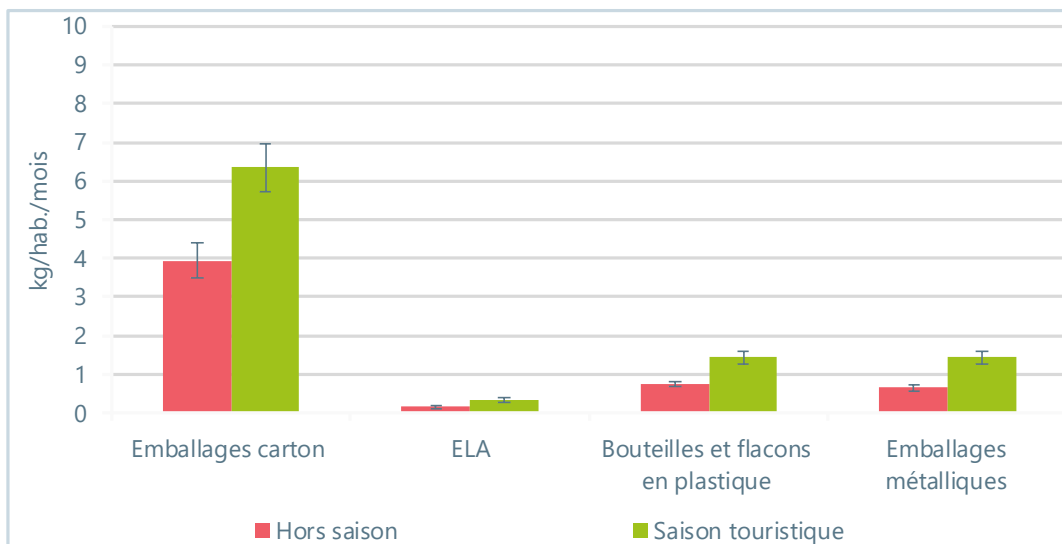


Figure 50. Impact du tourisme sur les quantités de DEM.



4. Résultats de caractérisation du TV

4.1. Méthodologie d'analyse : répartition par gisement

Pour l'analyse des résultats, les sous-catégories sont regroupées selon la destination des gisements. Sont ainsi distingués :

- les déchets faisant l'objet de **filières de collecte en déchèterie déjà en place** sur le territoire ;
- les déchets correspondant aux **autres collectes en place** (CS, TLC, déchets dangereux) ;
- les déchets correspondant aux **filières qui pourraient être envisagées** (réemploi, plastiques, PSE, pneus, plâtre). Ces filières de valorisation qui existent sur d'autres territoires ne sont toutefois pas forcément extrapolables au territoire corse ;
- les **déchets résiduels**, qui doivent se retrouver au sein de la benne de TV.

Tableau 14. Sous-catégories triées réparties par gisement de détournement.

Filières de déchèterie en place sur le territoire	
Végétaux	01.02 Déchets de jardin
Cartons	03.01 Cartons ondulés
DEEE	04.01 DEEE non récupérables 04.02 Câbles électriques
Bois (L'Arinella)	08.01 Bois traité 08.02 Bois non traité 08.03 Bois non transformé biomasse
Ferrailles	10.01 Ferreux 10.02 Non ferreux
DMS	12.01.01 Déchets Diffus Spécifiques champs ECODDS 12.02 Tubes fluorescents et lampes basse consommation 12.03 Piles et accumulateurs 12.06 Cartouches d'impression
DEA	04.03 Matelas non récupérables 04.04 Mobiliers tapissés non récupérables 07.03 Mobiliers plastiques non récupérables 08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés non récupérables 10.03 Mobiliers métalliques non récupérables 11.04 Mobiliers incombustibles non récupérables
Gravats (L'Arinella et le Stiletto)	11.02 Gravats 11.05 Autres incombustibles non classés
Autres collectes en place sur le territoire	
Collecte sélective	02.01 Livres non récupérables 02.02.01 JRM

	02.02.02 Papiers bureautique 02.02.03 Autres papiers recyclables 03.02.01 Cartons plats 04.05.01 Briques ELA 07.01.01 Bouteilles et flacons 09.01 Verre d'emballage 10.04 Emballages métalliques
Textiles et maroquinerie réutilisables	14.01 Textiles en bon état 14.02 Maroquinerie en bon état
Déchets dangereux	12.01.02 DDS hors champs ECODDS 12.04 Déchets d'activités de soin perforants 12.05 Huiles minérales 12.07 Bouteilles de gaz 12.08 Médicaments non utilisés 12.09 Autres déchets spéciaux
Collectes qui pourraient être envisagées	
Textiles non réutilisables	05.01 Textiles (hors ameublement) non récupérables 05.02 Textiles d'ameublement non récupérables 05.03 Autres textiles
Plastiques	07.02.01 Plastiques souples recyclables 07.01.02 Plastiques rigides
PSE	07.04.01 Polystyrène valorisable
Bois (Stiletto)	08.01 Bois traité 08.02 Bois non traité 08.03 Bois non transformé biomasse
Pneus	08.05 Pneumatiques
Plâtre	11.01.01 Plaques de Placoplatre + PSE 11.01.02 Autres produits contenant du plâtre
Gravats (SLPV)	11.02 Gravats 11.05 Autres combustibles non classés
Réemploi	14.03 Meubles 14.04 DEEE 14.05 Puériculture 14.06 Bricolage 14.07 Livres 14.08 Décoration
Déchets résiduels	
Déchets résiduels	01.01 Déchets alimentaires 01.03 Autres déchets putrescibles 02.02.04 Autres papiers non recyclables 03.02.02 Autres cartons 04.05.02 Autres composites 06.01 Textiles sanitaires 07.02.02 Plastiques souples non recyclables 07.04.02 Polystyrène non valorisable 07.05 Mousses 08.06.01 Articles de literie rembourrés 08.06.02 Autres combustibles 09.02 Autre verre 11.03 Laines minérales 13.01 Fraction < 100 mm

Remarque sur ce classement :

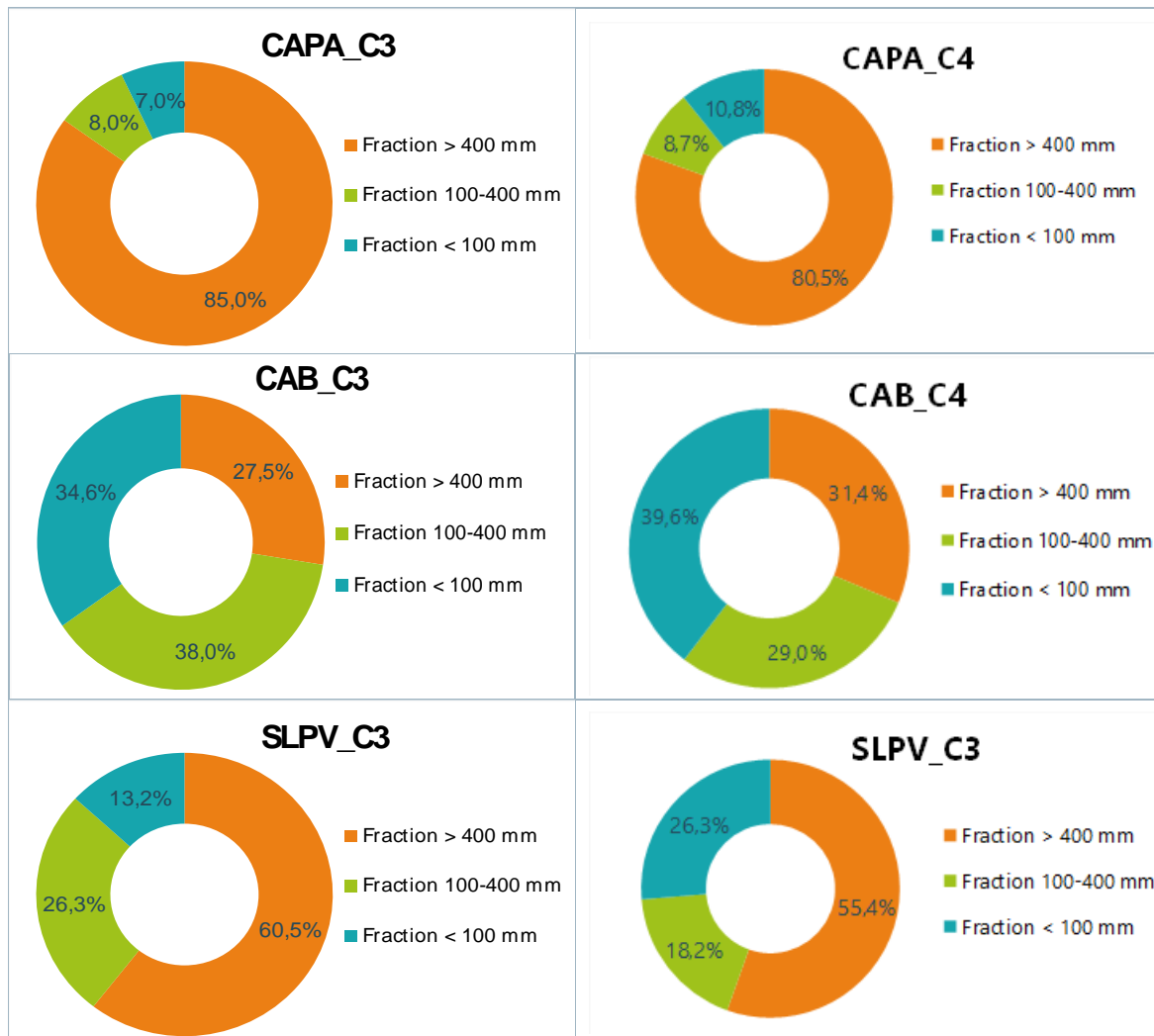
- les éléments fins < 100 mm, non caractérisés, sont par défaut positionnés en « déchets résiduels ».
- les filières en place correspondent aux filières effectivement en place sur la déchèterie au moment de la caractérisation : ainsi, le bois est considéré comme « Filière en place » les déchèteries de L'Arinella et de SLPV, mais comme « Filière envisageable » pour le Stiletto ; de même les gravats sont positionnés en « Filière envisageable » pour la déchèterie de SLPV.
- les plastiques rigides ont été triés indépendamment de leur potentiel de valorisation. Ainsi le gisement correspond à une valeur haute et le gisement effectivement valorisable devra être précisé selon les filières locales pouvant être mises en place, par matériau (PE, PP...).
- les déchets correspondant au réemploi tels que caractérisés dans le cadre de cette étude sont largement sous-estimés, car déterminés après dépôt au sein des bennes de TV.

4.2. Composition des bennes

Compte tenu de la grande disparité des bennes de TV, il n'est pas calculé de valeur moyenne, mais les résultats pour les trois déchèteries caractérisées sont présentés et commentés.

4.2.1. Répartition granulométrique

Tableau 15. Répartition granulométrique des bennes de TV caractérisées en 2017.



Les granulométries des bennes caractérisées sont très différentes selon les déchèteries, mais globalement homogènes au sein d'une même déchèterie.

Ainsi, la CAPA présente environ 80 % d'éléments très grossiers supérieurs à 400 mm, alors que la SLPV en présente environ 60 % et la CAB seulement 30 %.

La CAB présente également un taux de fines < 100 mm entre 35 et 40 %, bien supérieur aux 2 autres déchèteries.

A noter que les bennes sur la déchèterie de l'Arinella (CAB) sont partiellement compactées (à l'aide d'un petit chargeur), ce qui peut expliquer la plus faible taille des éléments.

4.2.2. Répartition selon les potentiels de détournement par benne

La répartition selon les potentiels de détournement est présentée ci-dessous pour les différentes bennes caractérisées.

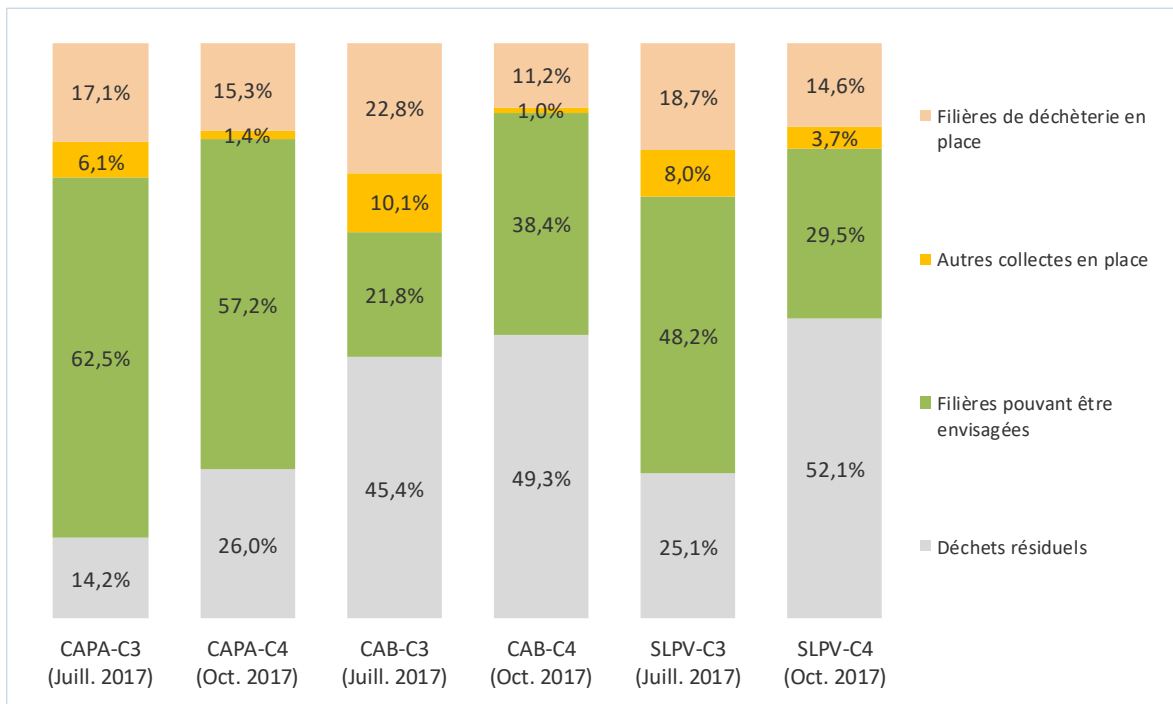


Figure 51. Répartition des bennes de TV caractérisées selon les gisements de détournement.

On note les spécificités suivantes :

■ Bennes en provenance de la déchèterie du Stiletto (CAPA_C3 et C4) :

On n'observe pas de variation très importante dans la répartition des bennes de TV de la CAPA entre les deux campagnes de caractérisation.

● Filières de déchèterie existantes

On retrouve globalement peu de déchets au sein du TV qui auraient dû être positionnés dans d'autres filières existantes sur la déchèterie de Stiletto. Le gisement non conforme le plus important correspond à des gravats, présents à hauteur de 10 % de la fraction > 100 mm des bennes sur chacun des deux campagnes.

Il s'agit principalement de blocs de matériaux inertes (parpaings, briques...). Lors de la campagne d'octobre 2017 (C4), on a pu également noter la présence d'une quantité importante de carrelage.

Les DEA représentaient 3,5 % lors de la C3 (dû à un unique apport). Lors de la C4, ils ne représentent plus que 1,7 %.

● Autres collectes en place

Lors de la C3, 6 % des déchets de TV auraient dû être collectés via d'autres collectes en place, et en particulier 3,8 % de DMS. Il s'agissait principalement de déchets de construction souillés (films plastiques et polystyrène souillés au goudron, plaques goudronnées), qui semblent être issus d'un producteur unique et étaient contenus dans des bigbags, donc peu visibles au moment du déversement dans la benne.

Lors de la C4, la proportion de déchets qui auraient dû être collecté via d'autres filières est beaucoup plus faible et ne représente que 1,4 % de la benne de TV.

● Filières pouvant être envisagées

La part de déchets détournables est élevée sur les deux campagnes : 62,5 % lors de la C3 et 57,2 % lors de la C4.

Lors de la C3, cette proportion importante était due à la présence importante de bois (44,9 % de la benne), dont plusieurs palettes. On observe également une part importante de plastiques (13,5 % de la benne), dont majoritairement des plastiques rigides.

Lors de la C4, on trouve encore 32,4 % de bois. On note également la présence de 18 % de produits contenant du plâtre.

En revanche, les plastiques ne représentent plus que 4,2 % de la benne lors de la C4.



Figure 52. Dépotage de la benne de la CAPA-C4, où on peut noter la présence importante de bois.

Pour cette déchèterie, on note l'évolution suivante entre septembre 2016 et octobre 2017 :

- Augmentation des erreurs de tri (déchets présents au sein du TV, qui auraient dû être déposés dans d'autres filières en déchèterie, en PAP ou en PAV), liée à la mise en place de la nouvelle filière de gravats (+ 10 points d'erreur de tri environ). En effet, les erreurs de tri étaient de l'ordre de 8 à 9 % lors des caractérisations de 2016 (sans comptabiliser 20 % de palmier malade en décembre 2016, déchet exceptionnel), et passent à 23 % en juillet 2017 et 17 % en octobre 2017.
- Part toujours importante de filières envisageables (autour de 60 % de la benne), liée à une forte présence de bois (28 %, 21 %, 45 % et 32 % respectivement pour les quatre campagnes consécutives).
- L'impact de la mise en place de la filière gravats n'est pas visible à l'échelle de ces caractérisations ponctuelles, sans prise en compte quantitative et sans caractérisation des fines.

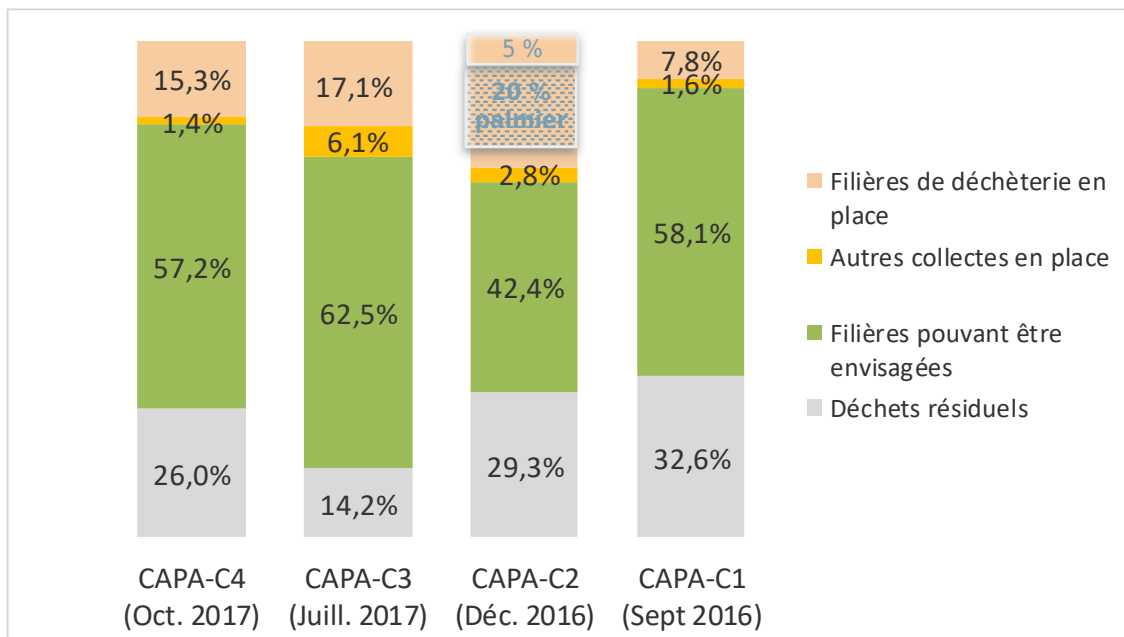


Figure 53. Contenu des bennes de la CAPA lors des 4 dernières caractérisations.

■ Bennes en provenance de la déchèterie de l'Arinella (CAB_C3 et C4).

● Filières de déchèterie existantes

Lors de la C3, 22,8 % de la benne caractérisée correspondait à des filières existantes sur la déchèterie de l'Arinella. Parmi ceux-ci, on pouvait noter 8 % de gravats, 3,9 % de DEEE non récupérables et 3,3 % de déchets de jardin.

Lors de la C4, la proportion de déchets non conformes a diminué, passant à 11,2 % de la benne. Cependant, la proportion de gravats est équivalente à la C3 : 8,3 %. Les autres déchets ont diminué.

● Autres collectes en place

Lors de la C3, 10 % des déchets auraient dû faire l'objet d'une autre collecte : collecte sélective en particulier (7,6 %), dont une proportion relativement importante de papiers (5,5 %).

Lors de la C4, la présence de déchets concernés par d'autres collectes en place est pratiquement nulle (1,0 % de la benne).

● Filières pouvant être envisagées

Lors de la C3, 21,8 % des déchets auraient pu faire l'objet de nouvelles filières (dont 8,1 % de plastiques et 6,3 % de plâtre).

Cette proportion est plus importante lors de la C4 : 38,4 %, dont 33,2 % de plâtre (26,9 % d'autres produits contenant du plâtre). Les quantités de plastiques sont en diminution mais ces déchets représentent toujours un gisement non négligeable, avec 4,9 %.



Figure 54. Plâtre.

En observant l'évolution de cette déchèterie depuis la première campagne (septembre 2016), on peut noter les points suivants :

- La proportion d'erreur de tri, qui avait augmentée fortement lors de la C3 (33 %, incluant les filières de déchèterie et les autres collectes en place), est beaucoup plus faible lors de la C4 (12 %, dont 8 % de gravats, alors que ceux-ci étaient intégrés aux filières pouvant être envisagées en 2016).
- Malgré la mise en place d'une filière spécifique pour les gravats sur la déchèterie de l'Arinella fin 2016, leur proportion au sein du TV a très peu diminué : 9,1 %, 14,4 %, 8,0 %, et 8,3 % de C1 à C4 respectivement. Lors des campagnes 1 et 2, les gravats étaient intégrés aux filières pouvant être envisagées. A partir de la campagne 3, ils sont intégrés aux filières de déchèterie en place.
- La proportion de déchets qui auraient dû être collectés via d'autres filières spécifiques (CS, TLC, etc.) avait diminué de 14 à 10 % entre C1 et C2 puis C3. Lors de la dernière campagne, ces déchets sont quasi absents de la benne caractérisée.
- La part de déchets pouvant faire l'objet de nouvelles filières lors de la C4 (38,4 %) est beaucoup plus importante que lors des campagnes précédentes. Cela provient de la proportion de plâtre très importante dans cette benne.

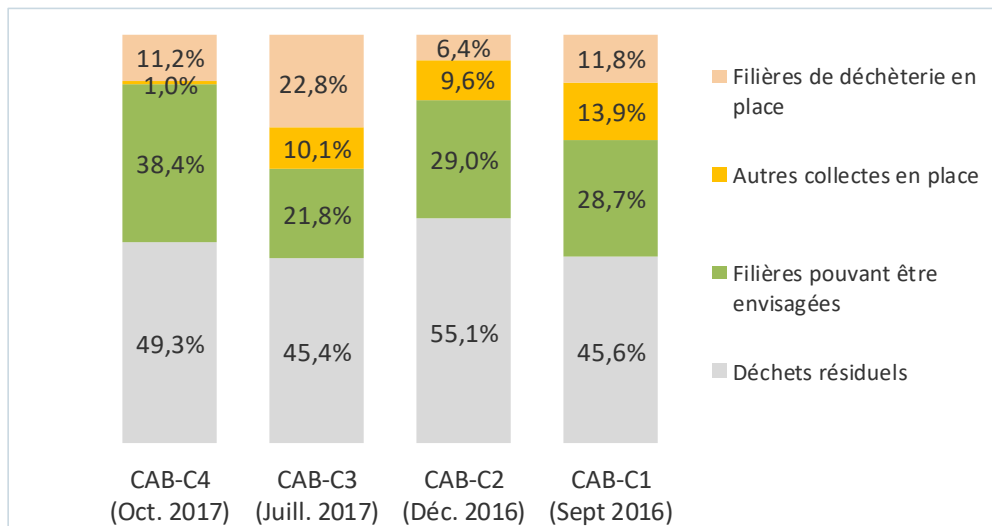


Figure 55. Contenu des bennes de la CAB lors des 4 dernières caractérisations.

● Bennes en provenance de Sainte Lucie de Porto Vecchio (SLPV_C3 et C4).

● Filières de déchèterie existantes

18,9 % en C3 et 14,6 % en C4 des bennes en provenance de Sainte Lucie sont des déchets non conformes, qui auraient dû être déposés dans d'autres filières présentes sur cette déchèterie. Ceux-ci sont composés principalement de :

- Bois (7,2 % en C3 et 4,8 % en C4) ;
- Ferraille (3,2 % en C3 et 4,0 % en C4).

● Autres collectes en place

Lors de la C3, 8,0 % des déchets auraient dû faire l'objet d'une autre collecte, en particulier des autres DMS (5,9 %) (DDS hors champs ECO-DDS et autres déchets spéciaux).



Figure 56. DDS hors champ Eco-DDS.

Lors de la quatrième campagne, seuls 3,7 % des déchets devaient faire l'objet d'autres collectes.

● **Filières pouvant être envisagées**

48,2 % en C3 et 29,5 % en C4 des bennes de TV pourraient faire l'objet de nouvelles filières de collecte :

- Gravats : ceux-ci représentent 20,1 % de la benne sous forme de blocs de matériaux inertes (parpaings, briques...), auxquels il convient d'ajouter les gravats contenus dans les fines (non caractérisées, mais présentes en quantités importantes : 13 % de la benne) de la benne lors de la C3 et seulement 5,5 % en C4 ;
- Plastiques : 24,3 % en C3 et 13,2 % en C4 sous forme de plastiques rigides en majorité.



5. Données consolidées

Le présent chapitre présente les données consolidées (OMR, collectes sélectives et déchèterie) à l'échelle du territoire du SYVADEC. Elles permettent notamment d'évaluer les taux de captage par la collecte sélective et les gisements valorisables au sein des déchets résiduels (OMR et TV de déchèterie).

5.1. Efficacité de collecte à l'échelle du SYVADEC

Le bilan 2017 des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées est présenté en Annexe 5.

La figure ci-dessous présente une synthèse des taux de captage par la collecte sélective par famille de recyclables. Ces valeurs restent **faibles** par rapport aux données nationales de référence (taux de captage national supérieur à 90 % pour le verre, autour de 30 % pour le papier, de 50 % pour le carton, de 20 % pour les Tétrabriques, de 45 % pour le flaconnage plastique et de 16 % pour les métaux) : les taux de captage du SYVADEC sont en moyenne deux fois plus faibles.

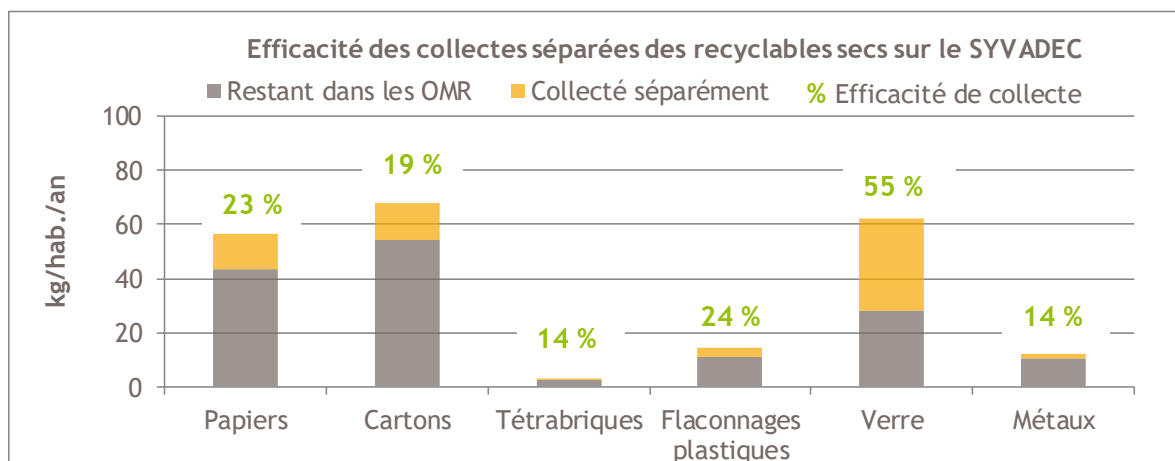


Figure 57. Efficacité des collectes séparées des recyclables sur le territoire du SYVADEC en 2017.

L'évolution des taux de captage entre 2015 et 2017 est présentée sur la figure suivante.

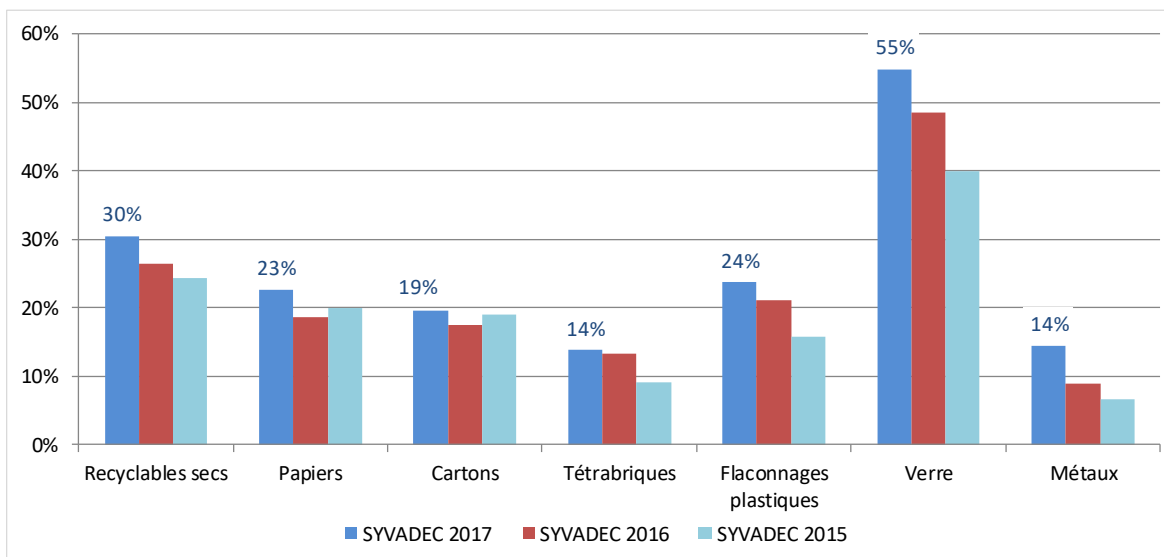


Figure 58. Évolution des taux de captage par matériau entre 2015 et 2017.

Les taux de captage globaux des recyclables secs ont augmenté de 24 % à 30 % entre 2015 et 2017.

Les emballages en verre présentent les taux de captage les plus élevés et ont augmenté de 40 % en 2015 à 55 % en 2017.

5.2. Efficacité de collecte à l'échelle des EPCI

Le bilan 2017 des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées par EPCI est présenté en Annexe 5 (hors collecte en déchèterie et refus de tri).

La figure ci-dessous présente une synthèse des taux de captage par la collecte sélective globaux par EPCI. On observe ainsi des différences de performances entre les différentes collectivités.

La CCCB présente les taux de captage les plus élevés 47 % en moyenne, alors que la CCSV a des taux de captage moyens de 18 %.

Les taux de captage de la CCBIR ne peuvent être considérés comme représentatifs puisqu'un seul échantillon en provenance de cette collectivité a été caractérisé en 2017.

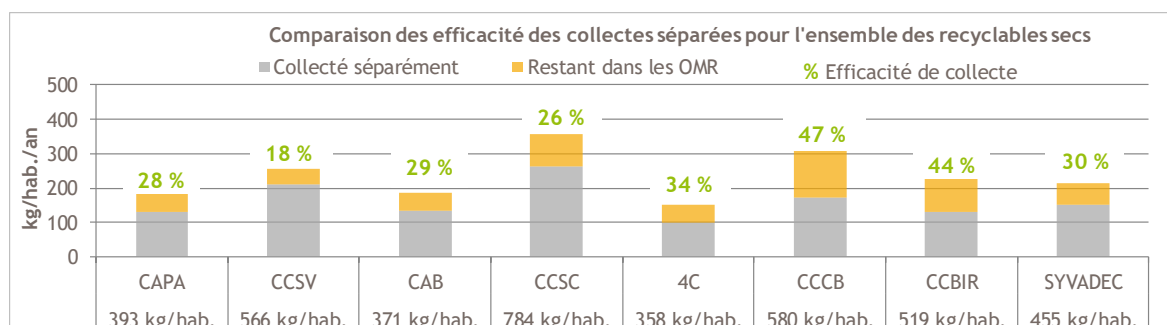


Figure 59. Taux de captage des recyclables par EPCI en 2017.

La figure suivante présente l'évolution des taux de captage des recyclables secs entre 2015 et 2017 sur chaque EPCI.

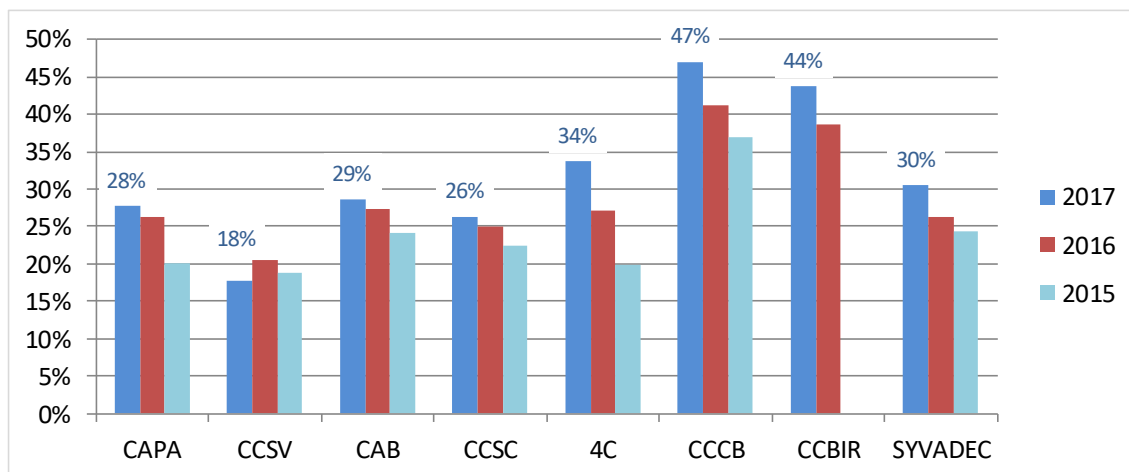


Figure 60. Evolution des taux de captage des recyclables secs entre 2015 et 2017, par EPCI.

On note une augmentation des taux de captage entre 2015 et 2017 sur l'ensemble des EPCI étudiées, à l'exception de la CCSV, où le taux de captage moyen n'a pas évolué depuis 2015.

5.2.1. Efficacité sur la CAPA

Le taux de captage moyen des RSOM sur la CAPA a augmenté de 20 % en 2015 à 28 % en 2017.

La figure suivante présente les taux de captage par matériau sur la CAPA en 2017.

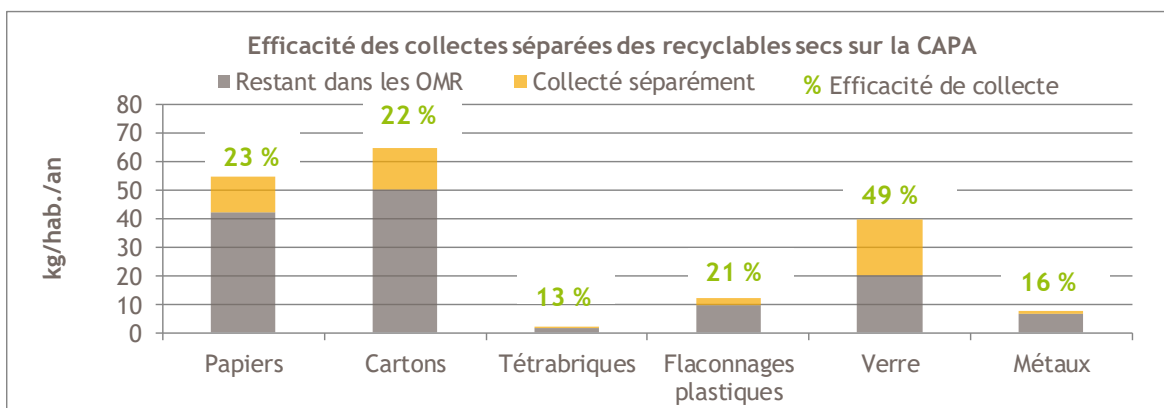


Figure 61. Taux de captage par matériau sur la CAPA en 2017.

Les taux de captage de la CAPA sont similaires aux taux de captage moyens observés sur l'ensemble du SYVADEC.

Les emballages en verre sont captés à hauteur de 49 % en 2017 sur ce territoire, alors que la part de tétrabriques et d'emballages métalliques captés par la CS est beaucoup plus faible (13 % et 16 % respectivement).

5.2.2. Efficacité sur la CAB

29 % des déchets recyclables de la CAB sont captés par la CS, contre 27 % en 2016 et 24 % en 2015.

La figure suivante présente les taux de captage par matériau sur la CAB en 2017.

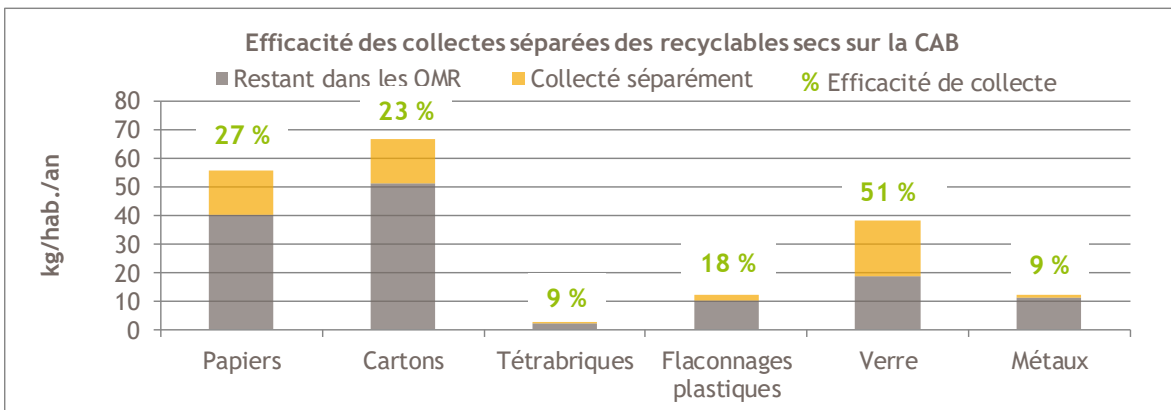


Figure 62. Taux de captage par matériau sur la CAB en 2017.

Les taux de captage de la CAB sont similaires aux taux de captage moyens observés sur l'ensemble du SYVADEC.

Seulement 9 % des tétrabriques et des emballages métalliques sont captés par la CS.

En revanche, le taux de captage des emballages en verre est de 51 %.

5.2.3. Efficacité sur la CCSV

Le taux de captage moyen des RSOM était de 19 % en 2015. En 2016, il augmente à 21 % avant de diminuer de nouveau en 2017, avec seulement 18 % des déchets recyclables captés par la CS.

La CCSV est donc la collectivité présentant les taux de captage les plus faibles parmi les EPCI étudiées.

La figure suivante présente les taux de captage sur la CCSV par matériau en 2017.

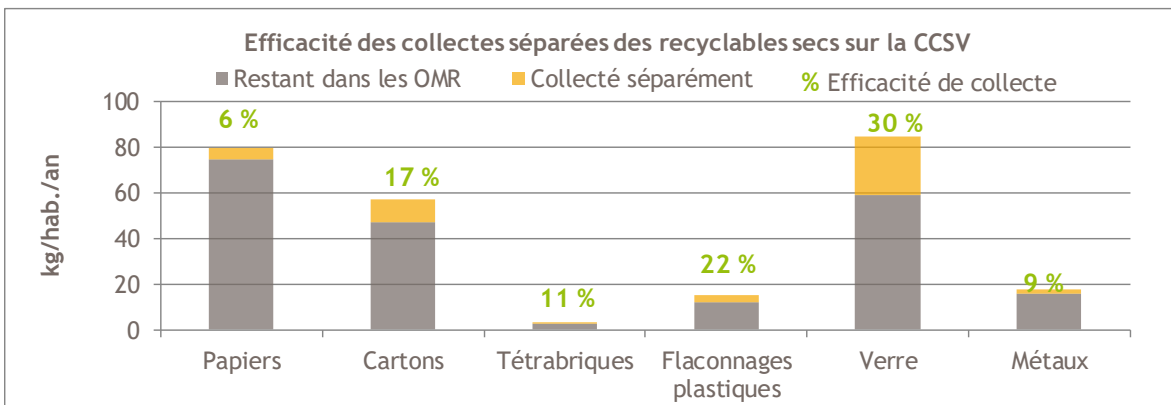


Figure 63. Taux de captage par matériau sur la CCSV en 2017.

Les taux de captage par matériau sont systématiquement plus faibles que la moyenne du SYVADEC. On peut en particulier noter un taux de captage du papier très faible, avec seulement 6 % de captage.

5.2.4. Efficacité sur la CCSC

En moyenne, 26 % des déchets recyclables sont captés par la CS sur la CCSC. Ce taux de captage est en augmentation par rapport à 2015 (22 % de captage en 2015).

La figure suivante présente les taux de captage sur la CCSC par matériau en 2017.

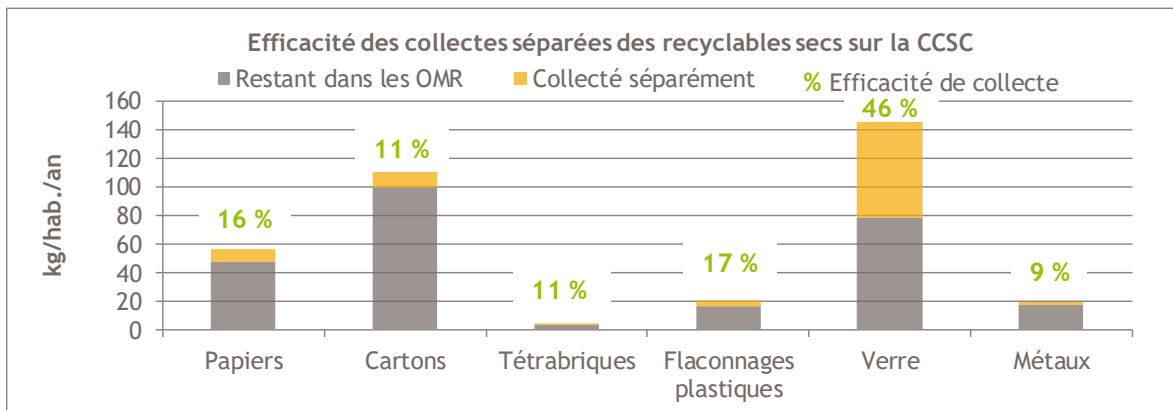


Figure 64. Taux de captage par matériau sur la CCSC en 2017.

Les taux de captage de la CCSC sont plus faibles sur tous les matériaux que la moyenne du SYVADEC.

5.2.5. Efficacité sur la 4C

34 % des RSOM sont captés par la CS.

Ce taux de captage a augmenté de manière très importante par rapport aux années précédentes, puisqu'il était de 27 % en 2016 et de 20 % en 2015 (+ 14 points en 2 ans).

On note cependant une hétérogénéité importante selon les types de matériaux, comme illustré sur la figure suivante.

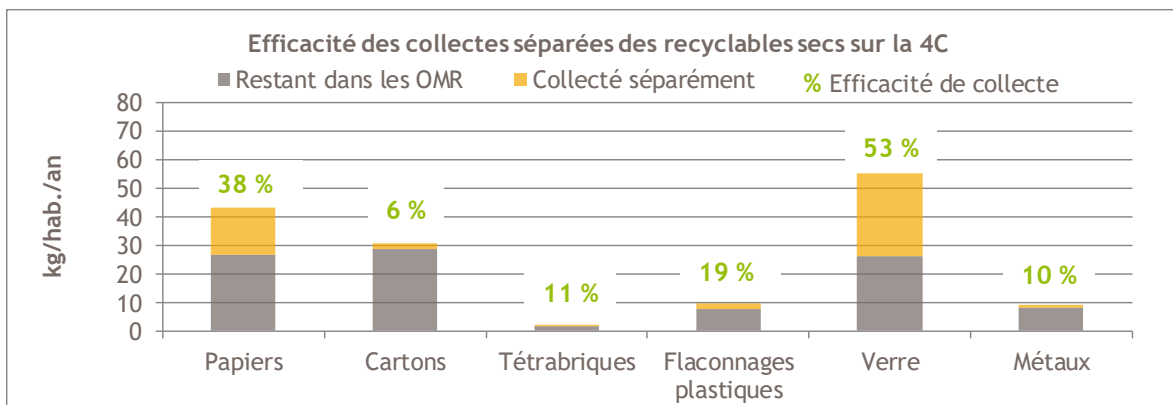


Figure 65. Taux de captage par matériau sur la 4C en 2017.

Le taux de captage du papier est plus élevé que la moyenne du SYVADEC sur cette collectivité, avec 38 % de captage.

A l'inverse, on note des taux de captage très faibles pour le carton, avec seulement 6 % de captage. En effet, la quantité de cartons bruns au sein de la CS est de 0 tonnes, et celle de cartonnettes de seulement 17 tonnes.

5.2.6. Efficacité sur la CCCB

47 % des recyclables secs sont captés par la CS sur la CCCB en 2017. C'est le taux de captage le plus élevé. Il a par ailleurs augmenté de manière importante puisqu'il était de 37 % en 2015 (+ 10 points en 2 ans).

Les taux de captage par matériau sur cette collectivité en 2017 sont présentés sur la figure suivante.

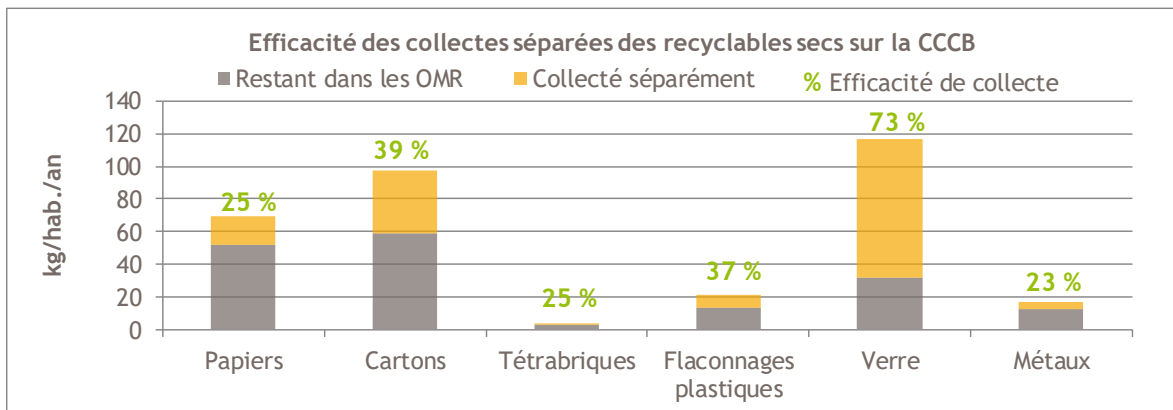


Figure 66. Taux de captage par matériau sur la CCCB en 2017.

L'ensemble des taux de captage sont plus élevés que la moyenne du SYVADEC.

On peut noter en particulier 73 % de captage des emballages en verre.

5.2.7. Efficacité CCBIR

Un seul échantillon a été caractérisé en 2017 sur la CCBIR, ce qui ne permet pas de considérer les résultats obtenus comme représentatifs de ce territoire.

Les moyennes présentées ci-après doivent donc être considérées comme une image à un instant T et ne peuvent être généralisées à l'ensemble de la collectivité.

Le taux de captage de la CCBIR est de 44 % en 2017 (contre 39 % en 2016).

La figure suivante présente les taux de captage par matériau sur la CCBIR, estimés sur la base de la caractérisation d'un échantillon unique.

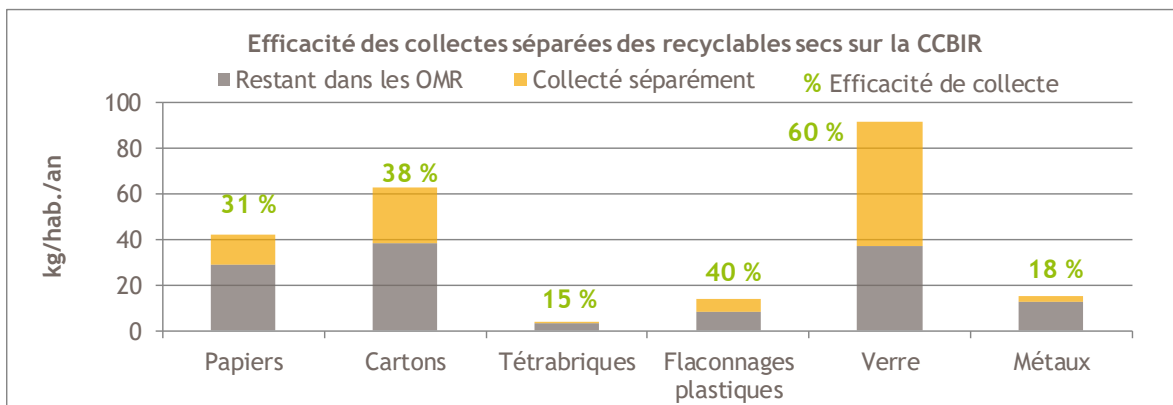


Figure 67. Taux de captage par matériau sur la CCBIR en 2017 (estimation à partir de la caractérisation d'un échantillon unique).

5.3. Efficacité globale de captage, déchèteries incluses

Le bilan 2017 des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées déchèteries incluses est présenté en Annexe 6.

L'efficacité de captage globale par matériau est présentée sur la figure ci-après :

- **21 % des papiers et 26 % des cartons sont captés par la collecte sélective et en déchèterie.** On observe donc une très légère augmentation par rapport à 2016, (18 % pour le papier et 24 % pour les cartons en 2016). Les papiers et cartons résiduels se trouvent majoritairement au sein des OMR (14 440 t/an de papiers et 16 693 t/an de cartons à l'échelle du territoire dans les OMR) ; les quantités au sein du TV de déchèterie sont relativement faibles (289 tonnes/an pour le papier et 154 tonnes/an pour le carton).
- **11 % du gisement total de TLC (textiles, linges, chaussures et maroquinerie) est capté via les filières spécifiques** mises en place sur les déchèteries du SYVADEC :

- 3 453 tonnes de textiles, chaussures et maroquineries en bon état sont encore présents au sein des OMR et 234 tonnes au sein du TV. Nous n'avons pas de données sur la quantité de TLC en bon état captées et faisant l'objet d'une réutilisation ;
- 1 913 tonnes de textiles non réutilisables mais recyclables se trouvent au sein des OMR et 124 tonnes au sein du TV ;
- Seulement **4 % des plastiques sont collectés pour valorisation** sur le territoire en 2017, soit un taux de captage identique à celui de 2016. Cette valeur est faible, mais ne reflète pas la qualité du tri par les usagers, puisqu'il n'existe pas encore de filière en place pour une partie des plastiques considérés.
 - **24 % des bouteilles et flacons sont captés par la CS.** 3 333 tonnes de bouteilles et flacons sont encore présents au sein des OMR, et 21 tonnes au sein du TV ;
 - On trouve également une quantité non négligeable de films plastiques (11 895 tonnes/an dans les OMR et 201 tonnes/an dans le TV) et de plastiques rigides (4 683 tonnes/an dans les OMR et 721 tonnes/an dans le TV). Ces plastiques sont potentiellement captables via la mise en place de l'extension des consignes de tri.
- **53 % du verre est captés par la collecte sélective en 2017**, en augmentation par rapport à 2016 (48 %). Le verre d'emballage résiduel est quasi exclusivement présent au sein des OMR (8 872 tonnes résiduelles). Sa quantité est négligeable au sein du TV.
- **40 % des métaux** (emballages et hors emballages) **sont collectés pour valorisation en 2017**, contre 35 % en 2016. A noter une part importante collectée en déchèterie pour les métaux hors emballages.

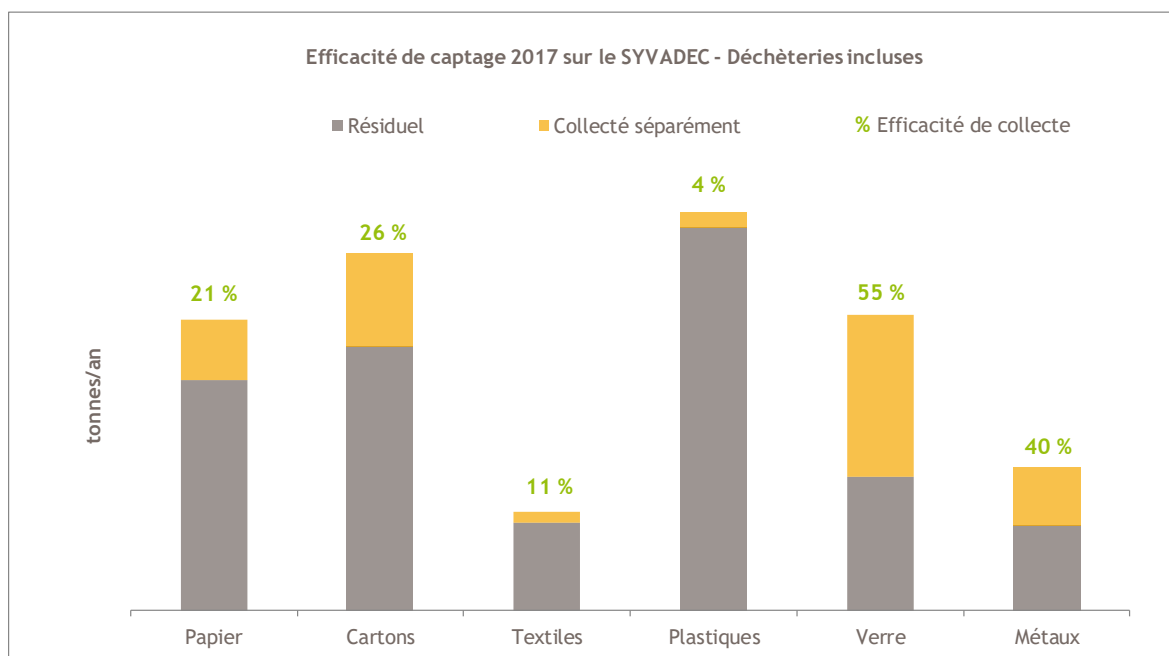


Figure 68. Efficacité de captage globale 2017 par matériau sur le territoire du SYVADEC (déchèteries incluses).



6. Synthèse

6.1. Composition des OMR

6.1.1. A l'échelle du SYVADEC

La composition moyenne, en gisements de prévention et de détournement, des OMR collectées sur le SYVADEC en 2017 est présentée ci-dessous.



En 2017, **455,5 kg/hab./an d'OMR** (à partir de la population INSEE) ont été collectées en moyenne sur le territoire du SYVADEC. Ce gisement est en faible baisse depuis 2015.

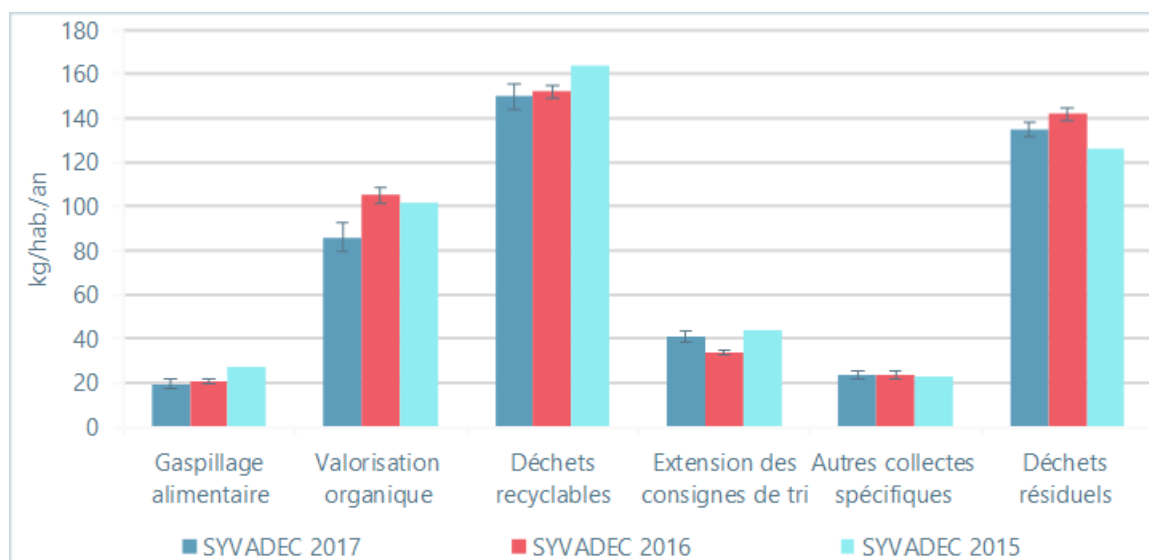


Figure 69. Evolution des gisements de prévention et détournement de 2015 à 2017, en kg/hab./an.

Globalement, les gisements d'OMR restent relativement stables par rapport à 2015. Les résultats sont consolidés par les campagnes successives réalisées sur le territoire du SYVADEC.

Les OMR produites sur le SYVADEC en 2017 sont composées de :

➤ **4 % de gaspillage alimentaire**, soit **20 kg/hab./an**, correspondant aux aliments non déballés et emballages ouverts (ne comptabilise pas les restes de repas).

La quantité de gaspillage alimentaire a très peu évolué par rapport à 2015 et 2016.

➤ **19 % de déchets qui pourraient faire l'objet d'une valorisation organique**, soit **86 kg/hab./an**, regroupant les déchets alimentaires non carnés, les déchets alimentaires carnés, les déchets de jardin et la part organique de la fraction fine.

Ce gisement est composé en majorité de **déchets alimentaires non carnés** (26 kg/hab./an), dont la quantité est stable par rapport à 2016, et plus faible qu'en 2015.

La quantité de fines organiques est également importante (39 kg/hab./an), en diminution par rapport à 2016.

➤ **33 % de déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles**, soit **150 kg/hab./an**.

Les déchets recyclables restent le **gisement le plus important** au sein des OMR du SYVADEC. **Leurs quantités n'ont presque pas évolué dans les OMR depuis 2015.**

Le **taux de captage** moyen des recyclables sec est en **légère augmentation** mais toujours **faible** : 30 % en 2017.

➤ **9 % de déchets concernés par l'extension de consigne de tri**, soit **41 kg/hab./an**.

Ceux-ci pourraient potentiellement être captés lors de la mise en place de l'extension des consignes de tri.

➤ **5 %**, soit **24 kg/hab./an**, de déchets qui auraient dû faire l'objet d'une **collecte et d'un traitement spécifiques (DEEE, DMS, TLC)**.

Ils sont composés en majorité de **TLC : 18 kg/hab./an**, dont 11 kg/hab./an en bon état, qui auraient pu faire l'objet de don ou de réemploi.

➤ **30 % de déchets résiduels**, soit **135 kg/hab./an**.

Ceux-ci sont composés d'une part importante de textiles sanitaires :

- 16 kg/hab./an de **fraction hygiénique** ;
- 30 kg/hab./an de **fraction papiers souillés**.

Ainsi, **près des deux tiers des OMR pourraient théoriquement être évités ou détournés pour valorisation.**

6.1.2. Spécificités des OMR de chaque EPCI

On distingue des disparités importantes entre les EPCI (ratios de collecte allant de 358 kg/hab./an sur la 4C à 784 kg/hab./an sur la CCSC).

Seule la CCB présente une diminution importante de ces ratios de collecte des OMR entre 2016 (715 kg/hab./an) et 2017 (580 kg/hab./an).

L'évolution des ratios de collecte par EPCI est présentée sur la figure suivante.

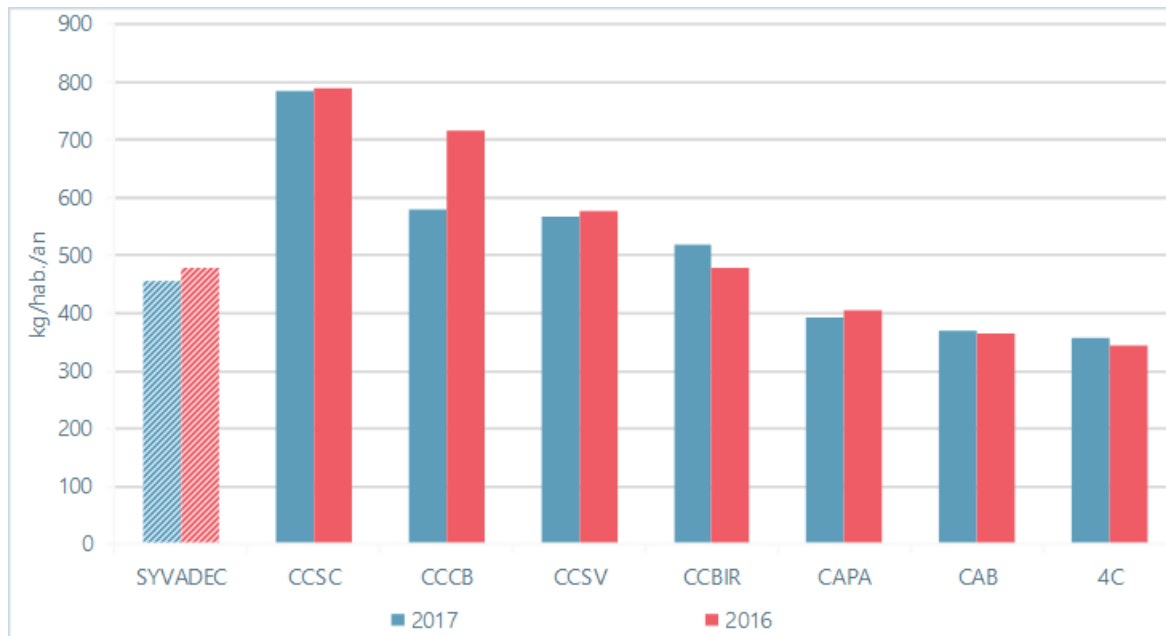


Figure 70. Evolution des ratios de collecte par EPCI entre 2016 et 2017.

Les gisements de prévention et de détournement par EPCI sont présentés sur la figure suivante.

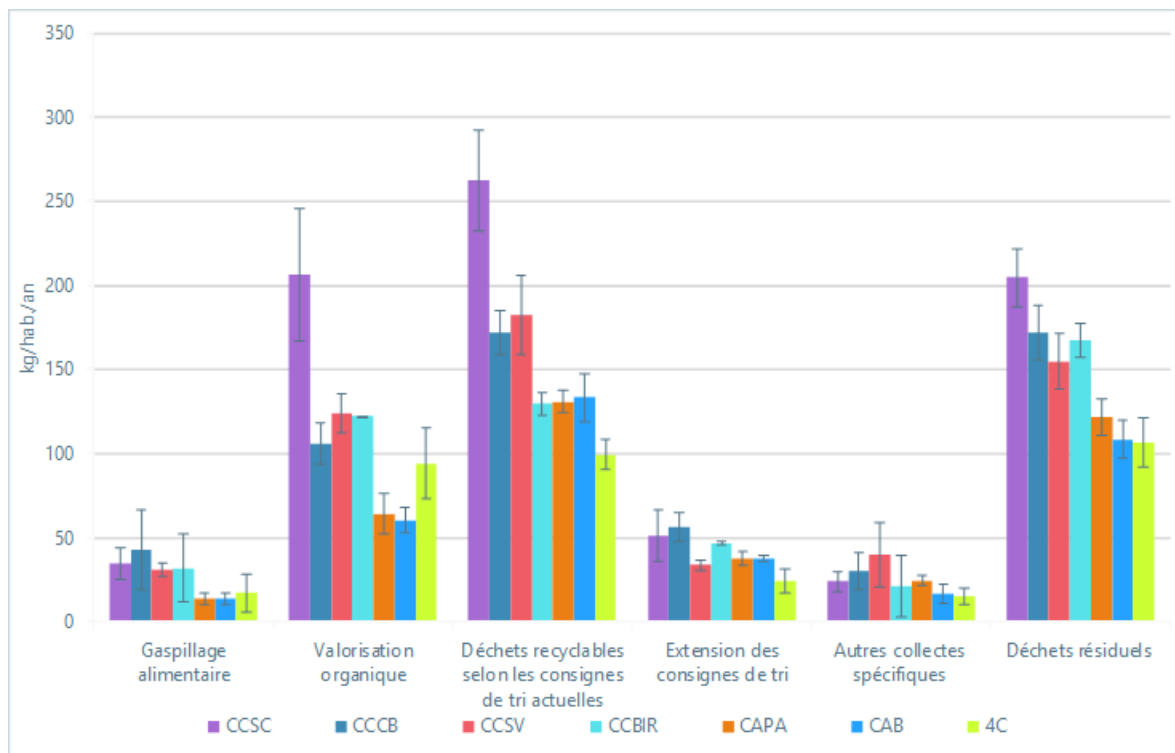


Figure 71. Répartition par gisement de prévention et de détournement, par EPCI.

Les différences entre EPCI les plus importantes sont surtout observées pour les gisements de valorisation organique et de déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles.

Pour ces deux gisements, la CC Sud Corse présente des quantités de déchets beaucoup plus importantes que les autres collectivités.

6.1.3. Impact de la saisonnalité

La fréquentation touristique impacte fortement les quantités d'OMR produites en Corse. On observe une **augmentation générale de tous les gisements de 29 à 38 % en saison touristique**, à l'exception des déchets concernés par d'autres collectes spécifiques qui n'augmentent que de 18 %.

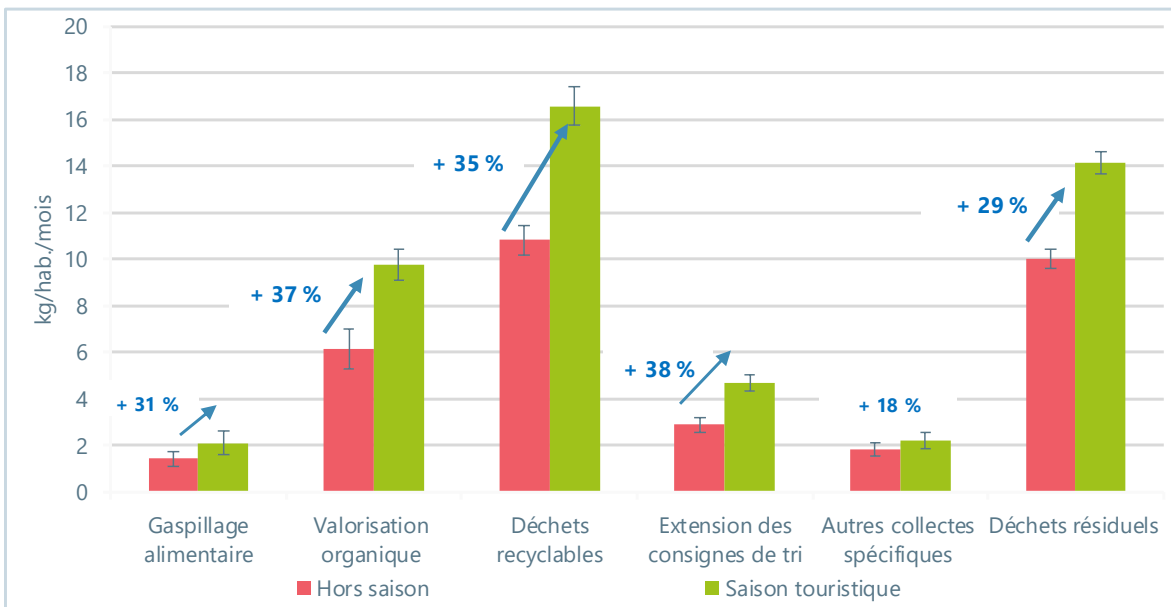


Figure 72. Gisements de prévention et de détournement, en fonction de la période, en kg/hab./mois.

Concernant les déchets pouvant faire l'objet de valorisation organique, on note surtout une augmentation de la production de déchets alimentaires au sein des OMR (les quantités de déchets de jardin ne présentent pas d'évolution).

Pour les recyclables, il s'agit surtout des DEM (+43 % d'augmentation en saison estivale, et notamment les emballages en carton) et dans une moindre mesure le verre (+31 %) et les papiers (+ 20 %).

6.2. Composition du TV de déchèterie

La répartition selon les potentiels de détournement est présentée ci-après pour les différentes bennes caractérisées. On note une disparité importante, à la fois temporelle et entre les déchèteries.

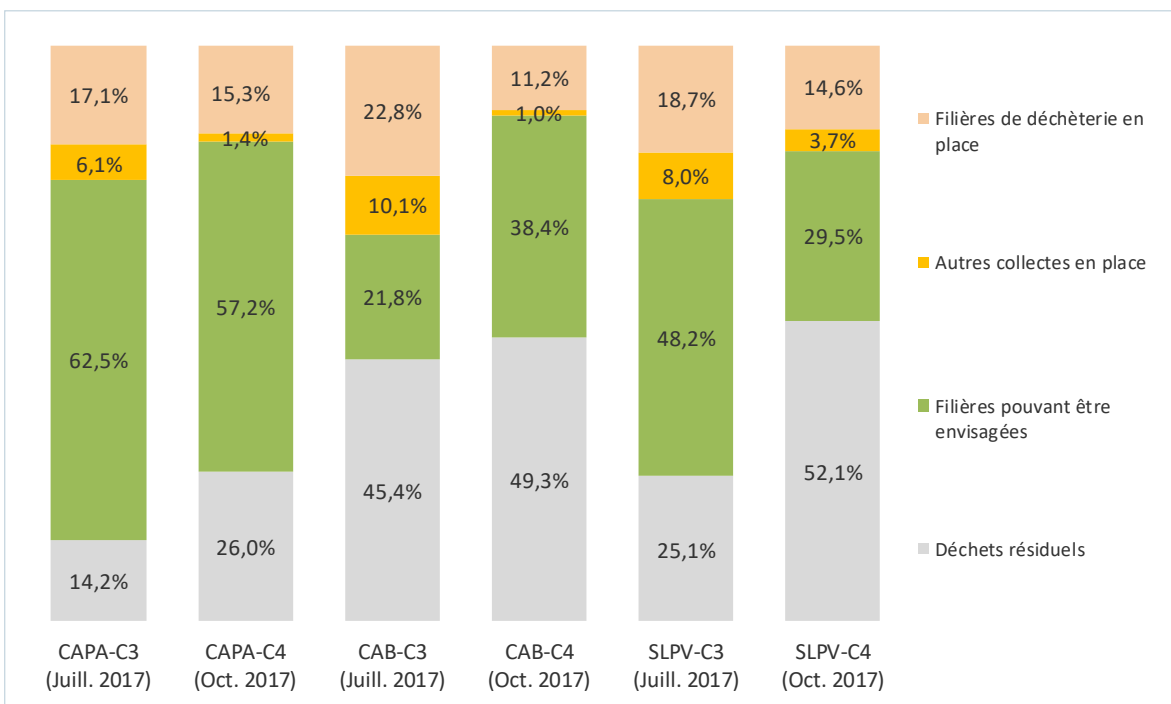


Figure 73. Répartition des bennes de TV caractérisées selon les gisements de détournement.

On peut toutefois retenir les enseignements suivants :

- Des taux de conformité de l'ordre de 80 % (77,5 % pour CAB et SLPV et 80 % pour la CAPA en moyenne) en 2017 ; ce taux est similaire à celui de 2016 pour la CAPA, mais en légère diminution pour la CAB (79 % en 2016).
- Le gisement non conforme le plus important correspond à des gravats pour la CAPA et la CAB, présents à hauteur de 8 à 10 % de la fraction > 100 mm des bennes sur chacune des deux campagnes (fraction fine non caractérisée donc non comptabilisée). Pour la benne en provenance de la SLPV, qui ne présente pas de filière gravats, le taux de gravats peut atteindre des valeurs ponctuellement élevées (20 % lors de C3 contre seulement 5 % pour C4), en fonction des apports des usagers.
- Concernant les autres filières envisageables pour réduire les quantités de TV enfouies, le bois reste la filière majoritaire pour la déchèterie de la CAPA (21 à 45 % de bois dans les bennes caractérisées en 2016-2017), qui ne présente pas de filière bois. Pour l'ensemble des déchèteries, le plastique et le plâtre présentent des gisements importants au sein du TV.
- On note des parts non négligeables de DMS au sein des bennes de la déchèterie de SLPV lors des deux campagnes (entre 3 à 5 %).

6.3. Efficacité de collecte à l'échelle du SYVADEC

Les **taux de captage par la collecte sélective** restent faibles par rapport aux données nationales de référence, mais sont cependant **en progression** : le taux de captage moyen sur le SYVADEC est passé de 24 % en 2015 à 30 % en 2017.

Cette progression peut être mise en évidence sur tous les types de matériaux, à l'exception des cartons, dont le taux de captage est identique entre 2015 et 2017.

Le captage du verre a ainsi augmenté de 40 % en 2015 à 55 % en 2017.

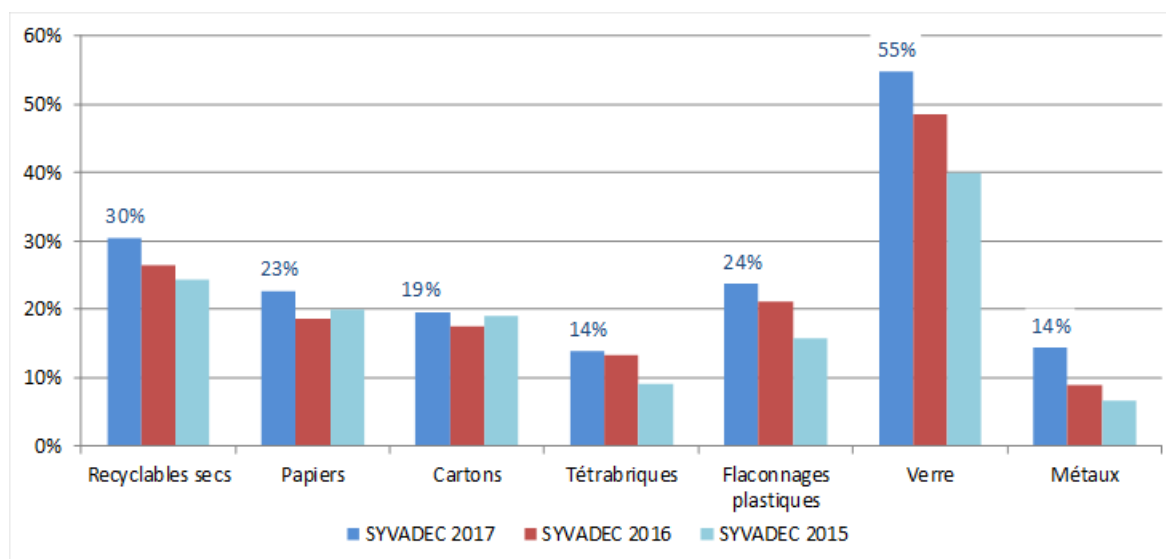


Figure 74. Évolution des taux de captage par matériau entre 2015 et 2017.

On note cependant des différences de performances importantes au sein des différents EPCI : alors que 47 % des déchets recyclables sont captés par la CS sur la CCCB, le taux de captage sur la CCSV n'est que de 18 %.

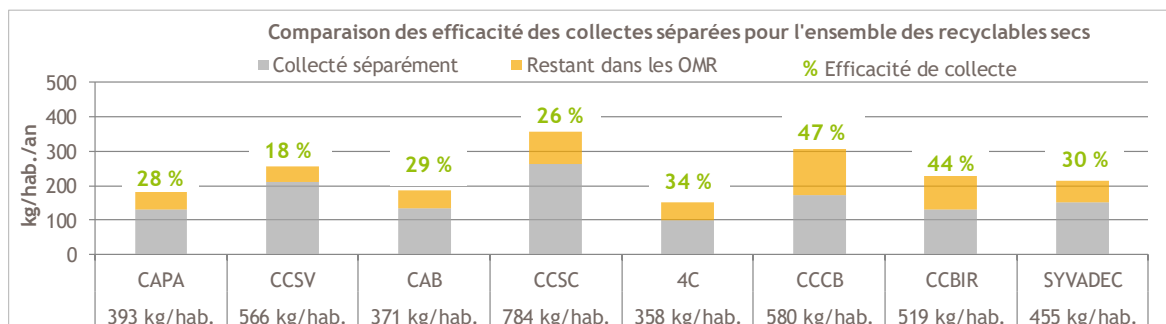


Figure 75. Taux de captage des recyclables par EPCI en 2017.

On note une augmentation des taux de captage sur toutes les collectivités entre 2015 et 2017, à l'exception de la CCSV, où les taux de captage sont similaires entre 2015 et 2017 (18 %).

Les évolutions des taux de captage par matériau et par EPCI sont plus hétérogènes. Ils seront à confirmer par les prochaines campagnes de caractérisation prévues en 2018.

Ainsi, les taux de captage ont augmenté de 14 points sur la 4C en 2 ans, passant de 20 % en 2015 à 24 % en 2017. Cependant, sur cette dernière collectivité, on peut également mettre en évidence une hétérogénéité importante selon les matériaux : 38 % de captage du papier mais seulement 6 % des cartons.

Les taux de captage ont également augmenté de manière importante sur la CCCB, passant de 37 % en 2015 à 47 % en 2017. Ainsi, 73 % du verre et 39 % des cartons sont captés sur cette collectivité.

La CAB et la CAPA ont des taux de captage similaires à la moyenne du SYVADEC et également en augmentation par rapport à 2015. En 2017, 28 % des RSOM de la CAPA et 29 % de la CAB sont captés par la CS.



7. Annexes

7.1. **Annexe 1** : Caractérisation des OMR : résultats annuels 2017

- **Composition annuelle des OMR du SYVADEC**
- **Composition annuelle des OMR de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA)**
- **Composition annuelle des OMR de la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB)**
- **Composition annuelle des OMR de la Communauté de Communes du Sartonais Valinco (CCSV)**
- **Composition annuelle des OMR de la Communauté de Communes de Calvi Balagne (CCCB)**
- **Composition annuelle des OMR de la Communauté de Communes du Centre Corse (4C)**
- **Composition annuelle des OMR de la Communauté de Communes du Sud Corse (CCSC)**
- **Composition annuelle des OMR de la Communauté de Communes Ile Rousse Balagne (CCBIR)**

7.1.1. Composition annuelle des OMR du SYVADEC

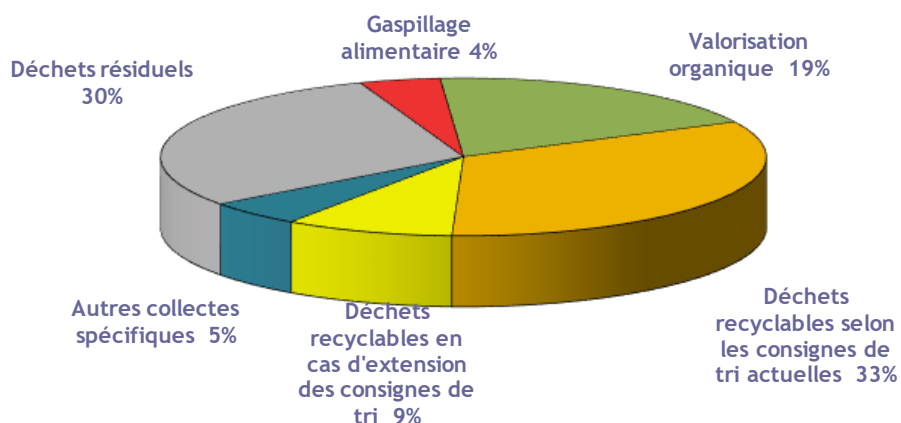
Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC - Bilan 2017					
Nombre d'échantillons :		36	Origine des échantillons :		SYVADEC
OMR collectées en 2017 :		137 755 tonnes			
Population totale INSEE 2017 :		302 457 habitants			
Ratio OMR 2017 :		455,5 kg/hab./an			
	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	Total	kg/hab/an
Déchets putrescibles	0,21%	2,83%	12,19%	15,23%	69,38
✓ Déchets alimentaires non carnés	0,03%	0,29%	5,38%	5,70%	25,98
✓ Déchets alimentaires carnés	0,08%	0,27%	1,64%	1,99%	9,07
✓ Emballages ouverts	0,03%	1,10%	2,08%	3,21%	14,60
✓ Aliments non déballés	0,00%	0,37%	0,75%	1,11%	5,07
✓ Déchets de jardin	0,02%	0,74%	1,97%	2,73%	12,44
Autres putrescibles	0,05%	0,08%	0,36%	0,49%	2,22
Papier	0,11%	6,86%	3,51%	10,48%	47,74
✓ Emballages papiers	0,04%	0,74%	1,23%	2,00%	9,12
✓ Journaux, magazines, revues	0,00%	2,18%	0,14%	2,32%	10,54
✓ Imprimés publicitaires	0,00%	1,99%	0,46%	2,44%	11,13
✓ Papiers bureautiques	0,00%	0,88%	0,76%	1,64%	7,47
✓ Autres papiers recyclables	0,04%	0,65%	0,50%	1,19%	5,41
Autres papiers non recyclables	0,04%	0,43%	0,42%	0,89%	4,07
Cartons	2,49%	5,92%	3,71%	12,12%	55,19
✓ Emballages cartons plats	0,06%	1,58%	2,83%	4,47%	20,38
✓ Emballages cartons ondulés	2,40%	4,05%	0,73%	7,18%	32,71
✓ Autres cartons recyclables	0,00%	0,20%	0,11%	0,30%	1,39
Autres cartons non recyclables	0,03%	0,10%	0,03%	0,16%	0,71
Composites	0,11%	1,18%	1,32%	2,62%	11,93
✓ Composites ELA	0,00%	0,30%	0,22%	0,52%	2,36
✓ PAM	0,05%	0,51%	0,06%	0,62%	2,84
Autres emballages composites	0,06%	0,37%	1,05%	1,48%	6,74
Textile	1,00%	1,87%	0,42%	3,29%	15,00
✓ Vêtements et tissus en bon état	0,65%	1,12%	0,14%	1,91%	8,68
✓ Autres textiles	0,35%	0,75%	0,28%	1,39%	6,33
Textiles sanitaires	0,01%	2,65%	7,36%	10,02%	45,63
Fraction hygiénique	0,01%	2,08%	1,42%	3,52%	16,02
Fraction papiers souillés	0,00%	0,56%	5,94%	6,50%	29,60
Plastiques	0,87%	11,37%	4,85%	17,10%	77,86
Sacs de collecte	0,00%	3,04%	0,00%	3,04%	13,87
✓ Emballages souples	0,59%	3,37%	1,63%	5,59%	25,46
✓ Bouteilles et flacons	0,00%	1,98%	0,44%	2,42%	11,02
✓ Emballages pl. rigides rigides	0,00%	1,71%	1,53%	3,24%	14,77
✓ PSE	0,01%	0,05%	0,10%	0,16%	0,71
Autres plastiques	0,27%	1,21%	1,16%	2,64%	12,03
Combustibles non classés	0,81%	2,29%	1,09%	4,19%	19,10
Emballages en bois	0,10%	0,30%	0,12%	0,52%	2,35
✓ Chaussures bon état	0,00%	0,47%	0,00%	0,48%	2,18
✓ Maroquinerie bon état	0,00%	0,12%	0,00%	0,12%	0,56
Autres combustibles	0,71%	1,40%	0,97%	3,08%	14,01

**Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC -
Bilan 2017**

	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	TOTAL	kg/hab/an
Verre	0,00%	2,69%	3,75%	6,44%	29,33
V Emballages en verre	0,00%	2,69%	3,50%	6,20%	28,22
Autres verres	0,00%	0,00%	0,24%	0,24%	1,11
Métaux	0,21%	2,22%	1,44%	3,87%	17,63
V Emballages métaux ferreux	0,00%	1,11%	0,56%	1,67%	7,62
V Emballages aluminium	0,00%	0,18%	0,38%	0,55%	2,52
Autres métaux	0,21%	0,93%	0,50%	1,64%	7,49
Incombustibles non classés	0,05%	0,61%	1,15%	1,81%	8,26
Déchets spéciaux	0,02%	0,50%	0,14%	0,67%	3,04
V Déchets diffus spécifiques	0,02%	0,33%	0,01%	0,35%	1,62
V Tubes fluorescents et ampoules BC	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%	0,05
V Piles et accumulateurs	0,00%	0,02%	0,01%	0,03%	0,13
V Cartouches d'impression	0,00%	0,01%	0,01%	0,01%	0,07
V Batteries de voiture	0,00%	0,06%	0,00%	0,06%	0,26
V DASRI	0,00%	0,01%	0,01%	0,02%	0,09
V Médicaments non utilisés	0,00%	0,06%	0,09%	0,15%	0,68
V Autres DMS	0,00%	0,01%	0,01%	0,03%	0,14
Fines < 20 mm				12,16%	55,36
V Fines organiques (70 %)				8,51%	38,75
Fines non organiques (30 %)				3,65%	16,61
Total échantillon	5,91%	41,01%	40,92%	100,00%	455,45

V <i>Gaspillage alimentaire</i>	0,03%	1,46%	2,83%	4,32%	19,67
V <i>Valorisation organique</i>	0,14%	1,29%	9,00%	18,94%	86,25
V <i>Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles</i>	2,53%	16,54%	11,42%	32,91%	149,88
V <i>Déchets recyclables en cas d'extension des consignes de</i>	0,60%	7,12%	3,69%	8,99%	40,95
V <i>Autres collectes spécifiques</i>	1,08%	3,48%	0,62%	5,19%	23,62
Déchets résiduels	95,62%	70,10%	72,44%	29,66%	135,08

**Composition des OMR - Bilan 2017
(SYVADEC)**



7.1.2. Composition annuelle des OMR de la CA du Pays Ajaccien (CAPA)

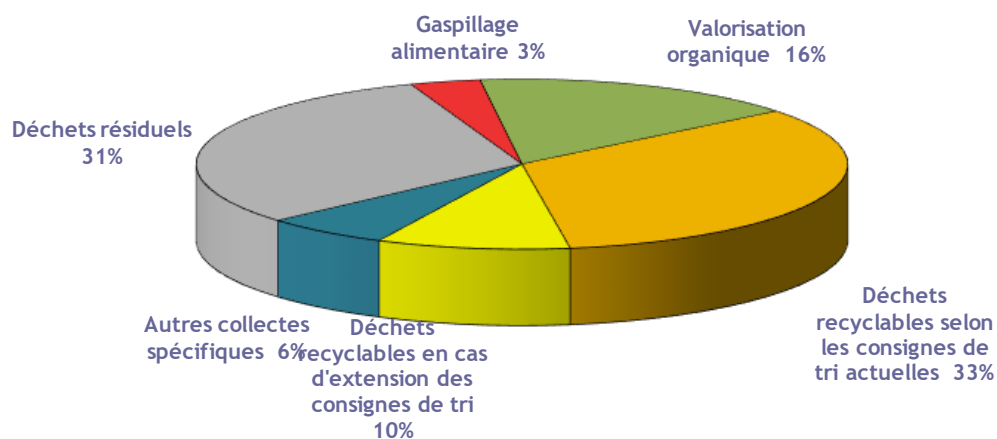
Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC - Bilan 2017						
Nombre d'échantillons :		10	Origine des échantillons :			CA du Pays Ajaccien
OMR collectées en 2017 :		32 913 tonnes				
Population totale INSEE 2017 :		83 756 habitants				
Ratio OMR 2017 :		393,0 kg/hab./an				
	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	Total	kg/hab/an	
Déchets putrescibles	0,23%	2,06%	9,62%	11,90%	46,78	
✓ Déchets alimentaires non carnés	0,06%	0,16%	3,62%	3,84%	15,08	
✓ Déchets alimentaires carnés	0,00%	0,12%	1,55%	1,66%	6,54	
✓ Emballages ouverts	0,00%	0,87%	1,45%	2,33%	9,14	
✓ Aliments non déballés	0,00%	0,29%	0,88%	1,17%	4,59	
✓ Déchets de jardin	0,05%	0,61%	1,95%	2,62%	10,28	
Autres putrescibles	0,12%	0,00%	0,17%	0,29%	1,14	
Papier	0,06%	8,14%	3,92%	12,12%	47,62	
✓ Emballages papiers	0,06%	0,78%	1,53%	2,37%	9,32	
✓ Journaux, magazines, revues	0,00%	2,49%	0,15%	2,64%	10,38	
✓ Imprimés publicitaires	0,00%	2,11%	0,44%	2,55%	10,02	
✓ Papiers bureautiques	0,00%	0,98%	0,78%	1,76%	6,92	
✓ Autres papiers recyclables	0,00%	0,80%	0,59%	1,39%	5,46	
Autres papiers non recyclables	0,00%	0,97%	0,43%	1,40%	5,52	
Cartons	2,50%	6,46%	3,97%	12,93%	50,83	
✓ Emballages cartons plats	0,06%	1,45%	3,01%	4,52%	17,78	
✓ Emballages cartons ondulés	2,44%	4,59%	0,82%	7,85%	30,84	
✓ Autres cartons recyclables	0,00%	0,34%	0,09%	0,44%	1,72	
Autres cartons non recyclables	0,00%	0,08%	0,05%	0,13%	0,49	
Composites	0,17%	1,13%	1,19%	2,49%	9,80	
✓ Composites ELA	0,00%	0,28%	0,19%	0,47%	1,84	
✓ PAM	0,02%	0,56%	0,10%	0,68%	2,67	
Autres emballages composites	0,15%	0,29%	0,91%	1,35%	5,29	
Textile	1,18%	2,60%	0,58%	4,36%	17,15	
✓ Vêtements et tissus en bon état	0,89%	1,48%	0,12%	2,49%	9,77	
✓ Autres textiles	0,30%	1,12%	0,47%	1,88%	7,38	
Textiles sanitaires	0,00%	2,23%	6,81%	9,04%	35,51	
Fraction hygiénique	0,00%	1,85%	1,59%	3,44%	13,53	
Fraction papiers souillés	0,00%	0,38%	5,22%	5,59%	21,98	
Plastiques	1,13%	11,89%	5,08%	18,10%	71,14	
Sacs de collecte	0,00%	3,12%	0,00%	3,12%	12,27	
✓ Emballages souples	0,82%	3,46%	1,92%	6,21%	24,40	
✓ Bouteilles et flacons	0,00%	2,03%	0,46%	2,49%	9,79	
✓ Emballages pl. rigides rigides	0,00%	1,72%	1,49%	3,21%	12,61	
✓ PSE	0,01%	0,05%	0,10%	0,15%	0,60	
Autres plastiques	0,30%	1,51%	1,12%	2,92%	11,47	
Combustibles non classés	0,65%	3,55%	1,06%	5,26%	20,68	
Emballages en bois	0,01%	0,44%	0,10%	0,55%	2,15	
✓ Chaussures bon état	0,00%	0,55%	0,01%	0,56%	2,21	
✓ Maroquinerie bon état	0,00%	0,08%	0,00%	0,08%	0,32	
Autres combustibles	0,64%	2,48%	0,95%	4,07%	15,99	

**Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC -
Bilan 2017**

	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	TOTAL	kg/hab/an
Verre	0,00%	2,19%	3,09%	5,28%	20,74
V Emballages en verre	0,00%	2,19%	2,98%	5,17%	20,32
Autres verres	0,00%	0,00%	0,11%	0,11%	0,42
Métaux	0,27%	1,88%	1,19%	3,33%	13,10
V Emballages métaux ferreux	0,00%	0,84%	0,47%	1,31%	5,16
V Emballages aluminium	0,00%	0,10%	0,28%	0,39%	1,52
Autres métaux	0,27%	0,93%	0,43%	1,63%	6,42
Incombustibles non classés	0,13%	1,07%	1,67%	2,87%	11,28
Déchets spéciaux	0,00%	0,51%	0,04%	0,55%	2,18
V Déchets diffus spécifiques	0,00%	0,48%	0,00%	0,48%	1,88
V Tubes fluorescents et ampoules BC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Piles et accumulateurs	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%	0,05
V Cartouches d'impression	0,00%	0,02%	0,00%	0,02%	0,09
V Batteries de voiture	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V DASRI	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,02
V Médicaments non utilisés	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%	0,05
V Autres DMS	0,00%	0,00%	0,01%	0,02%	0,07
Fines < 20 mm				11,75%	46,17
V Fines organiques (70 %)				8,22%	32,32
Fines non organiques (30 %)				3,52%	13,85
Total échantillon	6,33%	43,71%	38,22%	100,00%	392,96

V <i>Gaspillage alimentaire</i>	0,00%	1,16%	2,33%	3,50%	13,73
V <i>Valorisation organique</i>	0,11%	0,89%	7,12%	16,34%	64,22
V <i>Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles</i>	2,56%	16,97%	11,34%	33,35%	131,07
V <i>Déchets recyclables en cas d'extension des consignes de</i>	0,83%	7,27%	3,96%	9,57%	37,61
V <i>Autres collectes spécifiques</i>	1,21%	4,30%	0,73%	6,24%	24,52
Déchets résiduels	95,29%	69,41%	74,52%	31,00%	121,80

**Composition des OMR - Bilan 2017
(CAPA)**



7.1.3. Composition annuelle des OMR de la CA de Bastia (CAB)

Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC - Bilan 2017					
Nombre d'échantillons :		6		Origine des échantillons : CA de Bastia	
OMR collectées en 2017 :		20 650 tonnes			
Population totale INSEE 2017 :		55 735 habitants			
Ratio OMR 2017 :		370,5 kg/hab./an			
	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	Total	kg/hab/an
Déchets putrescibles	0,00%	2,04%	10,26%	12,30%	45,58
✓ Déchets alimentaires non carnés	0,00%	0,22%	5,18%	5,40%	20,00
✓ Déchets alimentaires carnés	0,00%	0,18%	0,92%	1,11%	4,10
✓ Emballages ouverts	0,00%	0,90%	2,15%	3,05%	11,30
✓ Aliments non déballés	0,00%	0,18%	0,43%	0,61%	2,27
✓ Déchets de jardin	0,00%	0,48%	0,93%	1,41%	5,24
Autres putrescibles	0,00%	0,07%	0,65%	0,72%	2,67
Papier	0,17%	7,04%	4,47%	11,68%	43,29
✓ Emballages papiers	0,03%	0,81%	1,35%	2,19%	8,10
✓ Journaux, magazines, revues	0,00%	2,39%	0,20%	2,59%	9,60
✓ Imprimés publicitaires	0,00%	2,37%	0,68%	3,05%	11,31
✓ Papiers bureautiques	0,00%	1,23%	1,11%	2,35%	8,69
✓ Autres papiers recyclables	0,00%	0,17%	0,52%	0,69%	2,56
Autres papiers non recyclables	0,14%	0,08%	0,60%	0,82%	3,03
Cartons	1,52%	8,06%	4,28%	13,85%	51,33
✓ Emballages cartons plats	0,10%	1,73%	3,08%	4,91%	18,18
✓ Emballages cartons ondulés	1,42%	6,18%	1,00%	8,59%	31,84
✓ Autres cartons recyclables	0,00%	0,10%	0,16%	0,26%	0,98
Autres cartons non recyclables	0,00%	0,05%	0,04%	0,09%	0,33
Composites	0,17%	1,35%	1,40%	2,91%	10,79
✓ Composites ELA	0,00%	0,26%	0,37%	0,64%	2,36
✓ PAM	0,17%	0,61%	0,00%	0,78%	2,87
Autres emballages composites	0,00%	0,48%	1,02%	1,50%	5,56
Textile	0,41%	1,76%	0,18%	2,36%	8,73
✓ Vêtements et tissus en bon état	0,26%	1,36%	0,13%	1,76%	6,51
✓ Autres textiles	0,15%	0,40%	0,05%	0,60%	2,21
Textiles sanitaires	0,00%	2,99%	8,12%	11,11%	41,16
Fraction hygiénique	0,00%	2,31%	1,58%	3,89%	14,41
Fraction papiers souillés	0,00%	0,68%	6,54%	7,22%	26,75
Plastiques	0,78%	13,29%	5,64%	19,71%	73,02
Sacs de collecte	0,00%	4,03%	0,00%	4,03%	14,93
✓ Emballages souples	0,55%	4,09%	1,61%	6,25%	23,17
✓ Bouteilles et flacons	0,00%	2,07%	0,62%	2,69%	9,97
✓ Emballages pl. rigides rigides	0,00%	1,67%	2,06%	3,72%	13,80
✓ PSE	0,00%	0,07%	0,15%	0,21%	0,79
Autres plastiques	0,22%	1,37%	1,20%	2,80%	10,36
Combustibles non classés	0,12%	1,98%	1,17%	3,27%	12,11
Emballages en bois	0,05%	0,24%	0,13%	0,42%	1,57
✓ Chaussures bon état	0,00%	0,53%	0,00%	0,53%	1,96
✓ Maroquinerie bon état	0,00%	0,21%	0,00%	0,21%	0,79
Autres combustibles	0,07%	0,99%	1,04%	2,10%	7,80

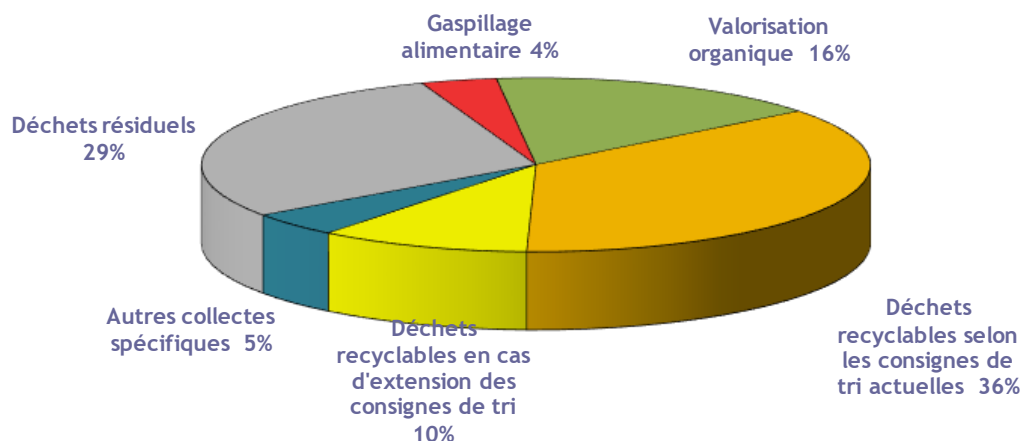
**Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC -
Bilan 2017**

	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	TOTAL	kg/hab/an
Verre	0,00%	2,27%	2,89%	5,16%	19,13
✓ Emballages en verre	0,00%	2,27%	2,77%	5,04%	18,68
Autres verres	0,00%	0,00%	0,12%	0,12%	0,45
Métaux	0,17%	2,28%	2,12%	4,57%	16,92
✓ Emballages métaux ferreux	0,00%	1,41%	0,78%	2,19%	8,13
✓ Emballages aluminium	0,00%	0,23%	0,61%	0,84%	3,12
Autres métaux	0,17%	0,63%	0,72%	1,53%	5,66
Incombustibles non classés	0,00%	0,15%	0,31%	0,46%	1,71
Déchets spéciaux	0,01%	0,34%	0,30%	0,65%	2,40
✓ Déchets diffus spécifiques	0,01%	0,15%	0,00%	0,16%	0,59
✓ Tubes fluorescents et ampoules BC	0,00%	0,01%	0,03%	0,04%	0,15
✓ Piles et accumulateurs	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
✓ Cartouches d'impression	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
✓ Batteries de voiture	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
✓ DASRI	0,00%	0,04%	0,01%	0,05%	0,18
✓ Médicaments non utilisés	0,00%	0,13%	0,27%	0,40%	1,48
✓ Autres DMS	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
Fines < 20 mm				11,97%	44,35
✓ Fines organiques (70 %)				8,38%	31,05
Fines non organiques (30 %)				3,59%	13,31
Total échantillon	3,35%	43,55%	41,13%	100,00%	370,50

✓ <i>Gaspillage alimentaire</i>	0,00%	1,07%	2,59%	3,66%	13,57
✓ <i>Valorisation organique</i>	0,00%	0,89%	7,03%	16,30%	60,39
✓ <i>Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles</i>	1,55%	19,14%	12,65%	36,04%	133,52
✓ <i>Déchets recyclables en cas d'extension des consignes de</i>	0,55%	7,89%	4,43%	10,19%	37,76
✓ <i>Autres collectes spécifiques</i>	0,58%	3,45%	0,48%	4,52%	16,74
<i>Déchets résiduels</i>	97,31%	67,54%	72,82%	29,29%	108,53

Composition des OMR - Bilan 2017

(CAB)



7.1.4. Composition annuelle des OMR de la Communauté de Communes du Sud Corse (CCSC)

Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC - Bilan 2017					
Nombre d'échantillons :		4		Origine des échantillons : CC du Sud Corse	
OMR collectées en 2017 :		15 921 tonnes			
Population totale INSEE 2017 :		20 312 habitants			
Ratio OMR 2017 :		783,8 kg/hab./an			
	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	Total	kg/hab/an
Déchets putrescibles	0,00%	4,55%	19,49%	24,04%	188,42
V Déchets alimentaires non carnés	0,00%	0,73%	9,21%	9,94%	77,89
Déchets alimentaires carnés	0,00%	0,58%	3,55%	4,13%	32,38
V Emballages ouverts	0,00%	1,04%	2,26%	3,31%	25,91
V Aliments non déballés	0,00%	0,51%	0,62%	1,13%	8,90
V Déchets de jardin	0,00%	1,33%	3,51%	4,84%	37,93
Autres putrescibles	0,00%	0,36%	0,33%	0,69%	5,42
Papier	0,05%	4,41%	1,96%	6,42%	50,32
V Emballages papiers	0,05%	0,48%	0,47%	1,00%	7,84
V Journaux, magazines, revues	0,00%	1,18%	0,03%	1,21%	9,49
V Imprimés publicitaires	0,00%	0,79%	0,34%	1,14%	8,91
V Papiers bureautiques	0,00%	0,72%	0,37%	1,09%	8,51
V Autres papiers recyclables	0,00%	1,15%	0,44%	1,59%	12,46
Autres papiers non recyclables	0,00%	0,10%	0,30%	0,40%	3,12
Cartons	5,38%	4,23%	3,39%	13,00%	101,89
V Emballages cartons plats	0,02%	1,50%	2,61%	4,14%	32,44
V Emballages cartons ondulés	5,16%	2,42%	0,68%	8,26%	64,77
V Autres cartons recyclables	0,00%	0,17%	0,09%	0,26%	2,05
Autres cartons non recyclables	0,20%	0,13%	0,00%	0,34%	2,63
Composites	0,00%	1,24%	1,67%	2,90%	22,76
V Composites ELA	0,00%	0,29%	0,10%	0,39%	3,09
V PAM	0,00%	0,63%	0,05%	0,68%	5,32
Autres emballages composites	0,00%	0,31%	1,52%	1,83%	14,36
Textile	0,46%	0,77%	0,46%	1,69%	13,21
V Vêtements et tissus en bon état	0,16%	0,43%	0,24%	0,83%	6,54
V Autres textiles	0,30%	0,34%	0,22%	0,85%	6,67
Textiles sanitaires	0,00%	1,55%	7,69%	9,24%	72,40
Fraction hygiénique	0,00%	1,25%	1,10%	2,35%	18,41
Fraction papiers souillés	0,00%	0,30%	6,59%	6,89%	53,99
Plastiques	0,69%	8,06%	3,79%	12,53%	98,25
Sacs de collecte	0,00%	2,15%	0,00%	2,15%	16,83
V Emballages souples	0,46%	1,78%	1,46%	3,70%	28,99
V Bouteilles et flacons	0,00%	1,90%	0,20%	2,10%	16,50
V Emballages pl. rigides rigides	0,00%	1,57%	1,12%	2,69%	21,08
V PSE	0,03%	0,07%	0,07%	0,17%	1,36
Autres plastiques	0,20%	0,59%	0,94%	1,72%	13,49
Combustibles non classés	1,43%	0,51%	1,02%	2,96%	23,23
Emballages en bois	0,45%	0,04%	0,04%	0,53%	4,16
V Chaussures bon état	0,00%	0,09%	0,00%	0,09%	0,67
V Maroquinerie bon état	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
Autres combustibles	0,99%	0,38%	0,98%	2,35%	18,40

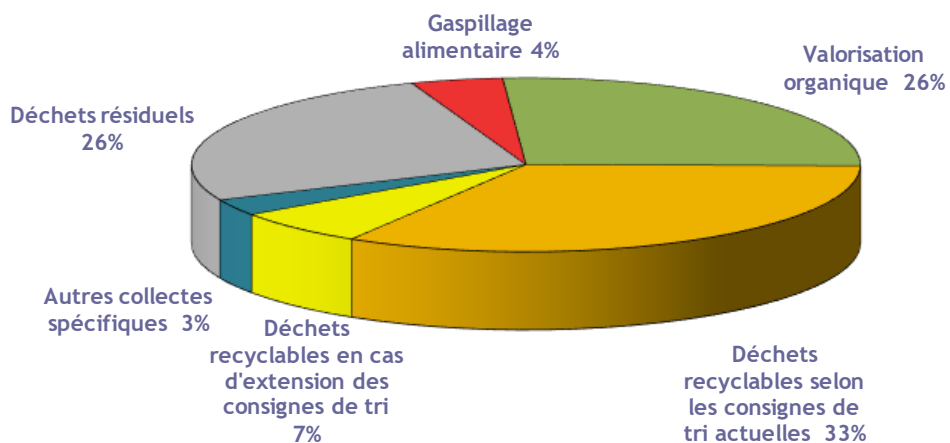
**Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC -
Bilan 2017**

	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	TOTAL	kg/hab/an
Verre	0,00%	3,47%	6,57%	10,04%	78,66
V Emballages en verre	0,00%	3,47%	6,57%	10,04%	78,66
Autres verres	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
Métaux	0,02%	3,80%	1,26%	5,07%	39,77
V Emballages métaux ferreux	0,00%	1,36%	0,41%	1,77%	13,89
V Emballages aluminium	0,00%	0,22%	0,26%	0,48%	3,75
Autres métaux	0,02%	2,21%	0,59%	2,82%	22,13
Incombustibles non classés	0,00%	0,28%	0,58%	0,86%	6,71
Déchets spéciaux	0,00%	0,59%	0,04%	0,63%	4,96
V Déchets diffus spécifiques	0,00%	0,42%	0,00%	0,42%	3,32
V Tubes fluorescents et ampoules BC	0,00%	0,01%	0,00%	0,01%	0,06
V Piles et accumulateurs	0,00%	0,14%	0,03%	0,17%	1,29
V Cartouches d'impression	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Batteries de voiture	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V DASRI	0,00%	0,00%	0,02%	0,02%	0,14
V Médicaments non utilisés	0,00%	0,02%	0,00%	0,02%	0,12
V Autres DMS	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,02
Fines < 20 mm				10,62%	83,25
V Fines organiques (70 %)				7,43%	58,27
Fines non organiques (30 %)				3,19%	24,97
Total échantillon	8,03%	33,44%	47,91%	100,00%	783,83

V <i>Gaspillage alimentaire</i>	0,00%	1,56%	2,88%	4,44%	34,80
V <i>Valorisation organique</i>	0,00%	2,63%	16,27%	26,34%	206,48
V <i>Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles</i>	5,23%	13,75%	12,38%	33,47%	262,34
V <i>Déchets recyclables en cas d'extension des consignes de</i>	0,49%	5,32%	2,86%	6,56%	51,43
V <i>Autres collectes spécifiques</i>	0,46%	2,08%	0,55%	3,08%	24,16
<i>Déchets résiduels</i>	93,82%	74,66%	65,06%	26,11%	204,63

Composition des OMR - Bilan 2017

(CCSC)



7.1.5. Composition annuelle des OMR de la CC du Sartenais Valinco (CCSV)

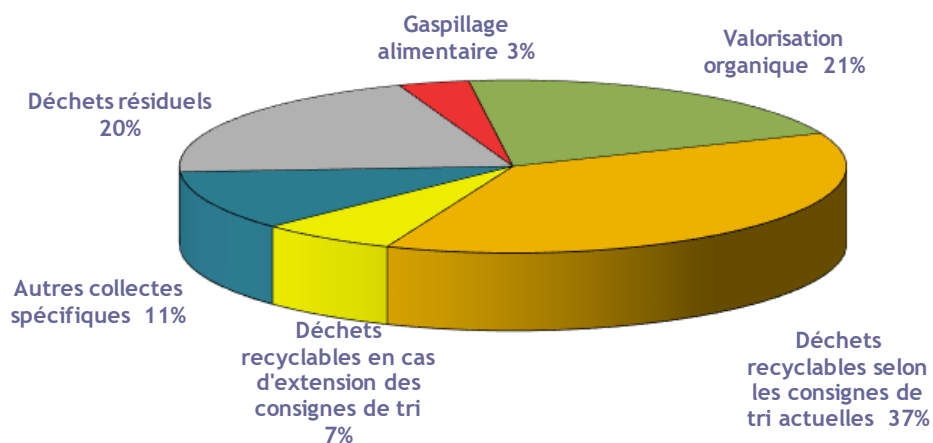
Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC - Bilan 2017						
Nombre d'échantillons :		4	Origine des échantillons :			CC Sartenais Valinco
OMR collectées en 2017 :		6 455 tonnes				
Population totale INSEE 2017 :		11 400 habitants				
Ratio OMR 2017 :		566,2 kg/hab./an				
	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	Total	kg/hab/an	
Déchets putrescibles	0,00%	2,82%	10,05%	12,88%	72,90	
V Déchets alimentaires non carnés	0,00%	0,79%	4,31%	5,11%	28,91	
Déchets alimentaires carnés	0,00%	0,11%	2,28%	2,39%	13,54	
V Emballages ouverts	0,00%	0,61%	1,33%	1,94%	10,98	
V Aliments non déballés	0,00%	0,76%	0,72%	1,49%	8,43	
V Déchets de jardin	0,00%	0,33%	1,33%	1,66%	9,40	
Autres putrescibles	0,00%	0,21%	0,08%	0,29%	1,66	
Papier	2,12%	7,01%	5,52%	13,53%	76,61	
V Emballages papiers	0,00%	0,99%	0,70%	1,69%	9,55	
V Journaux, magazines, revues	0,00%	2,71%	0,35%	3,06%	17,34	
V Imprimés publicitaires	2,12%	1,18%	0,10%	2,27%	12,85	
V Papiers bureautiques	0,00%	0,49%	4,09%	4,58%	25,96	
V Autres papiers recyclables	0,00%	1,38%	0,22%	1,61%	9,10	
Autres papiers non recyclables	0,00%	0,26%	0,06%	0,32%	1,81	
Cartons	1,81%	4,43%	2,18%	8,43%	47,73	
V Emballages cartons plats	0,06%	2,13%	1,86%	4,05%	22,91	
V Emballages cartons ondulés	1,75%	2,03%	0,21%	3,99%	22,61	
V Autres cartons recyclables	0,00%	0,26%	0,03%	0,29%	1,63	
Autres cartons non recyclables	0,00%	0,02%	0,08%	0,10%	0,58	
Composites	0,58%	0,79%	0,89%	2,26%	12,82	
V Composites ELA	0,00%	0,35%	0,18%	0,53%	2,98	
V PAM	0,58%	0,22%	0,00%	0,80%	4,53	
Autres emballages composites	0,00%	0,23%	0,71%	0,94%	5,31	
Textile	6,03%	3,90%	0,02%	9,95%	56,34	
V Vêtements et tissus en bon état	3,71%	2,96%	0,00%	6,68%	37,80	
V Autres textiles	2,31%	0,94%	0,02%	3,28%	18,54	
Textiles sanitaires	0,00%	1,51%	4,48%	5,99%	33,90	
Fraction hygiénique	0,00%	1,25%	1,32%	2,56%	14,51	
Fraction papiers souillés	0,00%	0,26%	3,16%	3,42%	19,39	
Plastiques	0,14%	8,05%	3,57%	11,76%	66,57	
Sacs de collecte	0,00%	1,62%	0,00%	1,62%	9,17	
V Emballages souples	0,09%	2,36%	1,51%	3,96%	22,39	
V Bouteilles et flacons	0,00%	2,07%	0,05%	2,12%	12,01	
V Emballages pl. rigides rigides	0,00%	1,28%	1,25%	2,53%	14,35	
V PSE	0,00%	0,08%	0,06%	0,15%	0,83	
Autres plastiques	0,04%	0,63%	0,70%	1,38%	7,82	
Combustibles non classés	0,38%	1,08%	0,61%	2,07%	11,74	
Emballages en bois	0,18%	0,23%	0,03%	0,44%	2,49	
V Chaussures bon état	0,00%	0,26%	0,00%	0,26%	1,49	
V Maroquinerie bon état	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00	
Autres combustibles	0,20%	0,59%	0,58%	1,37%	7,76	

**Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC -
Bilan 2017**

	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	TOTAL	kg/hab/an
Verre	0,00%	6,02%	4,45%	10,47%	59,28
V Emballages en verre	0,00%	5,99%	4,39%	10,38%	58,78
Autres verres	0,00%	0,03%	0,05%	0,09%	0,50
Métaux	0,77%	2,33%	1,73%	4,83%	27,36
V Emballages métaux ferreux	0,02%	1,28%	0,77%	2,07%	11,74
V Emballages aluminium	0,00%	0,25%	0,50%	0,75%	4,25
Autres métaux	0,75%	0,79%	0,47%	2,01%	11,37
Incombustibles non classés	0,00%	0,45%	0,45%	0,89%	5,06
Déchets spéciaux	0,00%	0,14%	0,05%	0,19%	1,06
V Déchets diffus spécifiques	0,00%	0,13%	0,00%	0,13%	0,75
V Tubes fluorescents et ampoules BC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Piles et accumulateurs	0,00%	0,00%	0,02%	0,02%	0,10
V Cartouches d'impression	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Batteries de voiture	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V DASRI	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Médicaments non utilisés	0,00%	0,01%	0,03%	0,04%	0,21
V Autres DMS	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
Fines < 20 mm				16,75%	94,83
V Fines organiques (70 %)				11,72%	66,38
Fines non organiques (30 %)				5,02%	28,45
Total échantillon	11,82%	38,55%	34,01%	100,00%	566,19

V <i>Gaspillage alimentaire</i>	0,00%	1,38%	2,05%	3,43%	19,40
V <i>Valorisation organique</i>	0,00%	1,24%	7,92%	20,88%	118,22
V <i>Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles</i>	3,96%	19,04%	13,39%	37,39%	211,69
V <i>Déchets recyclables en cas d'extension des consignes de</i>	0,09%	5,80%	2,87%	6,64%	37,58
V <i>Autres collectes spécifiques</i>	6,60%	4,52%	0,07%	11,20%	63,41
Déchets résiduels	89,35%	68,03%	73,69%	20,47%	115,88

**Composition des OMR - Bilan 2017
(CCSV)**



7.1.6. Composition annuelle des OMR de la CC de Calvi Balagne (CCCB)

Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC - Bilan 2017					
Nombre d'échantillons :		4		Origine des échantillons : CC de Calvi Balagne	
OMR collectées en 2017 :		7 786 tonnes			
Population totale INSEE 2017 :		13 417 habitants			
Ratio OMR 2017 :		580,3 kg/hab./an			
	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	Total	kg/hab/an
Déchets putrescibles	0,41%	4,93%	13,41%	18,76%	108,85
V Déchets alimentaires non carnés	0,00%	0,33%	6,18%	6,51%	37,78
Déchets alimentaires carnés	0,00%	0,71%	1,31%	2,02%	11,71
V Emballages ouverts	0,34%	2,05%	3,89%	6,28%	36,46
V Aliments non déballés	0,00%	0,45%	0,71%	1,16%	6,74
V Déchets de jardin	0,07%	1,22%	0,98%	2,27%	13,18
Autres putrescibles	0,00%	0,18%	0,34%	0,52%	2,99
Papier	0,40%	6,53%	2,60%	9,53%	55,33
V Emballages papiers	0,01%	0,93%	0,73%	1,67%	9,71
V Journaux, magazines, revues	0,00%	1,77%	0,13%	1,90%	11,04
V Imprimés publicitaires	0,00%	3,06%	0,41%	3,47%	20,15
V Papiers bureautiques	0,00%	0,20%	0,37%	0,57%	3,31
V Autres papiers recyclables	0,39%	0,39%	0,60%	1,39%	8,05
Autres papiers non recyclables	0,00%	0,18%	0,35%	0,53%	3,07
Cartons	2,81%	4,58%	2,99%	10,37%	60,20
V Emballages cartons plats	0,04%	1,78%	2,42%	4,25%	24,64
V Emballages cartons ondulés	2,77%	2,41%	0,45%	5,63%	32,65
V Autres cartons recyclables	0,00%	0,24%	0,11%	0,35%	2,02
Autres cartons non recyclables	0,00%	0,15%	0,01%	0,15%	0,90
Composites	0,00%	1,36%	1,00%	2,36%	13,67
V Composites ELA	0,00%	0,44%	0,01%	0,46%	2,64
V PAM	0,00%	0,63%	0,08%	0,70%	4,09
Autres emballages composites	0,00%	0,29%	0,91%	1,20%	6,94
Textile	1,61%	1,62%	0,19%	3,42%	19,83
V Vêtements et tissus en bon état	0,90%	0,68%	0,08%	1,66%	9,66
V Autres textiles	0,71%	0,94%	0,11%	1,75%	10,17
Textiles sanitaires	0,00%	4,47%	7,70%	12,17%	70,62
Fraction hygiénique	0,00%	2,81%	1,21%	4,02%	23,35
Fraction papiers souillés	0,00%	1,65%	6,49%	8,15%	47,27
Plastiques	0,95%	12,39%	4,39%	17,73%	102,88
Sacs de collecte	0,00%	2,67%	0,00%	2,67%	15,50
V Emballages souples	0,51%	4,66%	1,27%	6,44%	37,39
V Bouteilles et flacons	0,00%	1,87%	0,44%	2,32%	13,45
V Emballages pl. rigides rigides	0,00%	1,97%	1,20%	3,17%	18,38
V PSE	0,00%	0,08%	0,07%	0,15%	0,89
Autres plastiques	0,43%	1,14%	1,40%	2,98%	17,27
Combustibles non classés	1,88%	1,88%	1,20%	4,95%	28,75
Emballages en bois	0,28%	0,62%	0,26%	1,16%	6,72
V Chaussures bon état	0,00%	0,47%	0,00%	0,47%	2,74
V Maroquinerie bon état	0,00%	0,17%	0,00%	0,17%	0,99
Autres combustibles	1,60%	0,61%	0,94%	3,15%	18,30

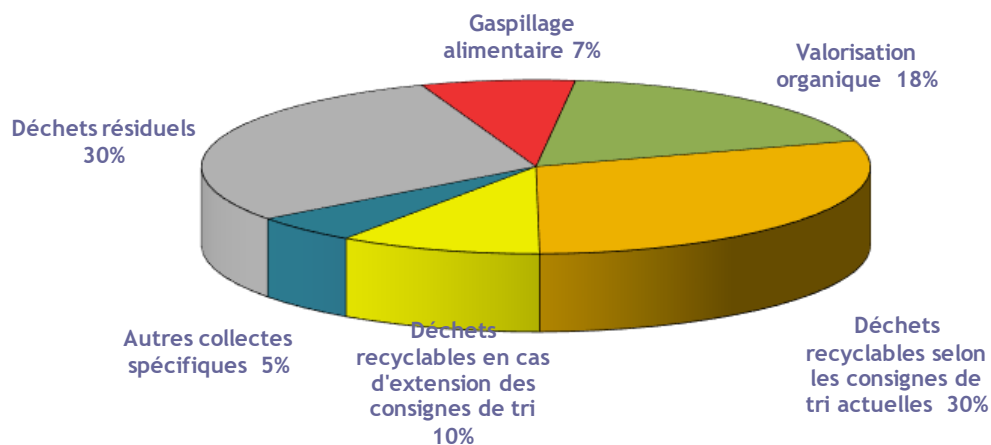
**Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC -
Bilan 2017**

	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	TOTAL	kg/hab/an
Verre	0,00%	2,56%	2,91%	5,48%	31,78
V Emballages en verre	0,00%	2,56%	2,87%	5,44%	31,54
Autres verres	0,00%	0,00%	0,04%	0,04%	0,23
Métaux	0,37%	1,57%	1,51%	3,45%	20,00
V Emballages métaux ferreux	0,00%	0,97%	0,75%	1,72%	9,98
V Emballages aluminium	0,00%	0,16%	0,33%	0,50%	2,88
Autres métaux	0,37%	0,44%	0,42%	1,23%	7,13
Incombustibles non classés	0,00%	0,18%	0,48%	0,67%	3,88
Déchets spéciaux	0,12%	0,27%	0,03%	0,42%	2,42
V Déchets diffus spécifiques	0,12%	0,21%	0,00%	0,33%	1,89
V Tubes fluorescents et ampoules BC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Piles et accumulateurs	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Cartouches d'impression	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Batteries de voiture	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V DASRI	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%	0,04
V Médicaments non utilisés	0,00%	0,05%	0,02%	0,07%	0,39
V Autres DMS	0,00%	0,01%	0,00%	0,02%	0,10
Fines < 20 mm				10,70%	62,12
V Fines organiques (70 %)				7,49%	43,48
Fines non organiques (30 %)				3,21%	18,63
Total échantillon	8,55%	42,34%	38,40%	100,00%	580,32

V <i>Gaspillage alimentaire</i>	0,34%	2,50%	4,60%	7,44%	43,19
V <i>Valorisation organique</i>	0,07%	2,26%	8,47%	18,29%	106,14
V <i>Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles</i>	3,21%	14,93%	9,20%	29,65%	172,07
V <i>Déchets recyclables en cas d'extension des consignes de</i>	0,51%	8,58%	2,99%	9,76%	56,66
V <i>Autres collectes spécifiques</i>	1,73%	3,16%	0,30%	5,18%	30,07
<i>Déchets résiduels</i>	94,14%	68,58%	74,45%	29,67%	172,19

Composition des OMR - Bilan 2017

(CCCB)



7.1.7. Composition annuelle des OMR de la CC du Centre Corse (4C)

Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC - Bilan 2017					
Nombre d'échantillons :		4		Origine des échantillons : CC du Centre Corse	
OMR collectées en 2017 :		3 482 tonnes			
Population totale INSEE 2017 :		9 733 habitants			
Ratio OMR 2017 :		357,7 kg/hab./an			
	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	Total	kg/hab/an
Déchets putrescibles	2,14%	3,09%	16,70%	21,93%	78,45
✓ Déchets alimentaires non carnés	0,27%	0,36%	6,90%	7,53%	26,94
✓ Déchets alimentaires carnés	1,87%	0,41%	4,03%	6,30%	22,55
✓ Emballages ouverts	0,00%	1,58%	2,21%	3,79%	13,54
✓ Aliments non déballés	0,00%	0,40%	0,66%	1,06%	3,79
✓ Déchets de jardin	0,00%	0,34%	2,85%	3,20%	11,44
Autres putrescibles	0,00%	0,00%	0,06%	0,06%	0,20
Papier	0,10%	5,40%	2,75%	8,25%	29,52
✓ Emballages papiers	0,00%	0,68%	0,82%	1,50%	5,38
✓ Journaux, magazines, revues	0,00%	1,15%	0,03%	1,19%	4,25
✓ Imprimés publicitaires	0,00%	1,41%	0,22%	1,63%	5,83
✓ Papiers bureautiques	0,00%	0,63%	0,91%	1,54%	5,51
✓ Autres papiers recyclables	0,00%	1,28%	0,33%	1,61%	5,75
Autres papiers non recyclables	0,10%	0,25%	0,43%	0,78%	2,80
Cartons	1,22%	4,06%	2,86%	8,15%	29,14
✓ Emballages cartons plats	0,03%	1,76%	2,53%	4,32%	15,47
✓ Emballages cartons ondulés	1,16%	2,25%	0,25%	3,65%	13,06
✓ Autres cartons recyclables	0,00%	0,00%	0,07%	0,07%	0,26
Autres cartons non recyclables	0,03%	0,05%	0,02%	0,10%	0,35
Composites	0,03%	0,91%	1,43%	2,37%	8,47
✓ Composites ELA	0,00%	0,37%	0,10%	0,48%	1,71
✓ PAM	0,03%	0,15%	0,00%	0,18%	0,63
Autres emballages composites	0,00%	0,39%	1,33%	1,71%	6,12
Textile	0,91%	1,47%	0,57%	2,95%	10,55
✓ Vêtements et tissus en bon état	0,88%	0,51%	0,33%	1,73%	6,19
✓ Autres textiles	0,03%	0,95%	0,24%	1,22%	4,36
Textiles sanitaires	0,29%	5,20%	7,12%	12,61%	45,09
Fraction hygiénique	0,29%	4,74%	0,83%	5,86%	20,97
Fraction papiers souillés	0,00%	0,46%	6,28%	6,74%	24,12
Plastiques	0,25%	9,43%	3,70%	13,38%	47,85
Sacs de collecte	0,00%	2,88%	0,00%	2,88%	10,29
✓ Emballages souples	0,22%	2,87%	0,91%	4,00%	14,32
✓ Bouteilles et flacons	0,00%	1,78%	0,41%	2,19%	7,83
✓ Emballages pl. rigides rigides	0,00%	1,36%	1,32%	2,69%	9,61
✓ PSE	0,00%	0,08%	0,06%	0,14%	0,50
Autres plastiques	0,03%	0,47%	0,99%	1,48%	5,31
Combustibles non classés	0,56%	1,40%	1,40%	3,37%	12,04
Emballages en bois	0,16%	0,19%	0,09%	0,44%	1,56
✓ Chaussures bon état	0,00%	0,41%	0,00%	0,41%	1,48
✓ Maroquinerie bon état	0,03%	0,00%	0,00%	0,03%	0,09
Autres combustibles	0,38%	0,80%	1,31%	2,49%	8,91

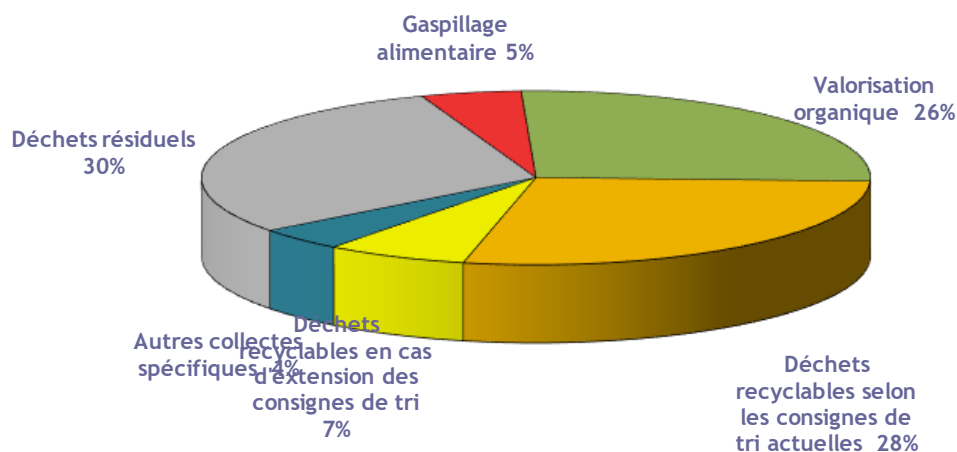
**Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC -
Bilan 2017**

	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	TOTAL	kg/hab/an
Verre	0,00%	3,32%	4,11%	7,43%	26,58
V Emballages en verre	0,00%	3,32%	3,96%	7,28%	26,05
Autres verres	0,00%	0,00%	0,15%	0,15%	0,53
Métaux	0,31%	2,05%	1,32%	3,67%	13,14
V Emballages métaux ferreux	0,00%	1,21%	0,48%	1,69%	6,05
V Emballages aluminium	0,00%	0,27%	0,39%	0,66%	2,37
Autres métaux	0,31%	0,56%	0,45%	1,32%	4,71
Incombustibles non classés	0,07%	0,48%	1,29%	1,84%	6,60
Déchets spéciaux	0,21%	0,15%	0,37%	0,73%	2,59
V Déchets diffus spécifiques	0,19%	0,02%	0,11%	0,32%	1,15
V Tubes fluorescents et ampoules BC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Piles et accumulateurs	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%	0,05
V Cartouches d'impression	0,00%	0,00%	0,13%	0,13%	0,47
V Batteries de voiture	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V DASRI	0,02%	0,00%	0,01%	0,02%	0,09
V Médicaments non utilisés	0,00%	0,07%	0,05%	0,12%	0,44
V Autres DMS	0,00%	0,06%	0,05%	0,11%	0,40
Fines < 20 mm				13,33%	47,70
V Fines organiques (70 %)				9,33%	33,39
Fines non organiques (30 %)				4,00%	14,31
Total échantillon	6,08%	36,97%	43,62%	100,00%	357,72

V <i>Gaspillage alimentaire</i>	0,00%	1,98%	2,87%	4,85%	17,33
V <i>Valorisation organique</i>	2,14%	1,11%	13,78%	26,36%	94,31
V <i>Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles</i>	1,19%	14,35%	10,10%	27,82%	99,53
V <i>Déchets recyclables en cas d'extension des consignes de</i>	0,22%	6,09%	2,71%	6,83%	24,42
V <i>Autres collectes spécifiques</i>	1,17%	2,18%	0,94%	4,29%	15,35
<i>Déchets résiduels</i>	95,28%	74,29%	69,61%	29,85%	106,78

Composition des OMR - Bilan 2017

(4C)



7.1.8. Composition annuelle des OMR de la CC Ile Rouse Balagne (CCBIR)

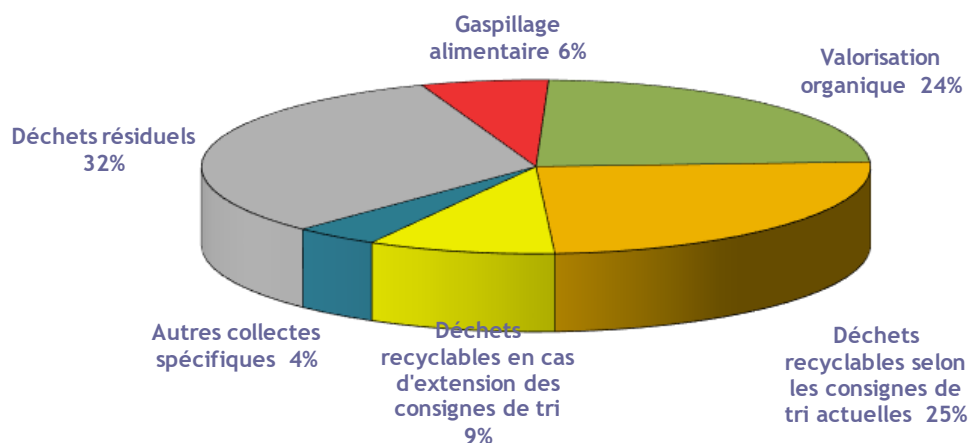
Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC - Bilan 2017					
Nombre d'échantillons :		2	Origine des échantillons : CC Ile Rouse Balagne		
OMR collectées en 2017 :		5 486 tonnes			
Population totale INSEE 2017 :		10 561 habitants			
Ratio OMR 2017 :		519,4 kg/hab./an			
	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	Total	kg/hab/an
Déchets putrescibles	0,00%	4,11%	17,02%	21,12%	109,73
✓ Déchets alimentaires non carnés	0,00%	0,38%	7,45%	7,84%	40,70
✓ Déchets alimentaires carnés	0,00%	0,00%	0,60%	0,60%	3,12
✓ Emballages ouverts	0,00%	1,39%	2,30%	3,68%	19,13
✓ Aliments non déballés	0,00%	0,91%	1,57%	2,48%	12,87
✓ Déchets de jardin	0,00%	1,43%	4,47%	5,90%	30,65
Autres putrescibles	0,00%	0,00%	0,63%	0,63%	3,26
Papier	0,02%	3,81%	1,89%	5,72%	29,69
✓ Emballages papiers	0,02%	0,62%	1,27%	1,90%	9,88
✓ Journaux, magazines, revues	0,00%	2,58%	0,12%	2,70%	14,01
✓ Imprimés publicitaires	0,00%	0,40%	0,07%	0,48%	2,47
✓ Papiers bureautiques	0,00%	0,17%	0,27%	0,44%	2,28
✓ Autres papiers recyclables	0,00%	0,03%	0,09%	0,12%	0,61
Autres papiers non recyclables	0,00%	0,00%	0,08%	0,08%	0,43
Cartons	2,27%	2,87%	2,68%	7,82%	40,61
✓ Emballages cartons plats	0,00%	1,53%	2,46%	3,99%	20,72
✓ Emballages cartons ondulés	2,27%	1,01%	0,15%	3,43%	17,82
✓ Autres cartons recyclables	0,00%	0,00%	0,03%	0,03%	0,13
Autres cartons non recyclables	0,00%	0,33%	0,04%	0,37%	1,93
Composites	0,00%	0,95%	1,63%	2,59%	13,43
✓ Composites ELA	0,00%	0,33%	0,35%	0,68%	3,52
✓ PAM	0,00%	0,00%	0,02%	0,02%	0,09
Autres emballages composites	0,00%	0,63%	1,27%	1,89%	9,82
Textile	1,80%	0,76%	0,22%	2,78%	14,43
✓ Vêtements et tissus en bon état	0,66%	0,21%	0,00%	0,87%	4,49
✓ Autres textiles	1,14%	0,55%	0,22%	1,91%	9,93
Textiles sanitaires	0,00%	2,32%	7,58%	9,90%	51,40
Fraction hygiénique	0,00%	1,82%	1,32%	3,14%	16,31
Fraction papiers souillés	0,00%	0,50%	6,26%	6,76%	35,10
Plastiques	0,87%	10,65%	4,50%	16,02%	83,23
Sacs de collecte	0,00%	2,26%	0,00%	2,26%	11,74
✓ Emballages souples	0,43%	3,15%	1,44%	5,01%	26,02
✓ Bouteilles et flacons	0,00%	1,50%	0,15%	1,64%	8,54
✓ Emballages pl. rigides rigides	0,00%	2,44%	1,55%	3,99%	20,73
✓ PSE	0,00%	0,02%	0,03%	0,05%	0,25
Autres plastiques	0,45%	1,28%	1,34%	3,07%	15,96
Combustibles non classés	1,70%	0,97%	0,84%	3,52%	18,27
Emballages en bois	0,05%	0,01%	0,26%	0,31%	1,63
✓ Chaussures bon état	0,00%	0,49%	0,00%	0,49%	2,52
✓ Maroquinerie bon état	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
Autres combustibles	1,65%	0,48%	0,59%	2,72%	14,11

**Composition des Ordures Ménagères Résiduelles du SYVADEC -
Bilan 2017**

	> 300 mm	> 100 mm	20-100 mm	TOTAL	kg/hab/an
Verre	0,00%	3,32%	6,26%	9,58%	49,76
V Emballages en verre	0,00%	3,32%	3,78%	7,10%	36,90
Autres verres	0,00%	0,00%	2,48%	2,48%	12,86
Métaux	0,02%	2,19%	1,39%	3,60%	18,71
V Emballages métaux ferreux	0,00%	1,15%	0,52%	1,68%	8,71
V Emballages aluminium	0,00%	0,21%	0,57%	0,78%	4,06
Autres métaux	0,02%	0,83%	0,29%	1,14%	5,94
Incombustibles non classés	0,06%	1,47%	1,87%	3,40%	17,66
Déchets spéciaux	0,00%	0,69%	0,14%	0,82%	4,27
V Déchets diffus spécifiques	0,00%	0,61%	0,03%	0,63%	3,30
V Tubes fluorescents et ampoules BC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Piles et accumulateurs	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Cartouches d'impression	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V Batteries de voiture	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
V DASRI	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,02
V Médicaments non utilisés	0,00%	0,08%	0,04%	0,12%	0,62
V Autres DMS	0,00%	0,00%	0,06%	0,06%	0,33
Fines < 20 mm				13,14%	68,27
V Fines organiques (70 %)				9,20%	47,79
Fines non organiques (30 %)				3,94%	20,48
Total échantillon	6,74%	34,10%	46,02%	100,00%	519,45

V <i>Gaspillage alimentaire</i>	0,00%	2,29%	3,87%	6,16%	32,00
V <i>Valorisation organique</i>	0,00%	1,81%	12,52%	23,54%	122,26
V <i>Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles</i>	2,29%	11,35%	9,68%	24,96%	129,66
V <i>Déchets recyclables en cas d'extension des consignes de</i>	0,43%	7,10%	3,16%	9,05%	47,00
V <i>Autres collectes spécifiques</i>	1,80%	1,93%	0,38%	4,10%	21,31
<i>Déchets résiduels</i>	95,49%	75,51%	70,39%	32,19%	167,23

**Composition des OMR - Bilan 2017
(CCBIR)**



7.2. Annexe 2 : Caractérisation des OMR : résultats saisonniers 2017

	Composition C3 (en %)	Composition C4 (en %)	Gisement C3 en kg/hab./an	Gisement C4 en kg/hab./an
Gaspillage alimentaire	4,3%	4,4%	2,14	1,47
01.02.01 Emballages ouverts	2,8%	3,4%	1,43	1,15
01.02.02 Aliments non déballés	1,4%	1,0%	0,71	0,33
Valorisation organique	19,7%	18,6%	9,91	6,28
Putrescibles	10,7%	10,3%	5,38	3,48
01.01.01 Déchets alimentaires non carnés	6,6%	5,3%	3,32	1,78
01.01.02 Déchets alimentaires carnés	1,9%	2,0%	0,96	0,69
01.03 Déchets de jardin	2,2%	3,0%	1,11	1,01
Fines	9,0%	8,3%	4,53	2,80
13.01 Fraction < 20 mm organique (70%)	9,0%	8,3%	4,53	2,80
Déchets recyclables selon les consignes de tri actuelles	33,5%	32,6%	16,85	11,04
Papiers	8,5%	10,1%	4,26	3,43
02.01 Emballages papiers	2,3%	1,9%	1,13	0,64
02.02 Journaux, magazines, revues	1,7%	2,6%	0,83	0,89
02.03 Imprimés publicitaires	1,7%	2,8%	0,87	0,95
02.04 Papiers bureautiques	1,7%	1,6%	0,85	0,55
02.05.01 Autres papiers recyclables	1,2%	1,2%	0,58	0,41
Emballages carton	12,6%	11,6%	6,34	3,94
03.01 Emballages cartons plats	4,7%	4,4%	2,38	1,47
03.02 Emballages cartons ondulés	7,4%	7,1%	3,75	2,39
03.03.01 Autres cartons recyclables	0,4%	0,2%	0,22	0,08
ELA	0,7%	0,4%	0,33	0,15
04.01 Composites ELA	0,7%	0,4%	0,33	0,15
Bouteilles et flacons en plastique	2,8%	2,2%	1,43	0,75
07.02 Bouteilles et flacons	2,8%	2,2%	1,43	0,75
Emballages en verre	6,1%	6,2%	3,06	2,11
09.01 Emballages en verre	6,1%	6,2%	3,06	2,11
Emballages métalliques	2,8%	1,9%	1,43	0,65
10.01 Emballages métaux ferreux	2,2%	1,4%	1,12	0,47
10.02 Emballages aluminium	0,6%	0,5%	0,30	0,18
Extension des consignes de tri	9,5%	8,7%	4,78	2,95
Plastiques	9,5%	8,7%	4,78	2,95
Emballages souples	6,3%	5,3%	3,15	1,78
Emballages pl. rigides	3,1%	3,3%	1,54	1,13
PSE	0,2%	0,1%	0,09	0,05
Autres collectes spécifiques	4,5%	5,5%	2,26	1,87
Filière DEEE	0,7%	0,6%	0,36	0,20
04.02 PAM	0,7%	0,6%	0,36	0,20
Filière TLC	3,4%	4,1%	1,70	1,40
05.01 Vêtements et tissus en bon état	1,9%	1,9%	0,97	0,64
05.02 Autres textiles	0,9%	1,6%	0,44	0,56
08.02 Chaussures bon état	0,4%	0,5%	0,19	0,18
08.03 Maroquinerie bon état	0,2%	0,1%	0,11	0,03
Filière DMS	0,4%	0,8%	0,20	0,27
12.01 Déchets diffus spécifiques	0,2%	0,4%	0,12	0,14

	Composition C3 (en %)	Composition C4 (en %)	Gisement C3 en kg/hab./an	Gisement C4 en kg/hab./an
12.02 Tubes fluorescents et ampoules BC	0,0%	0,0%	0,02	0,00
12.03 Piles et accumulateurs	0,1%	0,0%	0,04	0,00
12.04 Cartouches d'impression	0,0%	0,0%	0,00	0,01
12.05 Batteries de voiture	0,0%	0,1%	0,00	0,03
12.06 DASRI	0,0%	0,0%	0,00	0,01
12.07 Médicaments non utilisés	0,0%	0,2%	0,02	0,07
12.08 Autres DMS	0,0%	0,0%	0,01	0,01
Déchets résiduels	28,6%	30,2%	14,37	10,22
Putrescibles	0,2%	0,6%	0,08	0,22
01.04 Autres putrescibles	0,2%	0,6%	0,08	0,22
Papiers	0,5%	1,1%	0,23	0,38
02.05.02 Autres papiers non recyclables	0,5%	1,1%	0,23	0,38
Cartons	0,2%	0,1%	0,11	0,04
03.03.02 Autres cartons non recyclables	0,2%	0,1%	0,11	0,04
Composites	1,5%	1,5%	0,77	0,49
04.03 Autres emballages composites	1,5%	1,5%	0,77	0,49
Textiles sanitaires	10,3%	9,9%	5,20	3,34
06.01 Fraction hygiénique	3,1%	3,7%	1,54	1,27
06.02 Fraction papiers souillés	7,3%	6,1%	3,66	2,07
Plastiques	5,4%	5,8%	2,71	1,98
Sacs de collecte	3,3%	2,9%	1,67	0,98
07.04 Autres plastiques	2,1%	2,9%	1,04	0,99
Combustibles	3,4%	3,7%	1,71	1,25
08.01 Emballages en bois	0,4%	0,6%	0,22	0,19
08.04 Autres combustibles	3,0%	3,1%	1,49	1,06
Verre	0,1%	0,3%	0,06	0,10
09.02 Autres verres	0,1%	0,3%	0,06	0,10
Métaux	1,0%	1,9%	0,52	0,66
10.03 Autres métaux	1,0%	1,9%	0,52	0,66
Incombustibles	2,1%	1,7%	1,04	0,57
11.01 Tous incombustibles	2,1%	1,7%	1,04	0,57
Fines	3,9%	3,5%	1,94	1,20
13.02 Fraction < 20 mm non compostable (30%)	3,9%	3,5%	1,94	1,20

7.3. Annexe 3 : Caractérisation du tout-venant de déchèterie

7.3.1. Composition 2017 des bennes de TV par déchèterie

	CAPA - C3	CAPA - C4	CAB - C3	CAB - C4	SLPV - C3	SLPV - C4
Information sur la benne échantillonnée						
Déchèterie	Stiletto		L'Arinella		Ste Lucie Porto Vecchio	
Campagne	C3	C4	C3	C4	C3	C4
Tonnage benne	1 980	2 830	5 380	4 260	2 660	2 520
Date de vidage de la benne	17/07/17	16/10/17	25/07/17	23/10/17	24/07/17	24/10/17
Granulométrie						
Fraction > 400 mm	85,0%	80,5%	27,5%	31,4%	60,5%	55,4%
Fraction 100-400 mm	8,0%	8,7%	38,0%	29,0%	26,3%	18,2%
Fraction < 100 mm	7,0%	10,8%	34,6%	39,6%	13,2%	26,3%
Répartition par catégories de déchets						
14. Réemploi	0,8%	2,3%	4,7%	0,3%	1,0%	2,4%
14.01 Textiles	0,7%	0,6%	2,3%	0,2%	0,9%	0,9%
14.02 Maroquinerie	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%
14.03 Meubles	0,0%	0,0%	0,9%	0,1%	0,0%	0,0%
14.04 DEEE	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%
14.05 Puériculture	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
14.06 Bricolage	0,0%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
14.07 Livres	0,0%	0,3%	1,2%	0,0%	0,0%	1,2%
14.08 Décoration	0,1%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
01 Déchets putrescibles	0,9%	0,0%	3,5%	0,0%	0,4%	0,3%
01.01 Déchets Alimentaires	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,2%
01.02 Déchets de jardin	0,9%	0,0%	3,3%	0,0%	0,4%	0,1%
01.03 Autres déchets putrescibles	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
02. Papiers	0,4%	4,3%	5,9%	0,3%	0,5%	2,4%
02.01 Livres non récupérables	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
02.02 JRM	0,1%	0,2%	0,8%	0,0%	0,3%	0,5%
02.03 Papiers bureautique	0,0%	0,3%	3,6%	0,0%	0,0%	0,5%
02.04 Autres papiers recyclables	0,2%	0,1%	1,1%	0,1%	0,1%	0,2%
02.05 Autres papiers non recyclables	0,0%	3,7%	0,4%	0,1%	0,1%	0,5%
03. Cartons	1,8%	0,4%	2,9%	0,5%	1,6%	1,4%
03.01 Cartons plats	1,0%	0,1%	1,0%	0,0%	0,2%	0,3%
03.02 Cartons ondulés	0,8%	0,3%	1,7%	0,3%	1,4%	1,0%
03.03 Autres cartons	0,0%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,1%
04. Composites	4,2%	6,2%	6,8%	5,9%	9,5%	22,0%
04.01 DEEE non récupérables	1,4%	1,2%	3,7%	0,5%	2,6%	1,3%
04.02 Câbles électriques	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,2%	0,1%
04.03 Matelas non récupérables	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	1,0%
04.04 Mobiliers tapissés non récupérables	0,0%	0,7%	0,2%	0,0%	0,0%	0,3%
04.05 Briques ELA	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
04.06 Autres composites	2,8%	4,2%	2,7%	5,4%	6,6%	19,4%
05. Textiles	0,7%	0,9%	2,2%	0,2%	0,6%	2,5%
05.01 Textiles (hors ameublement) non récupérables	0,3%	0,8%	1,3%	0,2%	0,1%	1,3%
05.02 Textiles d'ameublement non récupérables	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,4%	1,0%
05.03 Autres textiles	0,4%	0,0%	0,9%	0,0%	0,1%	0,2%
06. Textiles sanitaires	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
06.01 Textiles sanitaires	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%

	CAPA - C3	CAPA - C4	CAB - C3	CAB - C4	SLPV - C3	SLPV - C4
07. Plastiques	14,7%	5,1%	10,9%	5,7%	26,4%	16,4%
07.01 Bouteilles et flacons	0,1%	0,0%	0,5%	0,1%	0,2%	0,1%
07.02.01 Plastiques souples recyclables	2,8%	0,7%	2,3%	0,9%	3,5%	1,2%
07.02.02 Plastiques souples non recyclables	0,1%	0,2%	0,7%	0,1%	0,4%	1,6%
07.03 Plastiques rigides	10,6%	3,4%	5,7%	4,0%	20,8%	12,0%
07.04 Mobiliers plastiques non récupérables	0,2%	0,1%	1,1%	0,1%	0,7%	0,9%
07.05.01 Polystyrène valorisable	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%
07.05.02 Polystyrène non valorisable	0,3%	0,0%	0,3%	0,4%	0,5%	0,4%
07.05 Mousses	0,5%	0,5%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%
08. Combustibles	50,8%	37,6%	11,0%	2,7%	11,5%	13,8%
08.01 Bois traité	20,6%	28,1%	2,3%	1,3%	7,1%	2,5%
08.02 Bois non traité	15,8%	4,3%	0,0%	0,1%	0,0%	2,3%
08.03 Bois non transformé biomasse	8,4%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%
08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés non récupérables	3,0%	0,8%	0,2%	0,0%	0,3%	0,2%
08.05 Pneumatiques	0,0%	0,0%	2,8%	0,0%	0,1%	5,6%
08.06 Articles de literie rembourrés	0,3%	0,2%	0,4%	0,0%	0,8%	0,3%
08.07 Autres combustibles	2,6%	4,1%	5,3%	1,3%	3,1%	2,9%
09. Verre	0,7%	2,3%	0,8%	0,1%	0,7%	0,1%
09.01 Verre d'emballage	0,2%	0,0%	0,3%	0,0%	0,3%	0,1%
09.02 Autre verre	0,5%	2,3%	0,5%	0,1%	0,4%	0,0%
10. Métaux	0,9%	1,0%	1,5%	0,5%	3,8%	4,3%
10.01 Emballages métaux	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%	0,1%
10.02 Ferreux	0,3%	0,5%	1,1%	0,4%	3,0%	3,5%
10.03 Non ferreux	0,3%	0,4%	0,3%	0,1%	0,2%	0,5%
10.04 Mobiliers métalliques non récupérables	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,2%
11. Incombustibles non classés	13,0%	29,0%	14,4%	43,6%	22,9%	6,6%
11.01.01 Plaques de placoplâtre + PSE	0,0%	0,7%	0,9%	6,3%	1,3%	1,0%
11.01.02 Autres produits contenant du plâtre	3,3%	17,4%	5,4%	26,9%	1,5%	0,2%
11.02 Gravats	9,7%	9,8%	6,3%	6,6%	18,3%	3,5%
11.03 Laines minérales	0,0%	0,0%	0,1%	2,1%	0,0%	0,0%
11.04 Mobiliers non récupérables	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
11.05 Autres incombustibles non classés	0,0%	1,1%	1,7%	1,8%	1,7%	2,0%
12. Déchets dangereux (DMS)	4,2%	0,2%	0,8%	0,6%	7,9%	1,1%
12.01 Déchets Diffus Spécifiques champs ECODDS	0,3%	0,2%	0,8%	0,1%	2,1%	0,9%
12.02 DDS hors champs ECODDS	0,5%	0,0%	0,0%	0,5%	2,8%	0,1%
12.03 Tubes fluorescents et lampes BC	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
12.04 Piles et accumulateurs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
12.05 Déchets d'activités de soin perforants	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
12.06 Huiles minérales	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
12.07 Cartouches d'impression	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
12.08 Bouteilles de gaz	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
12.09 Médicaments non utilisés	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
12.10 Autres déchets spéciaux	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%	0,0%
13. Fines	7,0%	10,8%	34,6%	39,6%	13,2%	26,3%
13.01 Fines < 100 mm	7,0%	10,8%	34,6%	39,6%	13,2%	26,3%

7.3.2. Composition moyenne 2017 des bennes de TV par déchèterie et à l'échelle du SYVADEC

	Moyenne CAPA	Moyenne CAB	Moyenne SLPV
Déchèterie	Stiletto	L'Arinella	Ste Lucie PV
Granulométrie			
Fraction > 400 mm	82,8%	29,4%	58,0%
Fraction 100-400 mm	8,4%	33,5%	22,3%
Fraction < 100 mm	8,9%	37,1%	19,7%
Répartition par catégories de déchets			
14. Réemploi	1,5%	2,5%	1,7%
14.01 Textiles	0,7%	1,2%	0,9%
14.02 Maroquinerie	0,0%	0,1%	0,0%
14.03 Meubles	0,0%	0,5%	0,0%
14.04 DEEE	0,0%	0,0%	0,1%
14.05 Puériculture	0,0%	0,1%	0,0%
14.06 Bricolage	0,4%	0,0%	0,0%
14.07 Livres	0,1%	0,6%	0,6%
14.08 Décoration	0,3%	0,0%	0,1%
01 Déchets putrescibles	0,5%	1,7%	0,4%
01.01 Déchets Alimentaires	0,0%	0,1%	0,1%
01.02 Déchets de jardin	0,4%	1,6%	0,2%
01.03 Autres déchets putrescibles	0,0%	0,0%	0,0%
02. Papiers	2,3%	3,1%	1,4%
02.01 Livres non récupérables	0,0%	0,0%	0,4%
02.02 JRM	0,1%	0,4%	0,4%
02.03 Papiers bureautique	0,1%	1,8%	0,2%
02.04 Autres papiers recyclables	0,2%	0,6%	0,1%
02.05 Autres papiers non recyclables	1,8%	0,3%	0,3%
03. Cartons	1,1%	1,7%	1,5%
03.01 Cartons plats	0,6%	0,5%	0,2%
03.02 Cartons ondulés	0,5%	1,0%	1,2%
03.03 Autres cartons	0,0%	0,2%	0,1%
04. Composites	5,2%	6,3%	15,8%
04.01 DEEE non récupérables	1,3%	2,1%	1,9%
04.02 Câbles électriques	0,0%	0,1%	0,1%
04.03 Matelas non récupérables	0,0%	0,0%	0,6%
04.04 Mobiliers tapissés non récupérables	0,4%	0,1%	0,1%
04.05 Briques ELA	0,0%	0,0%	0,0%
04.06 Autres composites	3,5%	4,1%	13,0%
05. Textiles	0,8%	1,2%	1,5%
05.01 Textiles (hors ameublement) non récupérables	0,5%	0,7%	0,7%
05.02 Textiles d'ameublement non récupérables	0,1%	0,1%	0,7%
05.03 Autres textiles	0,2%	0,4%	0,1%
06. Textiles sanitaires	0,0%	0,0%	0,2%
06.01 Textiles sanitaires	0,0%	0,0%	0,2%
07. Plastiques	9,9%	8,3%	21,4%
07.01 Bouteilles et flacons	0,0%	0,3%	0,2%
07.02.01 Plastiques souples recyclables	1,8%	1,6%	2,4%
07.02.02 Plastiques souples non recyclables	0,1%	0,4%	1,0%
07.03 Plastiques rigides	7,0%	4,9%	16,4%
07.04 Mobiliers plastiques non récupérables	0,2%	0,6%	0,8%
07.05.01 Polystyrène valorisable	0,0%	0,1%	0,2%

	Moyenne CAPA	Moyenne CAB	Moyenne SLPV
07.05.02 Polystyrène non valorisable	0,2%	0,3%	0,5%
07.05 Mousses	0,5%	0,1%	0,0%
08. Combustibles	44,2%	6,9%	12,6%
08.01 Bois traité	24,3%	1,8%	4,8%
08.02 Bois non traité	10,1%	0,0%	1,2%
08.03 Bois non transformé biomasse	4,2%	0,0%	0,1%
08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés non récupérables	1,9%	0,1%	0,3%
08.05 Pneumatiques	0,0%	1,4%	2,8%
08.06 Articles de literie rembourrés	0,2%	0,2%	0,5%
08.07 Autres combustibles	3,4%	3,3%	3,0%
09. Verre	1,5%	0,5%	0,4%
09.01 Verre d'emballage	0,1%	0,2%	0,2%
09.02 Autre verre	1,4%	0,3%	0,2%
10. Métaux	0,9%	1,0%	4,0%
10.01 Emballages métaux	0,0%	0,1%	0,1%
10.02 Ferreux	0,4%	0,7%	3,3%
10.03 Non ferreux	0,3%	0,2%	0,3%
10.04 Mobiliers métalliques non récupérables	0,2%	0,0%	0,3%
11. Incombustibles non classés	21,0%	29,0%	14,8%
11.01.01 Plaques de placoplâtre + PSE	0,3%	3,6%	1,2%
11.01.02 Autres produits contenant du plâtre	10,4%	16,2%	0,8%
11.02 Gravats	9,7%	6,4%	10,9%
11.03 Laines minérales	0,0%	1,1%	0,0%
11.04 Mobiliers non récupérables	0,0%	0,0%	0,0%
11.05 Autres incombustibles non classés	0,5%	1,7%	1,9%
12. Déchets dangereux (DMS)	2,2%	0,7%	4,5%
12.01 Déchets Diffus Spécifiques champs ECODDS	0,3%	0,4%	1,5%
12.02 DDS hors champs ECODDS	0,3%	0,3%	1,5%
12.03 Tubes fluorescents et lampes BC	0,0%	0,0%	0,0%
12.04 Piles et accumulateurs	0,0%	0,0%	0,0%
12.05 Déchets d'activités de soin perforants	0,0%	0,0%	0,0%
12.06 Huiles minérales	0,0%	0,0%	0,0%
12.07 Cartouches d'impression	0,0%	0,0%	0,0%
12.08 Bouteilles de gaz	0,0%	0,0%	0,1%
12.09 Médicaments non utilisés	0,0%	0,0%	0,0%
12.10 Autres déchets spéciaux	1,7%	0,0%	1,5%
13. Fines	8,9%	37,1%	19,7%
13.01 Fines < 100 mm	8,9%	37,1%	19,7%

7.3.3. Composition des bennes de TV en fonction du potentiel de valorisation des déchets

	CAPA-C3 (Juill. 17)	CAPA-C4 (Oct. 17)	CAB-C3 (Juill. 17)	CAB-C4 (Oct. 17)	SLPV-C3 (Juill. 17)	SLPV-C4 (Oct. 17)
Filières de déchèterie en place	17,13%	15,33%	22,76%	11,24%	18,68%	14,59%
Végétaux	0,88%	0,00%	3,29%	0,00%	0,39%	0,11%
01.02 Déchets de jardin	0,88%	0,00%	3,29%	0,00%	0,39%	0,11%
Cartons	0,77%	0,26%	1,66%	0,34%	1,42%	0,96%
03.01 Cartons ondulés	0,77%	0,26%	1,66%	0,34%	1,42%	0,96%
DEEE	1,43%	1,31%	3,88%	0,48%	2,76%	1,34%
04.01 DEEE non récupérables	1,43%	1,22%	3,68%	0,47%	2,58%	1,26%
04.02 Câbles électriques	0,00%	0,08%	0,20%	0,01%	0,18%	0,08%
Bois (L'Arinella et SLPV)	0,00%	0,00%	2,33%	1,39%	7,18%	4,78%
08.01 Bois traité			2,30%	1,31%	7,08%	2,45%
08.02 Bois non traité			0,00%	0,08%	0,02%	2,28%
08.03 Bois non transformé biomasse			0,03%	0,00%	0,09%	0,04%
Ferrailles	0,55%	0,96%	1,37%	0,49%	3,22%	4,01%
10.01 Ferreux	0,30%	0,52%	1,06%	0,40%	3,04%	3,54%
10.02 Non ferreux	0,25%	0,44%	0,31%	0,09%	0,18%	0,47%
DMS	0,34%	0,17%	0,76%	0,10%	2,07%	0,86%
12.01.01 Déchets Diffus Spécifiques champs ECODDS	0,34%	0,17%	0,76%	0,10%	2,07%	0,86%
12.02 Tubes fluorescents et lampes BC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
12.03 Piles et accumulateurs	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
12.06 Cartouches d'impression	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
DEA	3,51%	1,71%	1,50%	0,10%	1,64%	2,53%
04.03 Matelas non récupérables	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,15%	0,97%
04.04 Mobiliers tapissés non récupérables	0,00%	0,73%	0,22%	0,00%	0,00%	0,28%
07.03 Mobiliers plastiques non récupérables	0,18%	0,14%	1,10%	0,10%	0,65%	0,90%
08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés non récupérables	3,03%	0,84%	0,17%	0,00%	0,35%	0,19%
10.03 Mobiliers métalliques non récupérables	0,30%	0,00%	0,00%	0,00%	0,49%	0,19%
11.04 Mobiliers non récupérables	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Gravats (L'Arinella et Siletto)	9,66%	10,92%	7,99%	8,34%		
11.02 Gravats	9,66%	9,84%	6,31%	6,57%		
11.05 Autres combustibles non classés	0,00%	1,08%	1,68%	1,78%		
Autres collectes en place	6,15%	1,42%	10,05%	0,97%	7,95%	3,73%
Collecte sélective	1,61%	0,74%	7,55%	0,28%	1,18%	2,54%
02.01 Livres non récupérables	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,85%
02.02.01 JRM	0,10%	0,16%	0,84%	0,04%	0,28%	0,47%
02.02.02 Papiers bureautique	0,01%	0,29%	3,62%	0,00%	0,00%	0,45%
02.02.03 Autres papiers recyclables	0,25%	0,15%	1,09%	0,10%	0,11%	0,17%
03.02.01 Cartons plats	1,03%	0,10%	1,00%	0,02%	0,17%	0,31%
04.05.01 Briques ELA	0,00%	0,00%	0,02%	0,00%	0,01%	0,01%
07.01.01 Bouteilles et flacons	0,07%	0,01%	0,54%	0,05%	0,22%	0,09%
09.01 Verre d'emballage	0,16%	0,03%	0,30%	0,03%	0,29%	0,10%
10.04 Emballages métaux	0,00%	0,01%	0,15%	0,03%	0,09%	0,10%
Textiles et maroquinerie réutilisables	0,71%	0,64%	2,48%	0,20%	0,93%	0,93%
14.01 Textiles en bon état	0,71%	0,64%	2,25%	0,18%	0,93%	0,93%
14.02 Maroquinerie en bon état	0,00%	0,00%	0,23%	0,02%	0,00%	0,00%
Autres DMS	3,82%	0,03%	0,02%	0,49%	5,85%	0,26%
12.01.02 DDS hors champs ECODDS	0,51%	0,00%	0,02%	0,49%	2,80%	0,10%
12.04 Déchets d'activités de soin perforants	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
12.05 Huiles minérales	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
12.07 Bouteilles de gaz	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,16%
12.08 Médicaments non utilisés	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
12.09 Autres déchets spéciaux	3,32%	0,03%	0,00%	0,00%	3,05%	0,00%

	CAPA-C3 (Juill. 17)	CAPA-C4 (Oct. 17)	CAB-C3 (Juill. 17)	CAB-C4 (Oct. 17)	SLPV-C3 (Juill. 17)	SLPV-C4 (Oct. 17)
Filières pouvant être envisagées	62,53%	57,24%	21,78%	38,44%	48,23%	29,53%
Réemploi	0,05%	1,66%	2,21%	0,06%	0,11%	1,50%
14.03 Meubles	0,00%	0,00%	0,92%	0,06%	0,00%	0,02%
14.04 DEEE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,11%	0,00%
14.05 Puériculture	0,00%	0,07%	0,12%	0,00%	0,00%	0,05%
14.06 Bricolage	0,00%	0,80%	0,00%	0,00%	0,00%	0,07%
14.07 Livres	0,00%	0,27%	1,18%	0,00%	0,00%	1,16%
14.08 Décoration	0,05%	0,52%	0,00%	0,00%	0,00%	0,21%
Textiles non réutilisables	0,71%	0,88%	2,23%	0,19%	0,59%	2,49%
05.01 Textiles (hors ameublement) non récupérables	0,26%	0,77%	1,27%	0,18%	0,11%	1,32%
05.02 Textiles d'ameublement non récupérables	0,05%	0,11%	0,11%	0,00%	0,40%	0,96%
05.03 Autres textiles	0,40%	0,00%	0,86%	0,01%	0,08%	0,21%
Plastiques	13,46%	4,16%	8,08%	4,87%	24,33%	13,24%
07.02.01 Plastiques souples recyclables	2,82%	0,72%	2,33%	0,89%	3,52%	1,24%
07.01.02 Plastiques rigides	10,63%	3,44%	5,75%	3,98%	20,82%	12,00%
Polystyrène	0,07%	0,02%	0,11%	0,16%	0,24%	0,11%
07.04.01 Polystyrène valorisable	0,07%	0,02%	0,11%	0,16%	0,24%	0,11%
Pneus	0,00%	0,00%	2,82%	0,00%	0,09%	5,58%
08.05 Pneumatiques	0,00%	0,00%	2,82%	0,00%	0,09%	5,58%
Plâtre	3,34%	18,10%	6,33%	33,17%	2,79%	1,15%
11.01.01 Plaques de Placoplatre + PSE	0,00%	0,70%	0,90%	6,26%	1,33%	0,97%
11.01.02 Autres produits contenant du plâtre	3,34%	17,40%	5,43%	26,91%	1,46%	0,18%
Bois (Stiletto)	44,90%	32,42%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
08.01 Bois traité	20,62%	28,06%				
08.02 Bois non traité	15,84%	4,30%				
08.03 Bois non transformé biomasse	8,43%	0,06%				
Gravats (SLPV)					20,07%	5,47%
11.02 Gravats					18,33%	3,46%
11.05 Autres incombustibles non classés					1,74%	2,02%
Déchets résiduels	14,19%	26,02%	45,41%	49,35%	25,13%	52,15%
Déchets résiduels	7,23%	15,25%	10,83%	9,71%	11,98%	25,82%
01.01 Déchets alimentaires	0,04%	0,00%	0,18%	0,00%	0,03%	0,18%
01.03 Autres déchets putrescibles	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
02.02.04 Autres papiers non recyclables	0,04%	3,66%	0,37%	0,13%	0,07%	0,47%
03.02.02 Autres cartons	0,00%	0,00%	0,24%	0,12%	0,04%	0,14%
04.05.02 Autres composites	2,81%	4,17%	2,69%	5,41%	6,60%	19,39%
06.01 Textiles sanitaires	0,00%	0,01%	0,00%	0,01%	0,00%	0,33%
07.02.02 Plastiques souples non recyclables	0,08%	0,21%	0,69%	0,08%	0,41%	1,58%
07.04.02 Polystyrène non valorisable	0,34%	0,02%	0,30%	0,36%	0,49%	0,44%
07.05 Mousses	0,52%	0,51%	0,06%	0,06%	0,00%	0,05%
08.06.01 Articles de literie rembourrés	0,25%	0,25%	0,37%	0,00%	0,77%	0,31%
08.06.02 Autres combustibles	2,59%	4,11%	5,32%	1,33%	3,09%	2,92%
09.02 Autre verre	0,53%	2,31%	0,51%	0,07%	0,43%	0,00%
11.03 Laines minérales	0,03%	0,00%	0,10%	2,12%	0,04%	0,00%
Éléments fins	6,97%	10,76%	34,58%	39,64%	13,15%	26,32%
13.01 Fraction < 100 mm	6,97%	10,76%	34,58%	39,64%	13,15%	26,32%

7.3.4. Composition moyenne des bennes de TV en fonction du potentiel de valorisation des déchets

	Moyenne CAPA	Moyenne CAB	Moyenne SLPV
Filières de déchèterie en place	16,23%	17,00%	16,64%
Végétaux	0,44%	1,64%	0,25%
01.02 Déchets de jardin	0,44%	1,64%	0,25%
Cartons	0,51%	1,00%	1,19%
03.01 Cartons ondulés	0,51%	1,00%	1,19%
DEEE	1,37%	2,18%	2,05%
04.01 DEEE non récupérables	1,33%	2,07%	1,92%
04.02 Câbles électriques	0,04%	0,10%	0,13%
Bois (L'Arinella et SLPV)		1,86%	5,98%
08.01 Bois traité		1,81%	4,76%
08.02 Bois non traité		0,04%	1,15%
08.03 Bois non transformé biomasse		0,01%	0,07%
Ferrailles	0,76%	0,93%	3,62%
10.01 Ferreux	0,41%	0,73%	3,29%
10.02 Non ferreux	0,35%	0,20%	0,33%
DMS	0,26%	0,43%	1,47%
12.01.01 Déchets Diffus Spécifiques champs ECODDS	0,26%	0,43%	1,47%
12.02 Tubes fluorescents et lampes BC	0,00%	0,00%	0,00%
12.03 Piles et accumulateurs	0,00%	0,00%	0,00%
12.06 Cartouches d'impression	0,00%	0,00%	0,00%
DEA	2,61%	0,80%	2,08%
04.03 Matelas non récupérables	0,00%	0,00%	0,56%
04.04 Mobiliers tapissés non récupérables	0,36%	0,11%	0,14%
07.03 Mobiliers plastiques non récupérables	0,16%	0,60%	0,78%
08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés non récupérables	1,93%	0,09%	0,27%
10.03 Mobiliers métalliques non récupérables	0,15%	0,00%	0,34%
11.04 Mobiliers non récupérables	0,00%	0,00%	0,00%
Gravats (L'Arinella et Siletto)	10,29%	8,17%	
11.02 Gravats	9,75%	6,44%	
11.05 Autres incombustibles non classés	0,54%	1,73%	
Autres collectes en place	3,78%	5,51%	5,84%
Collecte sélective	1,18%	3,92%	1,86%
02.01 Livres non récupérables	0,00%	0,00%	0,43%
02.02.01 JRM	0,13%	0,44%	0,38%
02.02.02 Papiers bureautique	0,15%	1,81%	0,23%
02.02.03 Autres papiers recyclables	0,20%	0,60%	0,14%
03.02.01 Cartons plats	0,56%	0,51%	0,24%
04.05.01 Briques ELA	0,00%	0,01%	0,01%
07.01.01 Bouteilles et flacons	0,04%	0,30%	0,16%
09.01 Verre d'emballage	0,09%	0,17%	0,20%
10.04 Emballages métaux	0,00%	0,09%	0,09%
Textiles et maroquinerie réutilisables	0,68%	1,34%	0,93%
14.01 Textiles en bon état	0,68%	1,22%	0,93%
14.02 Maroquinerie en bon état	0,00%	0,12%	0,00%
Autres DMS	1,93%	0,26%	3,05%
12.01.02 DDS hors champs ECODDS	0,25%	0,26%	1,45%
12.04 Déchets d'activités de soin perforants	0,00%	0,00%	0,00%
12.05 Huiles minérales	0,00%	0,00%	0,00%
12.07 Bouteilles de gaz	0,00%	0,00%	0,08%
12.08 Médicaments non utilisés	0,00%	0,00%	0,00%

	Moyenne CAPA	Moyenne CAB	Moyenne SLPV
12.09 Autres déchets spéciaux	1,68%	0,00%	1,52%
Filières pouvant être envisagées	59,88%	30,11%	38,88%
Réemploi	0,86%	1,13%	0,81%
14.03 Meubles	0,00%	0,49%	0,01%
14.04 DEEE	0,00%	0,00%	0,06%
14.05 Puériculture	0,04%	0,06%	0,02%
14.06 Bricolage	0,40%	0,00%	0,03%
14.07 Livres	0,13%	0,59%	0,58%
14.08 Décoration	0,29%	0,00%	0,10%
Textiles non réutilisables	0,80%	1,21%	1,54%
05.01 Textiles (hors ameublement) non récupérables	0,52%	0,72%	0,71%
05.02 Textiles d'ameublement non récupérables	0,08%	0,05%	0,68%
05.03 Autres textiles	0,20%	0,44%	0,14%
Plastiques	8,81%	6,48%	18,79%
07.02.01 Plastiques souples recyclables	1,77%	1,61%	2,38%
07.01.02 Plastiques rigides	7,04%	4,86%	16,41%
Polystyrène	0,04%	0,13%	0,17%
07.04.01 Polystyrène valorisable	0,04%	0,13%	0,17%
Pneus	0,00%	1,41%	2,83%
08.05 Pneumatiques	0,00%	1,41%	2,83%
Plâtre	10,72%	19,75%	1,97%
11.01.01 Plaques de Placoplatre + PSE	0,35%	3,58%	1,15%
11.01.02 Autres produits contenant du plâtre	10,37%	16,17%	0,82%
Bois (Stiletto)	38,66%		
08.01 Bois traité	24,34%		
08.02 Bois non traité	10,07%		
08.03 Bois non transformé biomasse	4,25%		
Gravats (SLPV)			12,77%
11.02 Gravats			10,89%
11.05 Autres incombustibles non classés			1,88%
Déchets résiduels	20,10%	47,38%	38,64%
Déchets résiduels	11,24%	10,27%	18,90%
01.01 Déchets alimentaires	0,02%	0,09%	0,11%
01.03 Autres déchets putrescibles	0,00%	0,00%	0,00%
02.02.04 Autres papiers non recyclables	1,85%	0,25%	0,27%
03.02.02 Autres cartons	0,00%	0,18%	0,09%
04.05.02 Autres composites	3,49%	4,05%	12,99%
06.01 Textiles sanitaires	0,00%	0,00%	0,16%
07.02.02 Plastiques souples non recyclables	0,15%	0,39%	1,00%
07.04.02 Polystyrène non valorisable	0,18%	0,33%	0,47%
07.05 Mousses	0,52%	0,06%	0,03%
08.06.01 Articles de literie rembourrés	0,25%	0,19%	0,54%
08.06.02 Autres combustibles	3,35%	3,33%	3,01%
09.02 Autre verre	1,42%	0,29%	0,22%
11.03 Laines minérales	0,01%	1,11%	0,02%
Éléments fins	8,87%	37,11%	19,74%
13.01 Fraction < 100 mm	8,87%	37,11%	19,74%

7.4. Annexe 4 : Equivalence des sous-catégories de tri

7.4.1. Sous-catégories de tri des OMR

Catégories	Sous-catégories de la norme NF X30-408	Sous-catégories suivies lors de la campagne
1. Putrescibles	01.01 Déchets alimentaires (restes de cuisine)	01.01.01 Déchets alimentaires compostables 01.01.02 Déchets alimentaires non compostables 01.01.03 Emballages ouverts
	01.02 Produits alimentaires non consommés (sous emballages)	01.02 Aliments non déballés
	01.03 Autres putrescibles	01.03 Autres putrescibles
	01.04 Déchets de jardin	01.04 Déchets de jardin
2. Papiers	02.01 Emballages papiers	02.01 Emballages papiers
	02.02 Journaux, magazines et revues	02.02 Journaux, magazines, revues
	02.03 Imprimés publicitaires	02.03 Imprimés publicitaires
	02.04 Papiers bureautiques	02.04 Papiers bureautiques
	02.05 Autres papiers	02.05.01 Autres papiers recyclables 02.05.02 Autres papiers non recyclables
3. Cartons	03.01 Emballages cartons plats	03.01 Emballages cartons plats
	03.02 Emballages cartons ondulés	03.02 Emballages cartons ondulés
	03.03 Autres cartons	03.03.01 Autres cartons recyclables 03.03.02 Autres cartons non recyclables
4. Composites	04.01 Composites ELA	04.01 Briques ELA
	04.02 Autres emballages composites	04.02 Autres emballages composites
	04.03 Petits Appareils Electroménagers (PAM)	04.03 PAM
	04.04 Câbles électriques	
5. Textiles	05.01 Textiles	05.01.01 Vêtements et tissus en bon état 05.01.02 Autres textiles
6. Textiles sanitaires	06.01 Fraction hygiénique	06.01 Fraction hygiénique
	06.02 Fraction papiers souillés	06.02 Fraction papiers souillés
7. Plastiques	07.01 Films polyoléfines (PE et PP)	07.01.01 Sacs de collecte 07.01.02 Emballages souples
	07.02 Bouteilles et flacons en PET	07.02 Bouteilles et flacons
	07.03 Bouteilles et flacons polyoléfines	
	07.04 Autres emballages plastiques	07.03.01 Emballages pl. rigides 07.03.02 PSE
	07.05 Autres plastiques	07.04 Autres plastiques
8. Combustibles	08.01 Emballages en bois	08.01 Emballages en bois
	08.02 Autres combustibles	08.02.01 Chaussures bon état 08.02.02 Maroquinerie bon état 08.02.03 Autres combustibles
9. Verre	09.01 Emballages en verre incolore	09.01 Emballages en verre
	09.02 Emballages en verre de couleur	
	09.03 Autres verres	09.02 Autres verres
10. Métaux	10.01 Emballages métaux ferreux	10.01 Emballages métaux ferreux
	10.02 Emballages aluminium	10.02 Emballages aluminium
	10.03 Autres métaux ferreux	10.03 Autres métaux
	10.04 Autres métaux	
11. Incombustibles	11.01 Emballages incombustibles	11.01 Tous incombustibles
	11.02 Autres incombustibles	
12. Déchets dangereux	12.01 Produits chimiques	12.01 Déchets diffus spécifiques
	12.02 Tubes fluorescents et ampoules basse consommation	12.02 Tubes fluorescents et ampoules BC
	12.03 Piles et accumulateurs	12.03 Piles et accumulateurs
	12.04 Déchets d'activités de soins perforants	12.04 DASRI
	12.05 Huiles minérales	
		12.05 Batteries de voiture
	12.06 Cartouche d'impression	12.06 Cartouches d'impression
	12.07 Bouteille de gaz	
	12.08 Médicaments non utilisés	12.07 Médicaments non utilisés
12.09 Autres déchets ménagers spéciaux	12.08 Autres DMS	
13. Eléments fins	13.01 Eléments fins entre 8 et 20 mm	13.01 Fraction < 20 mm organique (70 %)
	13.02 Eléments fins < 8 mm	13.02 Fraction < 20 mm non organique (30 %)

7.4.2. Sous-catégories de tri du TV

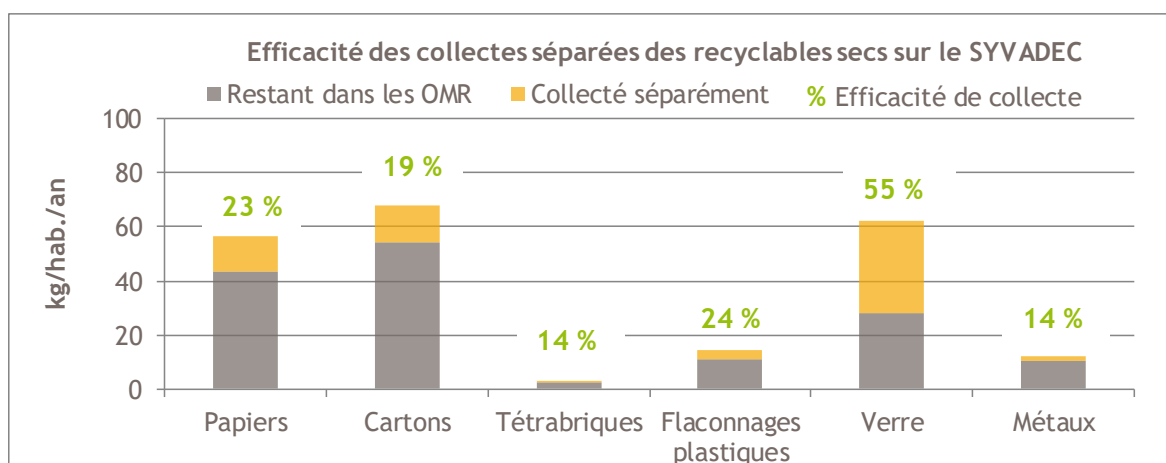
Catégories	Sous-catégories de la norme XP X30-484	Sous-catégories suivies lors de la campagne
01 Déchets putrescibles	01.01 Déchets alimentaires	01.01 Déchets alimentaires
	01.02 Déchets de jardin	01.02 Déchets de jardin
	01.03 Autres déchets putrescibles	01.03 Autres déchets putrescibles
02 Papiers	02.01 Livres	02.01 Livres non récupérables
	02.02 Autres papiers	02.02.01 JRM 02.02.02 Papiers bureautique 02.02.03 Autres papiers recyclables 02.02.04 Autres papiers non recyclables
03 Cartons	03.01 Cartons ondulés	03.01 Cartons ondulés
	03.02 Autres cartons	03.02.01 Cartons plats 03.02.02 Autres cartons
04 Composites	04.01 DEEE	04.01 DEEE non récupérables
	04.02 Câbles électriques	04.02 Câbles électriques
	04.03 Matelas	04.03 Matelas non récupérables
	04.04 Mobiliers tapissés	04.04 Mobiliers tapissés non récupérables
	04.05 Autres composites	04.05.01 Briques ELA 04.05.02 Autres composites
05 Textiles	05.01 Textiles	05.01 Textiles (hors ameublement) non récupérables
	05.02 Textiles d'ameublement	05.02 Textiles d'ameublement non récupérables
	05.03 Autres	05.03 Autres textiles
06 Textiles sanitaires	06.01 Textiles sanitaires	06.01 Textiles sanitaires
07 Plastiques	07.01 Plastiques rigides	07.01.01 Bouteilles et flacons 07.01.02 Plastiques rigides
	07.02 Plastiques souples	07.02.01 Plastiques souples recyclables 07.02.02 Plastiques souples non recyclables
	07.03 Mobiliers plastiques	07.03 Mobiliers plastiques non récupérables
	07.04 Polystyrène	07.04.01 Polystyrène valorisable 07.04.02 Polystyrène non valorisable
	07.05 Mousses	07.05 Mousses
08 Combustibles	08.01 Bois traité	08.01 Bois traité
	08.02 Bois non traité	08.02 Bois non traité
	08.03 Bois non transformé-biomasse	08.03 Bois non transformé-biomasse
	08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés	08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés, non récupérables
	08.05 Pneumatiques	08.05 Pneumatiques
	08.06 Autres combustibles	08.06.01 Articles de literie rembourrés 08.06.02 Autres combustibles
09 Verres	09.01 Verres d'emballages	09.01 Verres d'emballages
	09.02 Autres verres	09.02 Autres verres
10 Métaux	10.01 Ferreux	10.01 Ferreux
	10.02 Non ferreux	10.02 Non ferreux
	10.03 Mobiliers	10.03 Mobiliers métalliques non récupérables
		10.04 Emballages métalliques
11 Incombustibles non classés	11.01 Produits contenant du plâtre	11.01.01 Plaques de Placoplatre + PSE 11.01.02 Autres produits contenant du plâtre
	11.02 Gravats	11.02 Gravats
	11.03 Laines minérales	11.03 Laines minérales

Catégories	Sous-catégories de la norme XP X30-484	Sous-catégories suivies lors de la campagne
	11.04 Mobiliers hors mobiliers en métal	11.04 Mobiliers hors mobiliers en métal, non récupérables
	11.05 Autres combustibles non classés	11.05 Autres combustibles non classés
12 Déchets ménagers spéciaux	12.01 Déchets diffus spécifiques	12.01.01 Déchets Diffus Spécifiques champs ECODDS 12.01.02 DDS hors champs ECODDS
	12.02 Tubes fluorescents et lampes basse consommation	12.02 Tubes fluorescents et lampes BC
	12.03 Piles et accumulateurs	12.03 Piles et accumulateurs
	12.04 Déchets d'activités de soins perforants	12.04 Déchets d'activités de soins perforants
	12.05 Huiles minérales	12.05 Huiles minérales
	12.06 Cartouches d'impression	12.06 Cartouches d'impression
	12.07 Bouteilles de gaz	12.07 Bouteilles de gaz
	12.08 Médicaments non utilisés	12.08 Médicaments non utilisés
	12.09 Autres déchets spéciaux	12.09 Autres déchets spéciaux
13 Éléments fins	13.01 Éléments fins (inférieurs à 100 mm)	13.01 Fraction < 100 mm
14 Réemploi		14.01 Textiles en bon état 14.02 Maroquinerie en bon état 14.03 Meubles 14.04 DEEE 14.05 Puériculture 14.06 Bricolage 14.07 Livres 14.08 Décoration

7.5. Annexe 5 : Bilan 2017 des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées (hors collecte en déchèterie et refus de tri)

7.5.1. SYVADEC

	SYVADEC 2017			SYVADEC 2016			SYVADEC 2015		
	Gisement	Captage	Efficacité des collectes	Gisement	Captage	Efficacité des collectes	Gisement	Captage	Efficacité des collectes
Déchets valorisables	kg/hab./an	kg/hab./an	%	kg/hab./an	kg/hab./an	%	kg/hab./an	kg/hab./an	%
Recyclables secs	215,5	65,7	30%	206,5	54,4	26%	215	52	24%
Papiers	56,5	12,8	23%	60,1	11,2	19%	51	10	20%
Cartons	67,7	13,2	19%	60,8	10,6	18%	68	13	19%
Tétrabriques	2,7	0,4	14%	2,4	0,3	13%	2	0,2	9%
Flaconnages plastiques	14,4	3,4	24%	12,9	2,7	21%	16	2,6	16%
Verre	62,4	34,2	55%	58,6	28,5	49%	64	26	40%
Métaux	11,8	1,7	14%	11,7	1,0	9%	13	0,9	7%



Gisement et efficacité des collectes séparées - Bilan 2017

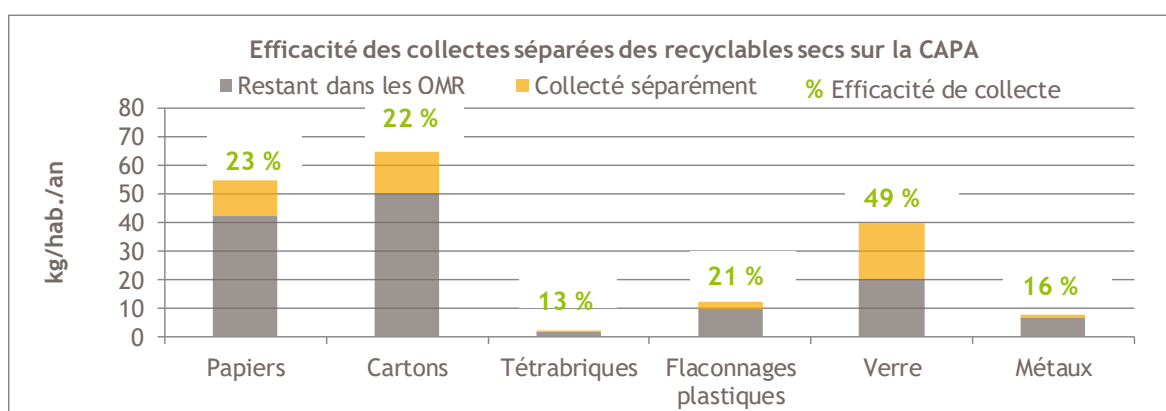
SYVADEC

Hors collecte en déchèteries et refus de tri

Population totale INSEE 2017 : 302 457 habitants	OMR			Collectes séparées		Gisement reconstitué		
	%	t/an	kg/hab./an	t/an	kg/hab./an	t/an	kg/hab./an	%
Déchets putrescibles	15,23%	20 984	69,38	1 267	4,19	22 251	73,57	14,0%
Déchets alimentaires non carnés	5,70%	7 857	25,98	1 267	4,19	9 124	30,17	5,7%
Déchets alimentaires carnés	1,99%	2 744	9,07			2 744	9,07	1,7%
Emballages ouverts	3,21%	4 416	14,60			4 416	14,60	2,8%
Aliments non déballés	1,11%	1 532	5,07			1 532	5,07	1,0%
Déchets de jardin	2,73%	3 764	12,44			-	3 764	12,44
Autres putrescibles	0,49%	670	2,22	-	670	2,22	0,4%	
Papier	10,48%	14 440	47,74	3 868	12,79	18 308	60,53	11,5%
Emballages papiers	2,00%	2 758	9,12	3 868	12,79	17 078	56,46	10,7%
Journaux, magazines, revues	2,32%	3 189	10,54					
Imprimés publicitaires	2,44%	3 367	11,13					
Papiers bureautiques	1,64%	2 260	7,47					
Autres papiers recyclables	1,19%	1 635	5,41					
Autres papiers non recyclables	0,89%	1 231	4,07	-	1 231	4,07	0,8%	
Cartons	12,12%	16 693	55,19	3 984	13,17	20 677	68,36	13,0%
Emballages cartons plats	4,47%	6 164	20,38	987	3,26	7 152	23,64	4,5%
Emballages cartons ondulés	7,18%	9 894	32,71	2 997	9,91	12 891	42,62	8,1%
Autres cartons recyclables	0,30%	420	1,39	-	-	420	1,39	0,3%
Autres cartons non recyclables	0,16%	215	0,71	-	-	215	0,71	0,1%
Composites	2,62%	3 609	11,93	114	0,38	3 722	12,31	2,3%
Composites ELA	0,52%	712	2,36	114	0,38	826	2,73	0,5%
PAM	0,62%	859	2,84	-	-	859	2,84	0,5%
Autres emballages composites	1,48%	2 037	6,74	-	-	2 037	6,74	1,3%
Textile	3,29%	4 538	15,00	-	-	4 538	15,00	2,9%
Vêtements et tissus en bon état	1,91%	2 625	8,68	-	-	2 625	8,68	1,7%
Autres textiles	1,39%	1 913	6,33	-	-	1 913	6,33	1,2%
Textiles sanitaires	10,02%	13 800	45,63	-	-	13 800	45,63	8,7%
Fraction hygiénique	3,52%	4 846	16,02	-	-	4 846	16,02	3,1%
Fraction papiers souillés	6,50%	8 953	29,60	-	-	8 953	29,60	5,6%
Plastiques	17,10%	23 550	77,86	1 033	3,42	24 583	81,28	15,5%
Sacs de collecte	3,04%	4 194	13,87	-	-	4 194	13,87	2,6%
Emballages souples	5,59%	7 702	25,46	-	-	7 702	25,46	4,8%
Bouteilles et flacons	2,42%	3 333	11,02	1 033	3,42	4 366	14,44	2,7%
Emballages pl. rigides rigides	3,24%	4 467	14,77	-	-	4 467	14,77	2,8%
PSE	0,16%	216	0,71	-	-	216	0,71	0,1%
Autres plastiques	2,64%	3 639	12,03	-	-	3 639	12,03	2,3%
Combustibles non classés	4,19%	5 776	19,10	-	-	5 776	19,10	3,6%
Emballages en bois	0,52%	712	2,35	-	-	712	2,35	0,4%
Chaussures bon état	0,48%	659	2,18	-	-	659	2,18	0,4%
Maroquinerie bon état	0,12%	169	0,56	-	-	169	0,56	0,1%
Autres combustibles	3,08%	4 236	14,01	-	-	4 236	14,01	2,7%
Verre	6,44%	8 872	29,33	10 343	34,20	19 215	63,53	12,1%
Emballages en verre	6,20%	8 535	28,22	10 343	34,20	18 878	62,41	11,9%
Autres verres	0,24%	337	1,11	-	-	337	1,11	0,2%
Métaux	3,87%	5 331	17,63	515	1,70	5 846	19,33	3,7%
Emballages métaux ferreux	1,67%	2 304	7,62	489	1,62	2 793	9,24	1,8%
Emballages aluminium	0,55%	762	2,52	26	0,09	789	2,61	0,5%
Autres métaux	1,64%	2 265	7,49	-	-	2 265	7,49	1,4%
Incombustibles non classés	1,81%	2 498	8,26	-	-	2 498	8,26	1,6%
Déchets spéciaux	0,67%	919	3,04	-	-	919	3,04	0,6%
Déchets diffus spécifiques	0,35%	489	1,62	-	-	489	1,62	0,3%
Tubes fluorescents et ampoules BC	0,01%	16	0,05	-	-	16	0,05	0,0%
Piles et accumulateurs	0,03%	40	0,13	-	-	40	0,13	0,0%
Cartouches d'impression	0,01%	20	0,07	-	-	20	0,07	0,0%
Batteries de voiture	0,06%	80	0,26	-	-	80	0,26	0,1%
DASRI	0,02%	26	0,09	-	-	26	0,09	0,0%
Médicaments non utilisés	0,15%	204	0,68	-	-	204	0,68	0,1%
Autres DMS	0,03%	43	0,14	-	-	43	0,14	0,0%
Fines < 20 mm	12,16%	16 745	55,36	-	-	16 745	55,36	10,5%
Fines organiques (70 %)	8,51%	11 722	38,75	-	-	11 722	38,75	7,4%
Fines non organiques (30 %)	3,65%	5 024	16,61	-	-	5 024	16,61	3,2%
Total	100,00%	137 755	455,45	21 125	69,84	158 880	525,30	100,0%

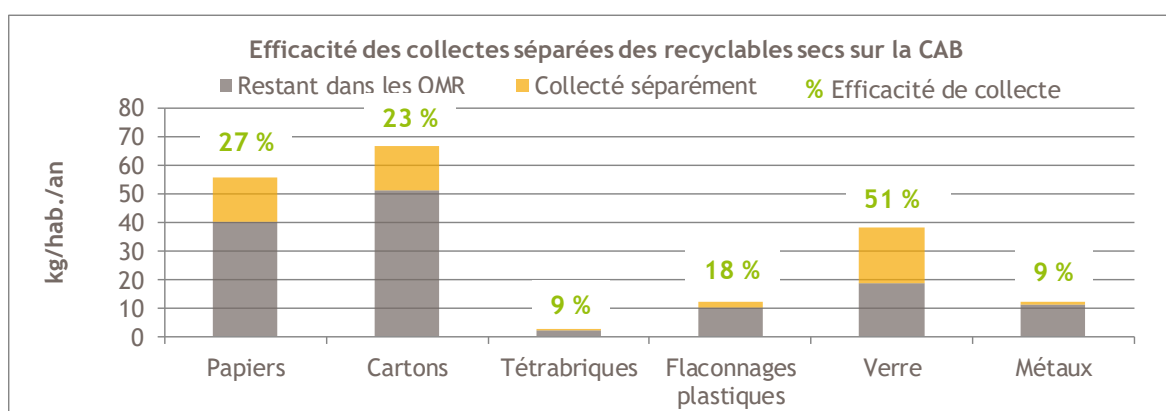
7.5.2. Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

Déchets valorisables	CAPA 2017			CAPA 2016		
	Gisement	Captage	Efficacité des collectes	Gisement	Captage	Efficacité des collectes
	kg/hab./an	kg/hab./an	%	kg/hab./an	kg/hab./an	%
Recyclables secs	181,2	50,2	28%	166,6	43,7	26%
Papiers	54,6	12,5	23%	55,3	10,5	19%
Cartons	64,5	14,1	22%	58,9	13,0	22%
Tétrabriques	2,1	0,3	13%	1,8	0,3	15%
Flaconnages plastiques	12,3	2,5	21%	9,4	2,2	24%
Verre	39,8	19,5	49%	32,5	16,8	52%
Métaux	7,9	1,3	16%	8,7	0,8	10%



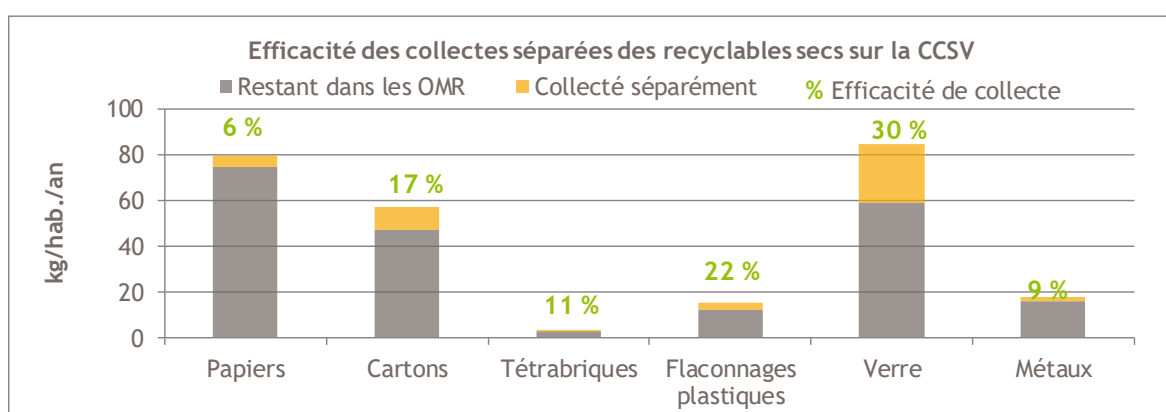
7.5.3. Communauté d'Agglomération de Bastia

Déchets valorisables	CAB 2017			CAB 2016		
	Gisement	Captage	Efficacité des collectes	Gisement	Captage	Efficacité des collectes
	kg/hab./an	kg/hab./an	%	kg/hab./an	kg/hab./an	%
Recyclables secs	187,2	53,7	29%	161,4	44,1	27%
Papiers	55,4	15,2	27%	53,4	12,1	23%
Cartons	66,5	15,6	23%	53,5	13,5	25%
Tétrabriques	2,6	0,2	9%	1,8	0,2	10%
Flaconnages plastiques	12,1	2,1	18%	9,0	1,5	17%
Verre	38,2	19,6	51%	34,6	16,2	47%
Métaux	12,3	1,1	9%	9,0	0,6	6%



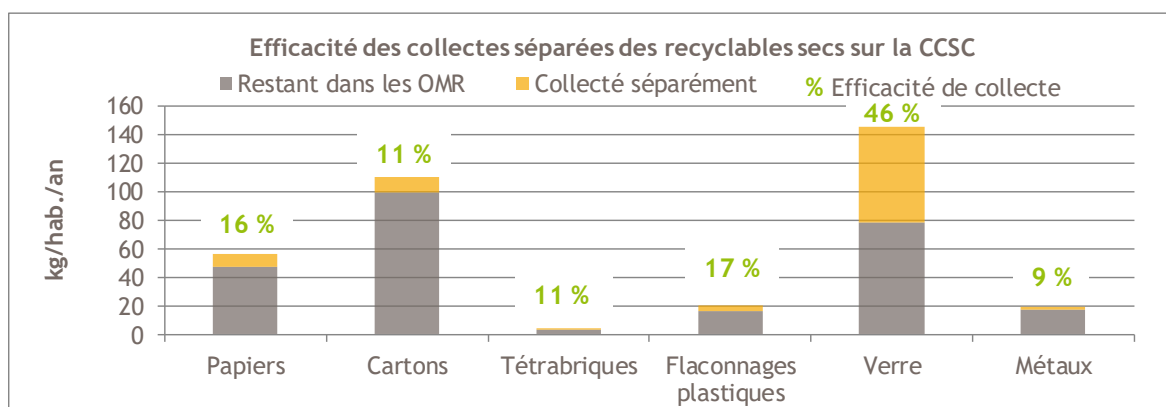
7.5.4. Communauté de Communes du Sartenais Valinco

Déchets valorisables	CCSV 2017			CCSV 2016		
	Gisement kg/hab./an	Captage kg/hab./an	Efficacité des collectes %	Gisement kg/hab./an	Captage kg/hab./an	Efficacité des collectes %
Recyclables secs	257,5	45,8	18%	271,8	55,8	21%
Papiers	79,7	4,9	6%	82,2	5,9	7%
Cartons	57,1	9,9	17%	60,8	12,7	21%
Tétrabriques	3,3	0,4	11%	3,4	0,4	11%
Flaconnages plastiques	15,3	3,3	22%	15,4	3,1	20%
Verre	84,5	25,7	30%	92,5	32,5	35%
Métaux	17,6	1,6	9%	17,5	1,2	7%



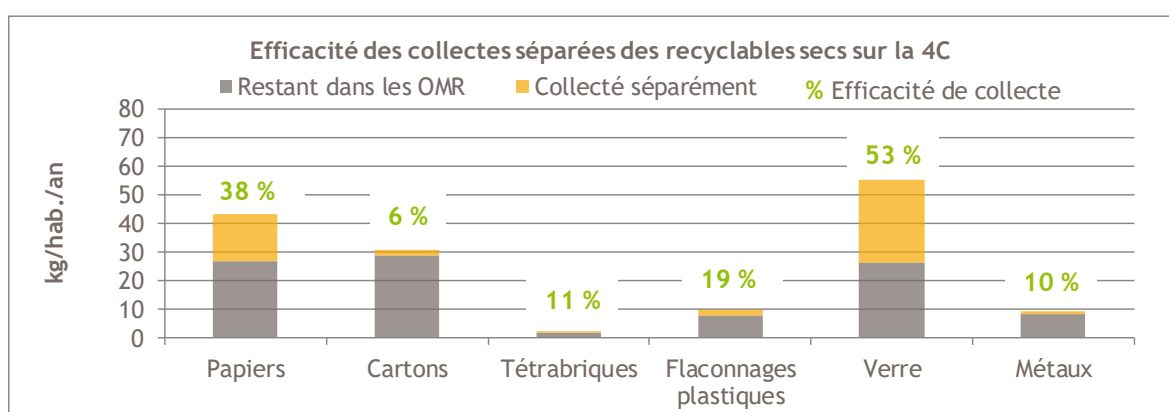
7.5.5. Communauté de Communes du Sud Corse

	CCSC 2017			CCSC 2016		
	Gisement	Captage	Efficacité des collectes	Gisement	Captage	Efficacité des collectes
Déchets valorisables	kg/hab./an	kg/hab./an	%	kg/hab./an	kg/hab./an	%
Recyclables secs	356,1	93,8	26%	370,2	92,2	25%
Papiers	56,2	9,0	16%	83,0	10,5	13%
Cartons	111,8	12,5	11%	79,4	11,6	15%
Tétrabriques	3,5	0,4	11%	4,4	0,4	9%
Flaconnages plastiques	20,0	3,5	17%	24,6	3,2	13%
Verre	145,4	66,7	46%	160,3	65,3	41%
Métaux	19,4	1,7	9%	18,6	1,2	7%



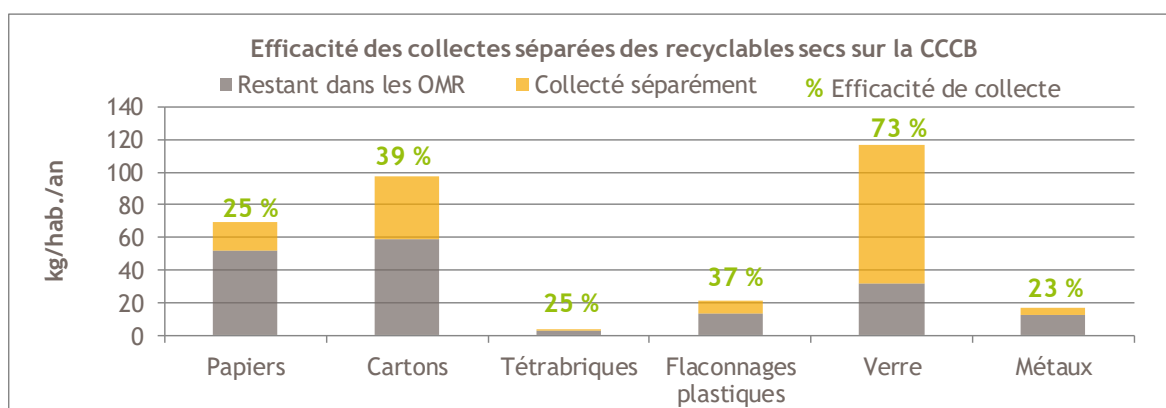
7.5.6. Communauté de Communes du Centre Corse

	4C 2017			4C 2016		
	Gisement	Captage	Efficacité des collectes	Gisement	Captage	Efficacité des collectes
Déchets valorisables	kg/hab./an	kg/hab./an	%	kg/hab./an	kg/hab./an	%
Recyclables secs	150,1	50,6	34%	152,4	41,2	27%
Papiers	43,4	16,6	38%	38,9	12,3	32%
Cartons	30,6	1,8	6%	39,3	1,4	4%
Tétrabriques	1,9	0,2	11%	0,9	0,2	23%
Flaconnages plastiques	9,7	1,9	19%	10,4	1,6	16%
Verre	55,2	29,2	53%	53,5	25,0	47%
Métaux	9,4	0,9	10%	9,4	0,6	7%



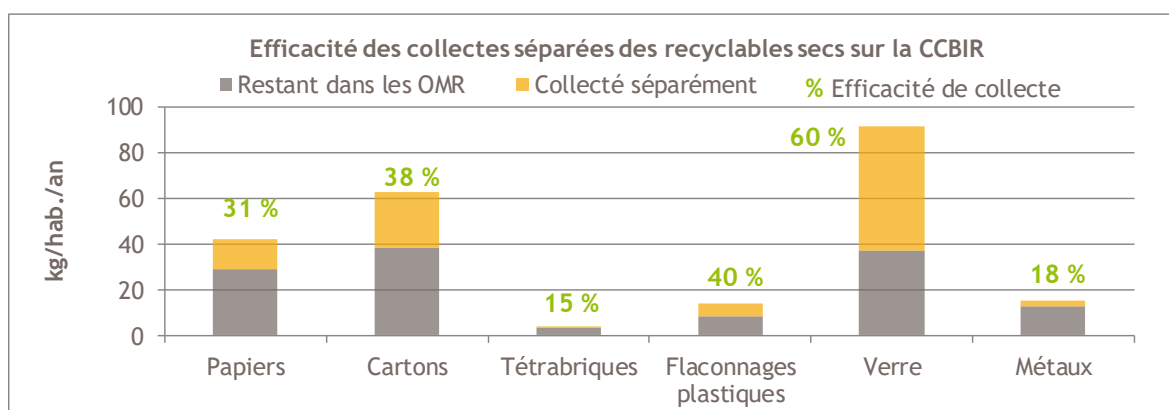
7.5.7. Communauté de Communes de Calvi - Balagne

	CCCB 2017			CCCB 2016		
	Gisement	Captage	Efficacité des collectes	Gisement	Captage	Efficacité des collectes
Déchets valorisables	kg/hab./an	kg/hab./an	%	kg/hab./an	kg/hab./an	%
Recyclables secs	324,7	152,7	47%	359,0	147,7	41%
Papiers	69,6	17,3	25%	72,0	20,2	28%
Cartons	97,0	37,7	39%	108,1	31,3	29%
Tétrabriques	3,5	0,9	25%	5,9	0,8	14%
Flaconnages plastiques	21,3	7,8	37%	24,0	6,9	29%
Verre	116,6	85,0	73%	131,2	85,9	65%
Métaux	16,8	3,9	23%	17,7	2,6	15%



7.5.8. Communauté de Communes de Ile Rouse Balagne

Déchets valorisables	CCCB 2017			CCCB 2016		
	Gisement	Captage	Efficacité des collectes	Gisement	Captage	Efficacité des collectes
	kg/hab./an	kg/hab./an	%	kg/hab./an	kg/hab./an	%
Recyclables secs	230,2	100,5	44%	235,4	91,0	39%
Papiers	42,3	13,1	31%	59,2	18,5	31%
Cartons	62,5	23,8	38%	48,2	5,4	11%
Tétrabriques	4,1	0,6	15%	2,6	0,7	28%
Flaconnages plastiques	14,1	5,6	40%	13,9	6,2	45%
Verre	91,5	54,6	60%	93,7	57,8	62%
Métaux	15,6	2,8	18%	17,9	2,4	13%



7.6. Annexe 6 : Bilan des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées déchèteries incluses

Gisement global - Bilan 2017 sur le territoire du SYVADEC														
Hors refus de tri														
Population totale INSEE 2017 : 302 457 habitants	OMR			Benches de tout-venant de déchèteries			Collectes séparées		Benches dédiées en déchèteries		Gisement reconstitué			Efficacité de captage
	%	t/an	kg/hab./an	%	t/an	kg/hab./an	t/an	kg/hab./an	t/an	kg/hab./an	t/an	kg/hab./an	%	%
Déchets putrescibles	15,2%	20 984	69,38	3,2%	344	1,14	1 267	4,19	5 554	18,36	28 149	93,07	14,9%	24%
Déchets alimentaires	12,0%	16 550	54,72	0,2%	25	0,08	1 267	4,19	-	-	17 842	58,99	9,5%	7%
Déchets de jardin	2,7%	3 764	12,44	3,0%	319	1,05	-	-	5 554	18,36	9 637	31,86	5,1%	58%
Autres déchets putrescibles	0,5%	670	2,22	0,0%	-	-	-	-	-	-	670	2,22	0,4%	0%
Papier	10,5%	14 440	47,74	2,7%	289	0,95	3 868	12,79	-	-	18 597	61,49	9,9%	21%
Livres non récupérables	-	-	-	0,0%	3	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
JRM	2,3%	3 189	10,54	0,2%	25	0,08	3 868	12,79	-	-	17 301	57,20	9,2%	22%
Papiers bureautique	1,6%	2 260	7,47	1,4%	143	0,47								
Autres papiers recyclables	5,6%	7 761	25,66	0,5%	52	0,17								
Autres papiers non recyclables	0,9%	1 231	4,07	0,6%	66	0,22	-	-	-	-	1 296	4,29	0,7%	0%
Cartons	12,1%	16 693	55,19	1,5%	154	0,51	3 984	13,17	2 016	6,67	22 847	75,54	12,1%	26%
Cartons plats	4,5%	6 164	20,38	0,4%	47	0,15	987	3,26	-	-	9 214	30,47	4,9%	14%
Cartons ondulés	7,2%	9 894	32,71	0,9%	93	0,31	2 997	9,91	2 016	6,67	12 984	42,93	6,9%	22%
Autres cartons	0,5%	634	2,10	0,1%	14	0,05	-	-	-	-	648	2,14	0,3%	0%
Composites	2,6%	3 609	11,93	6,4%	679	2,25	114	0,38	3 491	11,54	7 893	26,09	4,2%	46%
DEEE non récupérables	-	-	-	1,6%	166	0,55	-	-	3 491	11,54	-	-	-	-
Câbles électriques	0,6%	859	2,84	0,1%	15	0,05	-	-	-	-	4 531	14,98	2,4%	77%
Briques ELA	0,5%	712	2,36	0,0%	0	0,00	114	0,38	-	-	826	2,73	0,4%	14%
Autres composites	1,5%	2 037	6,74	4,7%	498	1,65	-	-	-	-	2 535	8,38	1,3%	0%
Textiles	1,4%	1 913	6,33	1,2%	124	0,41	-	-	684	2,26	2 722	9,00	1,4%	25%
Textiles (hors ameublement) non récup	-	-	-	0,5%	55	0,18	-	-	-	-	-	-	-	-
Textiles d'ameublement non récupérabl	-	-	-	0,3%	34	0,11	-	-	684	2,26	2 722	9,00	1,4%	25%
Autres textiles	1,4%	1 913	6,33	0,3%	35	0,11	-	-	-	-	-	-	-	-
Textiles sanitaires	10,0%	13 800	45,63	0,0%	3	0,01	-	-	-	-	13 802	45,63	7,3%	0%
Plastiques	17,1%	23 550	77,86	9,2%	978	3,23	1 033	3,42	-	-	25 561	84,51	13,6%	4%
Bouteilles et flacons	2,4%	3 333	11,02	0,2%	21	0,07	1 033	3,42	-	-	4 387	14,50	2,3%	24%
Plastiques souples recyclables	8,6%	11 895	39,33	1,4%	143	0,47	-	-	-	-	12 039	39,80	6,4%	0%
Plastiques souples non recyclables				0,5%	58	0,19	-	-	58	0,19	0,0%	0%		
Plastiques rigides	3,2%	4 467	14,77	6,4%	681	2,25	-	-	-	-	5 148	17,02	2,7%	0%
Polystyrène valorisable	0,2%	216	0,71	0,1%	8	0,03	-	-	-	-	256	0,85	0,1%	0%
Polystyrène non valorisable			-	0,3%	32	0,11	-	-	-	-	-	-	-	-
Mousses	-	-	-	0,3%	35	0,11	-	-	-	-	35	0,11	0,0%	0%
Autres platsiques	2,6%	3 639	-	-	-	-	-	-	-	-	3 639	12,03	1,9%	0%

Population totale INSEE 2017 : 302 457 habitants	OMR			Bennes de tout-venant de déchèteries			Collectes séparées		Bennes dédiées en déchèteries		Gisement reconstruit			Efficacité de captage	
	%	t/an	kg/hab./an	%	t/an	kg/hab./an	t/an	kg/hab./an	t/an	kg/hab./an	t/an	kg/hab./an	%	%	
Combustibles non classés	3,6%	4 948	16,36	21,3%	2 259	7,47	-	-	1 591	5,26	8 799	29,09	4,7%	18%	
Bois traité	-	-	-	10,6%	1 125	3,72	-	-	1 591	5,26	2 716	8,98	1,4%	59%	
Bois non traité	0,5%	712	2,35	3,7%	393	1,30	-	-	-	-	1 105	3,65	0,6%	0%	
Bois non transformé biomasse	-	-	-	1,9%	198	0,65	-	-	-	-	198	0,65	0,1%	0%	
Pneumatiques	-	-	-	0,5%	56	0,18	-	-	-	-	56	0,18	0,0%	0%	
Autres combustibles	3,1%	4 236	14,01	4,6%	487	1,61	-	-	-	-	4 724	15,62	2,5%	0%	
Verre	6,4%	8 872	29,33	1,6%	165	0,55	10 343	34,20	-	-	19 380	64,08	10,3%	53%	
Verre d'emballage	6,2%	8 535	28,22	0,2%	22	0,07	10 343	34,20	-	-	18 899	62,49	10,0%	55%	
Autre verre	0,2%	337	1,11	1,4%	144	0,48	-	-	-	-	481	1,59	0,3%	0%	
Métaux	3,9%	5 331	17,63	1,3%	142	0,47	515	1,70	3 140	10,38	9 129	30,18	4,8%	40%	
Emballages métaux	2,2%	3 066	10,14	0,1%	10	0,03	515	1,70	-	-	3 592	11,87	1,9%	14%	
Ferreux	1,6%	2 265	7,49	0,9%	98	0,33	-	-	3 140	10,38	5 503	18,19	2,9%	57%	
Non ferreux	-	-	-	0,3%	34	0,11	-	-	-	-	34	0,11	0,0%	0%	
Incombustibles non classés	1,8%	2 498	8,26	21,5%	2 273	7,51	-	-	2 478	8,19	7 249	23,97	3,8%	34%	
Plaques de Placoplatre + PSE	-	-	-	1,4%	149	0,49	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres produits contenant du plâtre	-	-	-	9,2%	975	3,22	-	-	-	-	-	-	-	-	
Gravats	-	-	-	8,0%	849	2,81	-	-	2 478	10,38	7 249	23,97	3,8%	34%	
Laines minérales	-	-	-	0,3%	31	0,10	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres incombustibles non classés	-	-	-	2,5%	269	0,89	-	-	-	-	-	-	-	-	
Déchets spéciaux	0,7%	919	3,04	2,4%	256	0,85	-	-	103	0,34	1 278	4,22	0,7%	8%	
Déchets Diffus Spécifiques champs ECO	-	489	1,62	1,1%	112	0,37	-	-	94	0,31	695	2,30	0,4%	14%	
DDS hors champs ECODDS	0,4%	-	-	0,5%	50	0,16	-	-	-	-	50	0,16	0,0%	0%	
Tubes fluorescents et lampes BC	0,0%	16	0,05	0,0%	0	0,00	-	-	4	0,01	20	0,07	0,0%	18%	
Piles et accumulateurs	0,1%	120	0,40	0,0%	-	-	-	-	5	0,02	124	0,41	0,1%	4%	
Déchets d'activités de soin perforants	0,0%	26	0,09	0,0%	0	0,00	-	-	-	-	26	0,09	0,0%	0%	
Huiles minérales	-	-	-	0,0%	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	
Cartouches d'impression	0,0%	20	0,07	0,0%	0	0,00	-	-	-	-	21	0,07	0,0%	0%	
Bouteilles de gaz	-	-	-	0,0%	1	0,00	-	-	-	-	1	0,00	0,0%	-	
Médicaments non utilisés	0,1%	204	0,68	0,0%	0	0,00	-	-	-	-	205	0,68	0,1%	0%	
Autres déchets spéciaux	0,0%	43	0,14	0,9%	92	0,31	-	-	-	-	136	0,45	0,1%	0%	
Fines	12,2%	16 745	55,36	23,8%	2 515	8,32	-	-	-	-	19 260	63,68	10,2%	0%	
DEA	0,0%	-	-	1,6%	175	0,58	-	-	7 511	24,83	7 686	25,41	4,1%	98%	
Matelas non récupérables	-	-	-	0,0%	4	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mobiliers tapissés non récupérables	-	-	-	0,2%	18	0,06	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mobiliers plastiques non récupérables	-	-	-	0,4%	41	0,14	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mobiliers hors plastiques et tapissés non récupérables	-	-	-	0,7%	78	0,26	-	-	7 511	24,83	7 686	25,41	4,1%	98%	
Articles de literie rembourrés	-	-	-	0,2%	21	0,07	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mobiliers métalliques non récupérables	-	-	-	0,1%	13	0,04	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mobiliers incombustible non récupérables	-	-	-	0,0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Réemploi	2,5%	3 453	11,42	2,2%	234	0,77	-	-	-	-	3 687	12,19	2,0%	0%	
Textiles en bon état	1,9%	2 625	8,68	1,2%	123	0,41	-	-	-	-	2 747	9,08	1,5%	0%	
Maroquinerie en bon état	0,6%	828	2,74	0,2%	22	0,07	-	-	-	-	850	2,81	0,5%	0%	
Meubles	-	-	-	0,2%	16	0,05	-	-	-	-	16	0,05	0,0%	0%	
DEEE	-	-	-	0,1%	7	0,02	-	-	-	-	7	0,02	0,0%	0%	
Puériculture	-	-	-	0,0%	3	0,01	-	-	-	-	3	0,01	0,0%	0%	
Bricolage	-	-	-	0,2%	20	0,07	-	-	-	-	20	0,07	0,0%	0%	
Livres	-	-	-	0,2%	24	0,08	-	-	-	-	24	0,08	0,0%	0%	
Décoration	-	-	-	0,2%	18	0,06	-	-	-	-	18	0,06	0,0%	0%	
Total	100,00%	137 755	455	100,0%	10 590	34	21 125	69,84	19 057	63	188 352	623	100,0%	21%	

	SYVADEC 2017			SYVADEC 2016		
Déchets valorisables	Gisement (tonnes)	Captage (tonnes)	Efficacité des collectes (%)	Gisement (tonnes)	Captage (tonnes)	Efficacité des collectes (%)
Papier	18 597	3 868	21%	19 182	3 371	18 %
Cartons	22 826	5 979	26%	20 547	5 130	25 %
Textiles	6 319	684	11%	6 170	599	10 %
Plastiques	25 436	1 033	4%	21 697	820	4 %
Verre	18 899	10 343	55%	17 700	8 579	48 %
Métaux	9 129	3 655	40%	8 855	3 104	35 %